

futuribles

JANVIER

- *L'avènement de l'économie planétaire*
- *Volontés d'Europe*
- *Familles d'hier et d'aujourd'hui*
- *La consommation des ménages âgés*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (1) 42 22 63 10 + Telex 201220F

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

secrétariat de rédaction

Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Francine Leblanc

Un an	France	460,00 FF (TVA 4 % incl.)
	CEE	460,00 FF
	Étranger	500,00 FF
	Étranger avion	600,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *futuribles*.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1988*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 24406 - Janvier 1988

Peter F. Drucker	3	<i>L'avènement de l'économie planétaire</i>
CEE	25	<i>Volontés d'Europe</i>
Guy Aznar	47	<i>Des idées pour l'Europe</i>
Charles du Granrut	49	<i>La consommation des ménages âgés</i>
Hélène Levy	65	<i>Familles d'hier et d'aujourd'hui</i>

Forum

Compagnie de Saint-Gobain	18	<i>Vers le néo-industriel</i>
------------------------------	----	-------------------------------

Actualités prospectives

| 75 |

Demain l'hydrogène. Perspectives économiques. Le commerce audiovisuel. Le marché du micro-ordinateur. Déchets. Les indicateurs économiques chinois. Emploi au Japon. Marché automobile européen. Compétitivité des USA dans les services. Impôts régionaux. Le marché européen de la micro-informatique.

Bibliographie

| 87 | *Analyses critiques*

G. Gilder, *Men and Marriage*. F. de Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*. *Sociologie de la vie conjugale*. T. de Montbrial, *RAMSES 87-88, mondes en mouvement*. M. Rocard, *Le cœur à l'ouvrage*.

| 100 | *Comptes rendus*

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à *Futuribles* sarl

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

Organisation

Profession ou secteur d'activité

Adresse

Tél.

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle

« *Futuribles* » à partir de : ☐ janvier ☐ juillet

☐ France * ☐ CEE ☐ Etranger ☐ Par avion

☐ pour un an 460 FF 460 FF 500 FF 600 FF

☐ pour deux ans 850 FF 850 FF 930 FF 1 130 FF

Les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif spécial.

* TVA incluse.

RÈGLEMENT

- ☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de *Futuribles* sarl
- ☐ virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 65D1 16804 08)
- ☐ sur envoi d'une facture

Date :

Signature,

L'avènement de l'économie planétaire

Peter F. Drucker ¹

Les prévisions pessimistes sur l'épuisement des matières premières et la pénurie alimentaire, pour l'instant, s'avèrent fausses... En vérité tout ce qui permettait de prévoir les théories économiques classiques — postulant pour une large part la pérennité de l'indépendance des Etats-nations — est aujourd'hui démenti par la mutation profonde de l'économie mondiale.

Cette mutation se traduit, selon Peter Drucker, par trois changements fondamentaux tenant au « découplage » :

- de l'économie des matières premières et de l'économie industrielle ;*
- de la production industrielle et de l'emploi ;*
- de la sphère « fiduciaire » et de l'économie « réelle ».*

L'article de P. Drucker a été rédigé avant la crise financière de l'automne 1987, et fait donc état de chiffres périmés, notamment en ce qui concerne le taux de change, les marchés financiers et le commerce extérieur. Mais il rend compte de mutations structurelles profondes qui, au moins partiellement, expliquent la conjoncture récente, et met en lumière le rôle moteur que sera de plus en plus amenée à jouer l'économie planétaire.

Il n'est bruit aujourd'hui que d'une économie mondiale en pleine mutation. Je dirai, pour ma part, que la mutation n'est pas en cours, mais qu'elle est achevée — achevée dans ses fondements et dans ses

1. Peter F. Drucker, professeur de sciences sociales et de techniques de gestion des entreprises à la Claremont Graduate School, en Californie, est l'auteur de nombreux ouvrages d'économie politique et commerciale, dont le plus récent est *Frontiers of Management*.

Reproduit avec l'autorisation de *Foreign Affairs*, printemps 1986. © 1986 by the Council of Foreign Relations, Inc. Traduction française : ARS-Publications, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris.

structures — et j'ajouterai que, selon toutes probabilités, la mutation est irréversible.

Au cours des dix dernières années, trois changements fondamentaux sont intervenus dans la contexture même de l'économie mondiale :

- l'économie des matières premières s'est trouvée « découplée » de l'économie industrielle ;
- à l'intérieur de l'économie industrielle elle-même, la production s'est trouvée « découplée » de l'emploi ;
- les mouvements de capitaux, plutôt que les échanges de biens et de services, sont devenus la force motrice de l'économie mondiale. S'ils ne sont pas encore complètement « découplés », le lien s'est relâché et le moment de la rupture est imprévisible.

Il s'agit là de transformations permanentes et non de phénomènes cycliques. Nous ne saurons peut-être jamais comment ils se sont produits — les causes du changement économique sont rarement simples — et il faudra sans doute attendre longtemps pour voir les théoriciens admettre que des mutations radicales sont intervenues, et plus longtemps encore pour qu'ils adaptent leurs théories en conséquence. Enfin et surtout, ils auront beaucoup de mal à accepter que ce soit l'économie mondiale qui mène le train, plutôt que le système macro-économique de l'Etat-nation sur lequel la plupart des théories classiques concentrent toujours leur attention. Or, c'est pourtant la leçon évidente que l'on peut retirer de réussites éclatantes comme celle du Japon et de la Corée du Sud au cours des vingt dernières années ; ou celle de la République fédérale d'Allemagne ; et — pour citer le seul exemple comparable qu'on puisse invoquer aux Etats-Unis — celle de la volte-face et de l'ascension rapide d'une Nouvelle-Angleterre industrielle, dans une région qui, il y a seulement vingt ans, passait pour moribonde.

Les hommes d'action n'ont pas le temps d'attendre que les économistes aient mis au point une théorie nouvelle. Il leur faut agir. Et leurs décisions auront d'autant plus de chances d'avoir d'heureux résultats qu'ils auront tenu compte des réalités d'un monde économique qui a changé.

Déclin de la demande de matières premières

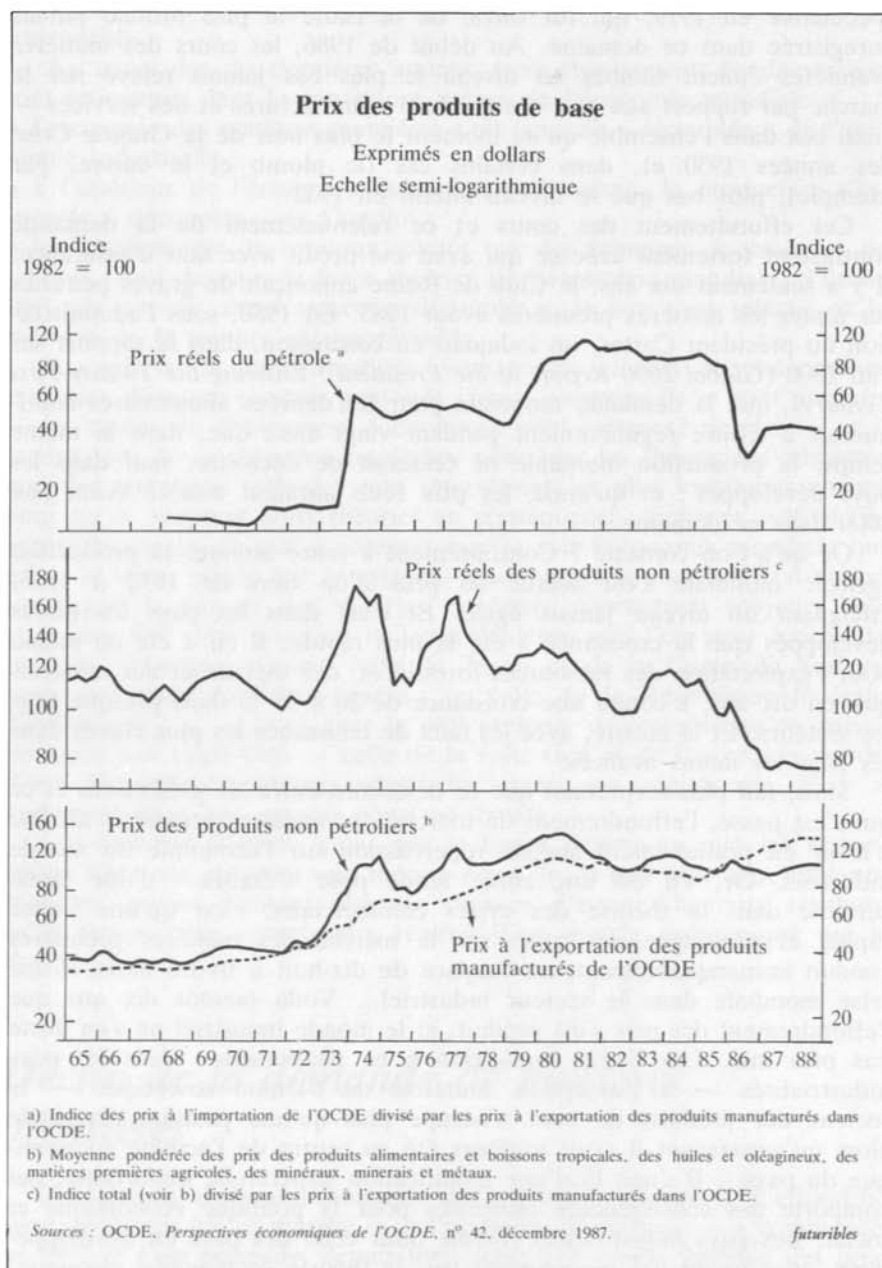
Considérons d'abord l'économie des matières premières. L'effondrement des cours sur ce marché — à l'exclusion du pétrole — a commencé en 1977 et s'est poursuivi depuis lors, avec une courte flambée des prix

spéculative en 1979, qui fut suivie de la chute la plus brutale jamais enregistrée dans ce domaine. Au début de 1986, les cours des matières premières étaient tombés au niveau le plus bas jamais relevé sur le marché par rapport aux prix des produits manufacturés et des services — aussi bas dans l'ensemble qu'au moment le plus noir de la Grande Crise des années 1930 et, dans certains cas (le plomb et le cuivre, par exemple), plus bas que le niveau atteint en 1932.

Cet effondrement des cours et ce ralentissement de la demande contrastent fortement avec ce qui avait été prédit avec tant d'assurance. Il y a seulement dix ans, le Club de Rome annonçait de graves pénuries sur *toutes* les matières premières avant 1985. En 1980, sous l'administration du président Carter, on indiquait en conclusion, dans le rapport sur l'an 2000 (*Global 2000 Report to the President : Entering the Twenty-First Century*), que la demande mondiale pour les denrées alimentaires continuerait à croître régulièrement pendant vingt ans ; que, dans le même temps, la production mondiale ne cesserait de décroître, sauf dans les pays développés ; et qu'ainsi, les prix réels auraient doublé avant l'an 2000 dans ce domaine...

Or qu'a-t-on constaté ? Contrairement à toute attente, la production agricole mondiale s'est accrue de près d'un tiers de 1972 à 1985, atteignant un niveau jamais égalé. Et c'est dans les pays les moins développés que la croissance a été la plus rapide. Il en a été de même pour l'exploitation des ressources forestières, des métaux et des minerais qui, en dix ans, a connu une croissance de 20 à 35 % dans presque tous les secteurs. Et là encore, avec les taux de croissance les plus élevés dans les pays les moins avancés.

Mais, fait plus surprenant que ce désaccord entre les prédictions et ce qui s'est passé, l'effondrement du marché des matières premières semble n'avoir eu pratiquement aucune répercussion sur l'économie du monde industriel. Or, s'il est une chose tenue pour « établie » d'une façon certaine dans la théorie des cycles commerciaux, c'est qu'une baisse rapide et prolongée des cours sur le marché des matières premières conduit inmanquablement, en l'espace de dix-huit à trente mois, à une crise mondiale dans le secteur industriel... Voilà bientôt dix ans que l'effondrement des prix s'est produit, et le monde industriel ne s'en porte pas plus mal. Une seule explication à ce phénomène : dans les pays industrialisés — à l'exception toutefois de l'Union soviétique — le secteur des produits de base n'occupe plus qu'une position marginale alors qu'auparavant il avait toujours été au centre de l'activité économique du pays... Il s'agit là d'une modification structurelle importante, qui comporte des conséquences immenses pour la politique économique et sociale des pays industrialisés comme pour celle des pays en développement, sans parler des répercussions sur la théorie économique classique.



Par exemple, si le rapport entre les prix des produits manufacturés et les prix des matières premières non pétrolières — denrées alimentaires, produits forestiers, métaux et minerais — était resté constant entre 1973 et 1985, le déficit de la balance commerciale américaine aurait probablement été réduit d'un tiers — quelque cent milliards de dollars au lieu de cent cinquante, comme aujourd'hui².

Inversement, l'excédent de la balance commerciale japonaise aurait été rogné d'un bon 20 %. Et, au cours des dernières années, le Brésil aurait connu un excédent de ses exportations supérieur de 50 % environ à son niveau actuel ; il ne lui aurait donc pas été difficile d'assurer le service de sa dette extérieure, et il n'aurait pas été contraint de sacrifier son rythme d'expansion économique en réduisant ses importations.

Comment expliquer ce changement ?

La demande de denrées alimentaires a bel et bien augmenté, presque au rythme prévu par le Club de Rome et le *Global 2000 Report*. Mais l'offre agro-alimentaire a crû beaucoup plus rapidement encore, ne se contentant pas de suivre le taux de la croissance démographique et le dépassant progressivement. Paradoxalement, c'est la peur de la pénurie, sinon de la famine généralisée, qui a incité les pays à déployer des efforts considérables pour développer la production alimentaire : les Etats-Unis en tête, avec leur politique agraire de subventions ; les pays de la Communauté économique européenne venant ensuite, avec encore plus de succès ; enfin et surtout, les pays en développement, comme l'Inde, la Chine et l'Asie du Sud-Est, où l'on relève les plus fortes croissances, à la fois en termes absolus et en termes relatifs...

Il n'est pas vain d'espérer que la vraie révolution agraire soit encore à venir. De vastes territoires jusqu'ici réputés stériles sont récupérés pour la culture, soit par l'application de nouvelles méthodes, soit par l'apport de petites quantités de minéraux. Les terres argileuses acides des hauts plateaux brésiliens ou les sols saturés de bauxite du Pérou tout proche, par exemple, qui n'avaient jamais rien produit jusqu'alors, donnent aujourd'hui des quantités appréciables de riz de haute qualité. On a enregistré des progrès encore plus sensibles en biotechnologie, en matière de prévention des maladies des plantes et du cheptel et d'augmentation du rendement.

En d'autres termes, alors que l'on observe un net ralentissement de la poussée démographique dans de nombreuses régions du monde, tout laisse prévoir un accroissement rapide de la production agro-alimentaire.

2. Le texte de Peter Drucker a été rédigé au premier semestre 1986. Cf. encadré p. 10 NDLR.

Les marchés d'importation pour les denrées alimentaires ont pratiquement disparu... De tous les pays non communistes, seul le Japon est encore un gros importateur et achète à l'étranger près du tiers des denrées qu'il consomme. Dans cinq à dix ans, la Corée du Sud, la Thaïlande et l'Indonésie, dont les coûts de production sont très réduits et le rendement agricole en rapide augmentation, auront probablement essayé de supplanter les principaux fournisseurs du Japon.

Dans presque tous les secteurs de l'activité économique qui ne relèvent pas de l'agriculture, la demande mondiale est en baisse — contrairement aux prévisions du Club de Rome. En fait, la quantité de matière première requise pour une unité donnée de production économique a décru depuis le début du siècle, sauf en période de guerre. Une étude récente du Fonds monétaire international évalue ce déclin en pourcentage composé à 1,25 % chaque année, depuis 1900.

Pourquoi cette baisse régulière de la demande ? Ce n'est pas que la production industrielle perde du terrain à mesure que le secteur des services se développe, comme on le croit communément sans l'ombre d'une preuve. Ce qui se passe sous nos yeux est beaucoup plus significatif : la production industrielle abandonne de plus en plus les produits et les procédés requérant une grande quantité de matières premières, pour se tourner vers la haute technologie. La part de matière première qui entre dans la fabrication d'une puce électronique représente seulement 1 à 3 % du coût total de la production. Dans l'industrie automobile, cette part est de 40 % ; et dans la quincaillerie, de 60 %. Mais, même dans des industries plus anciennes, la réduction progressive de la part des matières premières doit se poursuivre, pour les produits traditionnels comme pour les articles nouveaux. Cinquante kilos de câble de fibre de verre transmettent autant de messages téléphoniques qu'une tonne de fil de cuivre.

Cette baisse régulière des quantités de matières premières utilisées dans l'industrie s'applique également à l'énergie, et tout particulièrement au pétrole. Pour produire 50 kilos de câble de fibre de verre, on utilise seulement 5 % de l'énergie normalement requise pour fabriquer une tonne de fil de cuivre. De même, le coût de fabrication des matières plastiques, qui remplacent de plus en plus les tôles d'acier dans la carrosserie automobile, est inférieur de moitié à celui de l'acier, compte tenu des quantités de matières premières nécessaires dans les deux cas.

Il est donc fort peu probable que les prix des matières premières augmentent de façon substantielle par rapport aux prix des produits finis ou de services exigeant une grande compétence, comme l'informatique, l'éducation ou la santé publique, à moins que ne survienne un conflit généralisé et prolongé.

L'une des conséquences de ce net changement dans les termes de l'échange des matières premières concerne les pays industrialisés, qu'il s'agisse de gros exportateurs, comme les Etats-Unis, ou de gros importateurs, comme le Japon. Depuis deux siècles, les Etats-Unis ont axé leur politique commerciale internationale sur le libre accès de leurs produits agricoles et de leurs exportations de matières premières aux marchés étrangers. Tel est le sens qu'ils ont toujours donné à des expressions comme « économie mondiale ouverte » et « liberté des échanges ».

Est-ce que ces formules sont encore valables, ou faut-il que les Etats-Unis admettent le déclin irréversible à long terme des débouchés qu'ils trouvaient à l'étranger pour leurs denrées alimentaires et leurs matières premières ? Inversement, est-ce que le Japon est encore fondé à croire qu'il pourra indéfiniment asseoir sa politique économique sur la nécessité de faire rentrer par ses exportations assez de devises étrangères pour payer ses importations de matières premières et de denrées alimentaires ? Il faut s'attendre à ce que les principes mêmes de leur politique économique soient remis en question à l'intérieur de ces deux pays.

Ces principes fondamentaux, par surcroît, tomberont de plus en plus sous le coup de la critique des principaux pays du Tiers-Monde. Car si les produits de base n'ont plus qu'une importance marginale dans l'économie des pays industrialisés, les théories et les méthodes classiques du développement s'effondrent sur leurs bases. Elles sont fondées sur l'hypothèse que les pays en développement règlent leurs importations de biens d'équipement en exportant des matières premières et toutes les théories, si divergentes qu'elles puissent être par ailleurs, supposent que les achats de matières premières par les nations industrialisées progresseront au moins aussi vite que la production manufacturée à l'intérieur de ces Etats. Il s'ensuit que, sur un laps de temps assez long, on peut faire crédit à moindre risque à un producteur de matières premières dont la balance commerciale est plus favorable. Or, ces prémisses sont devenues bien aléatoires. On peut donc se demander sur quelle base il convient de fonder le développement économique de nos jours, tout particulièrement dans des pays qui n'ont pas une population assez nombreuse pour créer une économie industrielle en tablant sur les seules ressources du marché intérieur. Comme nous allons le voir, ils ne peuvent plus compter s'appuyer sur une main-d'œuvre à bon marché.

Modification des structures de l'emploi

La seconde transformation profonde de l'économie mondiale est liée au découplage de la production et de l'emploi dans le secteur industriel.

L'intensification de la production manufacturière dans les pays développés s'est, en fait, traduite par une diminution des emplois réservés aux cols bleus, si bien que les coûts de la main-d'œuvre interviennent de moins en moins dans le calcul du « coût comparatif » d'un produit, ou en tant que facteur à prendre en compte en matière de concurrence.

On parle beaucoup de nos jours de la « désindustrialisation » de l'Amérique, alors qu'en fait la production de ce secteur n'a cessé d'augmenter régulièrement en volume absolu et que sa part dans l'ensemble de l'économie est restée constante. Depuis plus de trente ans, elle se maintient au taux de 23-24 % du PNB américain.

Il n'est même pas vrai de dire que l'Amérique est à la traîne sur le plan des exportations dans ce domaine. Certes, les Etats-Unis importent du Japon et de la République fédérale d'Allemagne plus de produits manufacturés que jamais. Mais ils exportent aussi beaucoup plus, malgré les lourds handicaps d'un dollar cher, d'une hausse des coûts salariaux et de l'effondrement partiel d'un marché industriel important en Amérique latine. Ce n'est pas l'économie américaine qui est en cours de désindustrialisation, c'est l'ensemble de la population active du pays.

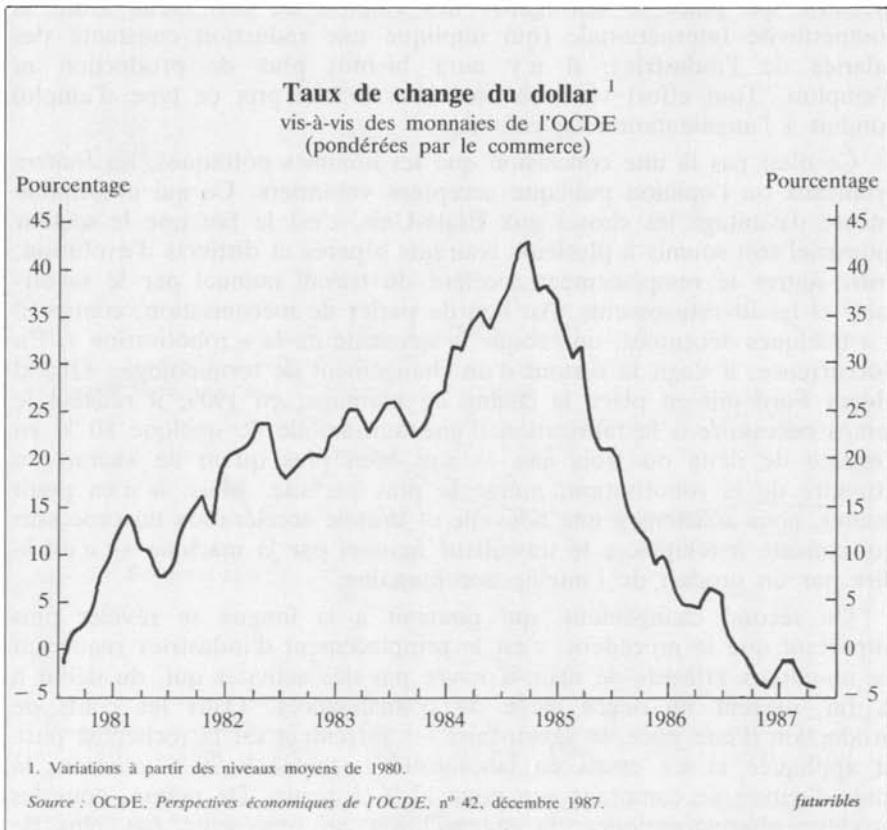
L'article de Peter Drucker a été écrit au premier semestre 1986, soit plus d'un an avant la crise financière et boursière de l'automne 1987.

En dépit des événements survenus depuis dix-huit mois, notamment en ce qui concerne la chute du dollar, et plus généralement l'évolution des taux de change et du commerce extérieur des principaux pays, nous avons estimé utile de publier cet article car les mutations structurelles que souligne P. Drucker restent éminemment actuelles et constituent de véritables tendances lourdes que la conjoncture récente n'a en rien entamé. Au contraire peut-être.

futuribles

Entre 1973 et 1985, la production industrielle (en dollars constants) a connu aux Etats-Unis un taux de croissance de près de 40 %, ce qui n'a pas empêché, durant cette période, une décrue régulière de l'emploi dans ce secteur. Par rapport à 1975, on compte cinq millions de moins de travailleurs dans les industries manufacturières.

Pourtant, depuis douze ans, le taux de l'emploi global aux Etats-Unis a progressé plus rapidement qu'à aucune période de paix dans l'histoire de n'importe quel pays — passant de 82 à 110 millions, soit plus de 30 %, entre 1973 et 1985. Mais il convient d'ajouter que le secteur manufacturier et les emplois correspondants n'ont été en rien affectés par cette croissance.



On observe la même tendance dans tous les pays développés, et elle est même plus marquée au Japon. Il y a donc tout lieu de croire que dans vingt-cinq ans, des pays avancés comme les Etats-Unis ou le Japon utiliseront tout au plus 10 % de leur main-d'œuvre dans l'industrie, comme c'est déjà le cas dans ces pays pour l'agriculture. En d'autres termes, si les Etats-Unis emploient aujourd'hui 18 millions de cols bleus dans les usines, d'ici à l'an 2010 ce nombre risque de tomber aux environs de 12 millions.

Si une entreprise, une industrie ou une nation ne parvient pas dans le prochain quart de siècle à accroître fortement sa production manufacturière tout en réduisant d'autant ses effectifs de cols bleus, elle devra renoncer à l'espoir de rester dans la course ou même de pouvoir se qualifier de « développée »... Dans une nation, une entreprise ou une

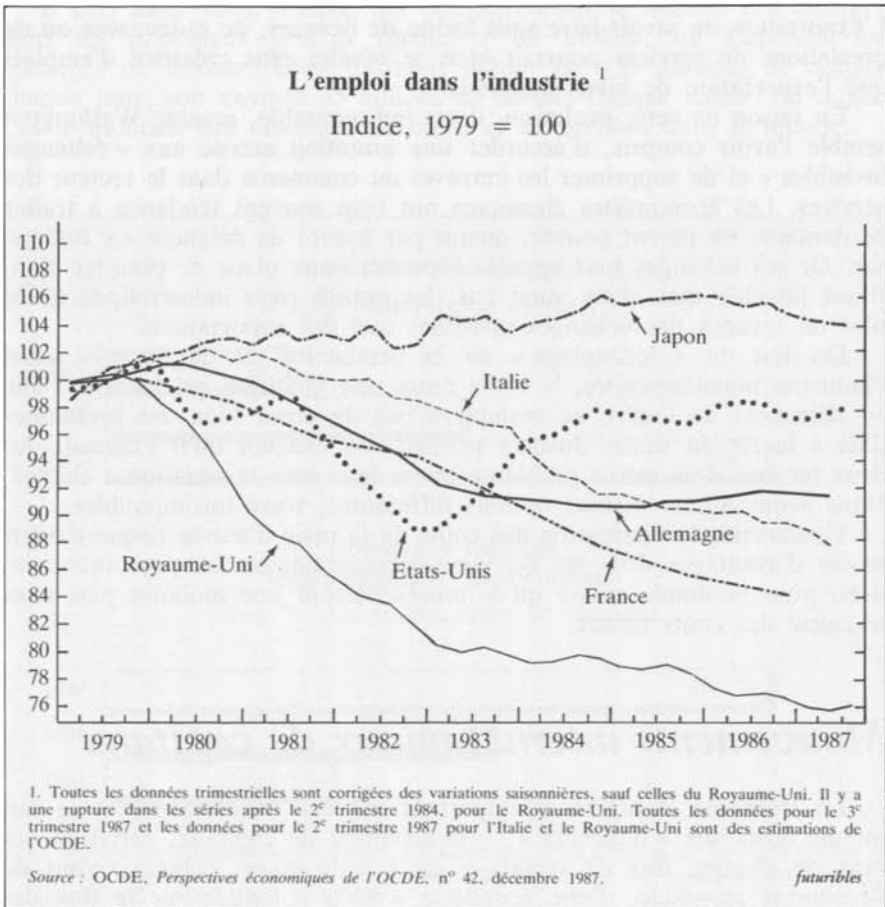
industrie qui place la sauvegarde des emplois de cols bleus avant la compétitivité internationale (qui implique une réduction constante des salariés de l'industrie), il n'y aura bientôt plus de production ni d'emplois. Tout effort visant à conserver à tout prix ce type d'emploi conduit à l'augmentation du chômage.

Ce n'est pas là une conclusion que les hommes politiques, les *leaders* syndicaux ou l'opinion publique acceptent volontiers. Ce qui embrouille encore davantage les choses aux Etats-Unis, c'est le fait que le secteur industriel soit soumis à plusieurs courants séparés et distincts d'évolution, entre autres le remplacement accéléré du travail manuel par le savoir-faire et les investissements. Au lieu de parler de mécanisation, comme il y a quelques décennies, on évoque la nécessité de la « robotisation ». En l'occurrence, il s'agit là surtout d'un changement de terminologie. Quand Henry Ford mit en place la chaîne de montage, en 1909, il réduisit le temps nécessaire à la fabrication d'une automobile de quelque 80 % en l'espace de deux ou trois ans — soit bien plus qu'on ne saurait en attendre de la robotisation, même la plus parfaite. Mais, à n'en point douter, nous assistons à une nouvelle et brutale accélération du processus qui consiste à remplacer le travailleur manuel par la machine — c'est-à-dire par un produit de l'intelligence humaine.

Un second changement, qui pourrait à la longue se révéler plus important que le précédent, c'est le remplacement d'industries requérant de nombreux effectifs de main-d'œuvre par des activités qui, du début à la fin, exigent un degré élevé de connaissances. Dans les coûts de production d'une puce, le savoir-faire — autrement dit la recherche pure et appliquée et les essais en laboratoire — entre à 70 % environ, la main-d'œuvre ne comptant que pour 12 % à peine. De même, pour les produits pharmaceutiques, la manutention ne représente pas plus de 15 % contre 50 % pour le savoir-faire.

Deux sortes d'activités industrielles manufacturières se dégagent aujourd'hui : l'une fondée sur la transformation des matières premières, avec les industries qui ont assuré la croissance économique des trois premiers quarts du siècle ; l'autre sur l'informatique et le savoir, comme les produits pharmaceutiques, les télécommunications, les outils de l'analyse et du traitement de l'information. Ce sont surtout les industries liées au développement de l'informatique qui sont en pleine expansion.

Ces deux groupes diffèrent non seulement par leurs caractéristiques, mais aussi par la place qu'ils occupent dans l'économie internationale. Les produits de l'industrie fondée sur les matières premières transitent en tant que « produits », à l'importation comme à l'exportation, et figurent dans la balance commerciale. Dans le second groupe, en revanche, les produits peuvent être exportés ou importés comme « produits » ou



comme « services » — et, à ce titre, ils ne figurent pas forcément de manière explicite dans le total des échanges.

Un exemple classique nous est fourni par le livre. Dans une maison éditant des ouvrages scientifiques, les « revenus extérieurs » représentent deux tiers des recettes totales ; pourtant, la firme exporte matériellement peu d'ouvrages, à supposer qu'elle en exporte, car les livres sont lourds. Elle vend des droits de reproduction, et le « produit » est fabriqué ailleurs...

Dans tous les pays développés, les travailleurs « qualifiés » sont déjà l'élément dominant de la population active et, même dans le secteur de

la production, ils auront dépassé en nombre les cols bleus d'ici à dix ans. L'exportation du savoir-faire sous forme de licences, de redevances ou de prestations de services pourrait bien se révéler plus créatrice d'emplois que l'exportation de biens matériels.

En raison de cette évolution, il est indispensable, comme Washington semble l'avoir compris, d'accorder une attention accrue aux « échanges invisibles » et de supprimer les entraves au commerce dans le secteur des services. Les économistes classiques ont trop souvent tendance à traiter ce domaine en parent pauvre, quand par hasard ils daignent s'y intéresser. Or ces échanges sont appelés à prendre une place de premier plan. Il est possible que, dans vingt ans, les grands pays industrialisés tirent plus de revenus des échanges invisibles que des exportations.

Du fait du « découplage » de la production et de l'emploi dans l'industrie manufacturière, le choix entre une politique qui favorise l'une au détriment de l'autre ne manquera pas de poser bien des problèmes d'ici à la fin du siècle. Jusqu'à présent, on estimait qu'il s'agissait des deux facettes d'un même problème, mais désormais la situation a changé. Nous avons affaire à deux options différentes, voire incompatibles.

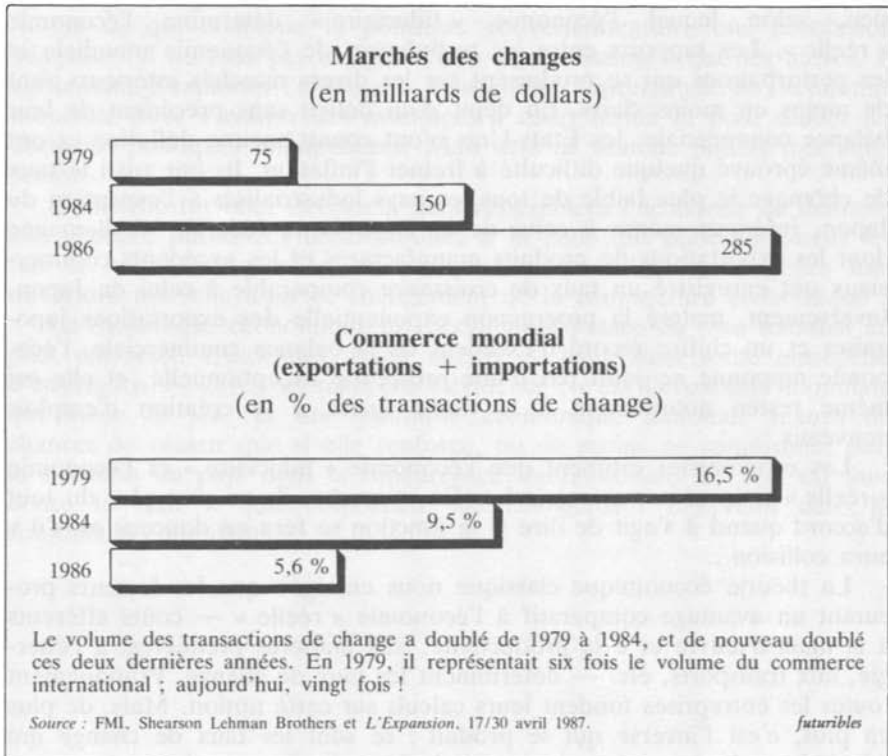
Finalement, la diminution des coûts de la main-d'œuvre risque d'offrir moins d'avantages dans les échanges internationaux des pays industrialisés, pour la simple raison qu'ils représenteront une moindre part dans le calcul des coûts totaux.

Mouvements internationaux de capitaux

Le troisième changement important survenu récemment est le fait qu'une économie « fiduciaire » — mouvement de capitaux, variation des taux de change, flux de crédit — ait pris la place, comme volant de l'économie mondiale, d'une économie « réelle » fondée sur le flux des biens et services. Or, de plus en plus, l'une et l'autre semblent prendre un cours indépendant. Et c'est à la fois le plus visible et le moins bien compris des changements.

Le volume des échanges mondiaux en biens matériels est beaucoup plus grand qu'à aucune autre époque de notre histoire. Il en va de même pour les « transactions invisibles » — les services. Ensemble, ils représentent 2,5 à 3 billions de dollars chaque année. Mais le marché de l'eurodollar sur la place de Londres, où s'effectuent les transactions financières des institutions du monde entier, traite plus de trois cent milliards d'affaires chaque jour ouvrable, soit 75 billions de dollars chaque année, ou plus de vingt-cinq fois le volume des échanges internationaux.

Il faut aussi tenir compte des opérations sur le marché des changes dans les principaux centres financiers du monde, où s'opèrent les échanges de devises. Elles tournent autour de 150 millions de dollars chaque jour, soit environ 35 billions de dollars chaque année, ou douze fois le montant des échanges de biens et de services dans le monde.



De toute évidence, une bonne partie de ces eurodollars, yens et francs suisses, ne font que changer de poche et risquent de figurer plusieurs fois dans les jeux d'écriture. Il n'en reste pas moins que l'écart se creuse de plus en plus entre l'économie « réelle » relative aux échanges de biens et de services et l'économie « fiduciaire » portant sur la monnaie, le crédit et le capital. Les mouvements de fonds non liés au commerce deviennent de plus en plus indépendants des transactions financières commerciales et l'emportent largement sur celles-ci.

La théorie économique internationale n'en demeure pas moins fidèle à la doctrine néo-classique d'après laquelle les échanges de biens et de services déterminent les mouvements internationaux de capitaux et les taux de change. Or, depuis le début des années 1970, ces mouvements et ces taux, loin de suivre les fluctuations du commerce extérieur, sont bien souvent allés à contre-courant, comme ce fut le cas pour la hausse du dollar en 1984-1985.

Mais l'économie mondiale n'obéit pas davantage au modèle keynésien, selon lequel l'économie « fiduciaire » détermine l'économie « réelle ». Les rapports entre les turbulences de l'économie mondiale et les perturbations qui se produisent sur les divers marchés intérieurs sont de moins en moins clairs. En dépit d'un déficit sans précédent de leur balance commerciale, les Etats-Unis n'ont connu aucune déflation et ont même éprouvé quelque difficulté à freiner l'inflation. Ils ont aussi le taux de chômage le plus faible de tous les pays industrialisés à l'exception du Japon, inférieur même à celui de la République fédérale d'Allemagne dont les exportations de produits manufacturés et les excédents commerciaux ont enregistré un taux de croissance comparable à celui du Japon. Inversement, malgré la progression exponentielle des exportations japonaises et un chiffre record d'excédent de la balance commerciale, l'économie nipponne ne jouit pas d'une prospérité exceptionnelle, et elle est même restée notoirement à la traîne quant à la création d'emplois nouveaux.

Les économistes estiment que l'économie « fiduciaire » et l'économie « réelle » finiront par se rejoindre. En revanche, ils ne sont plus du tout d'accord quand il s'agit de dire si la jonction se fera en douceur ou s'il y aura collision...

La théorie économique classique nous enseigne que les facteurs procurant un avantage comparatif à l'économie « réelle » — coûts afférents à la main-d'œuvre et à la productivité, aux matières premières, à l'énergie, aux transports, etc. — déterminent les taux de change. Pratiquement toutes les entreprises fondent leurs calculs sur cette notion. Mais, de plus en plus, c'est l'inverse qui se produit : ce sont les taux de change qui déterminent la façon dont les coûts de la main-d'œuvre dans un pays A seront comparables aux coûts de la main-d'œuvre dans un pays B. Les taux de change deviennent ainsi un facteur essentiel dans l'établissement du « taux comparatif » — et ce facteur échappe complètement au contrôle des milieux d'affaires. Toute entreprise qui affronte la concurrence internationale doit comprendre qu'elle joue à la fois sur deux tableaux : comme fabricant ou pourvoyeur de biens et de services d'abord, et comme entreprise financière ensuite.

Pour être plus précis, une entreprise qui vend à l'étranger devra se garder contre trois risques inhérents aux fluctuations des taux de change :

le produit des ventes, le fond de roulement consacré à la fabrication pour les marchés extérieurs et les investissements à l'étranger. Ces trois mesures conservatrices devront être prises, que la société table sur une hausse ou sur une baisse de la monnaie nationale. Les firmes qui achètent à l'étranger devront agir de même. Les entreprises qui, bien qu'elles travaillent uniquement sur le marché intérieur, ont à affronter la concurrence étrangère, devront, elles aussi, se garantir contre la monnaie dans laquelle opèrent leurs principaux concurrents.

En ce qui concerne la politique gouvernementale, une conclusion s'impose : il ne faut pas essayer d'être plus « malins » que les autres. Il est tentant d'exploiter l'ambiguïté, l'instabilité, l'incertitude de l'économie mondiale pour s'assurer des avantages à court terme et pour éluder les décisions politiques impopulaires. Mais cela ne marche jamais très longtemps.

Il est trop tôt pour deviner à quoi ressemblera l'économie de demain. Les grandes puissances céderont-elles à la peur qui périodiquement les fait se retrancher derrière le protectionnisme ? Ou verront-elles une ouverture nouvelle dans ce changement de la conjoncture économique ?

La dynamique économique est décidément passée du plan national au plan universel. Désormais, toute nation — mais aussi toute entreprise d'envergure — devra se rendre à l'évidence : c'est l'économie mondiale qui mène le jeu, et une politique économique nationale n'aura de chances de réussir que si elle renforce, ou du moins ne compromet pas, la situation du pays dans la concurrence internationale. Et ceci est sans doute le trait le plus important, du changement intervenu dans la conjoncture mondiale.

Vers le « néo-industriel » ?

Très répandue est aujourd'hui l'idée selon laquelle l'industrie serait vouée à être remplacée par les services, ces derniers devant être à la société de demain la locomotive que fut, durant l'ère industrielle, le secteur secondaire.

L'article ci-dessous souligne que la réalité n'est pas si simple, que d'une part l'industrie conserve un rôle moteur dans la croissance et, d'autre part, qu'au lieu de substitution entre secteurs, il conviendrait davantage d'insister sur les transferts s'opérant entre eux et qui se traduisent par une tertiarisation importante de l'industrie et une industrialisation des services...

Au temps où la puissance se mesurait au nombre de cheminées d'usine, l'industrie bénéficiait d'une image forte et globalement positive. Maintenant qu'elle est plus propre et plus silencieuse, souvent plus « intellectuelle », ses atours seraient-ils moins séduisants ? Le fait est que la puce, le microbe et l'électron sont moins populaires que ne l'étaient jadis le charbon ou le métier à tisser, et, plus près de nous, le derrick ou le barrage hydro-électrique.

On parle volontiers de « post-industriel », d'ateliers fermés, plus rarement des nouveaux nés. Comme si l'on extra-

polait les avatars des mines et des filatures de Lotharingie à l'ensemble du monde industriel. Des produits nouveaux, on admet qu'ils sont prometteurs, mais en émettant le doute qu'ils puissent offrir une compensation suffisante au déclin des industries traditionnelles. Ils ne feraient pas le « poids » : le vocabulaire est significatif.

Mais qu'entend-on par poids ? Est-on réellement attentif à toutes les facettes du développement industriel ? Que nous disent les chiffres à propos de la croissance industrielle globale, lorsqu'on agrège produits anciens et produits nou-

Ce texte est extrait de la lettre trimestrielle de la Compagnie de Saint-Gobain, *Economie et Industrie*, n° 47, septembre 1987.

veaux ? L'industrie et le tertiaire sont-ils si antithétiques ? Bref, quel est l'avenir des laboratoires et des usines dans l'économie de demain ?

L'industrie reste motrice

D'abord, place à la statistique. Reportons-nous aux comptes nationaux compilés par les services de la Banque Mondiale, et comparons production industrielle et PIB. Etant précisé que l'industrie est entendue ici au sens large, et qu'elle

inclut tous les produits, anciens et nouveaux. Les taux de croissance sont exprimés « en volume », ou plus exactement en valeur à prix constants.

Le diagnostic est clair et net. Si l'on raisonne sur l'ensemble des vingt années, le rythme de croissance de l'industrie apparaît soit égal (dans les pays développés) soit supérieur (dans les pays en développement) à celui du PIB. Lorsqu'on se limite aux cinq dernières années, le tableau change un peu, du fait de l'inflexion de l'industrie dans les pays à revenu intermédiaire ; reste qu'au niveau mondial, l'écart entre croissance industrielle et croissance globale est encore positif.

Tableau 1. — La croissance mondiale de 1965 à 1985
(taux annuels moyens, en %)

	PIB		Industrie		Ecart Ind-PIB	
	65-80	80-85	65-80	80-85	65-80	80-85
Pays à revenu faible (270 \$)	4,8	7,3	7,6	9,3	2,8	2,0
Pays à revenu intermédiaire (1 290 \$)	6,5	1,7	7,6	1,2	1,1	- 0,5
Pays industriels à économie de marché (11 810 \$)	3,7	2,3	3,6	2,5	- 0,1	0,2

Source : Banque Mondiale (Rapport 1987).

On ne voit donc pas que la production industrielle décline tendanciellement, même en termes relatifs. Si le sentiment d'un certain retrait a pu se répandre, c'est que l'on raisonne le plus souvent à partir de séries à prix courants. Quand on calcule ainsi la part de l'industrie dans le PIB des pays les plus avancés et que l'on répète la même opération année après année, on constate effectivement un amenuisement progressif de cette part, mais ce phénomène est dû principa-

lement à la baisse des prix des produits industriels. Phénomène qui traduit l'heureux effet des progrès de productivité. Les deux éclairages sont vrais. On produit dans le monde, de plus en plus de produits industriels et ceux-ci sont de moins en moins coûteux : croissance en volume et baisse des prix relatifs, c'est la définition même du développement industriel. C'est un processus normal et bénéfique, car il permet de dégager du pouvoir d'achat au profit du tertiaire,

dont les progrès de productivité sont moins rapides. Dans cette optique, le terme « désindustrialisation » n'est pas faux, mais l'ennui est qu'on l'assimile souvent à la notion de recul : comme si la production industrielle en volume progressait moins que le PIB, ou même déclinait en termes absolus. Le tableau 1 montre qu'il n'en est rien. L'industrie demeure jusqu'à plus ample informé, une force motrice au niveau mondial. Ce raisonnement est, bien sûr, beaucoup mieux vérifié pour les pays du Tiers-Monde que pour les régions les plus développées. Mais une analyse tant soit peu détaillée montre que même dans les « vieux » pays, le panorama industriel n'est pas si sombre.

Aujourd'hui et demain

Commençons par les Etats-Unis, dont la structure sectorielle a fait l'objet d'une analyse approfondie par le « Bureau of Labor Statistics »¹ sur la période 1969-1984. L'étude souligne d'abord que s'il est exact que l'expansion des effectifs s'est faite essentiellement dans le tertiaire, cette expansion ne s'est pas opérée au détriment des secteurs producteurs de biens (goods-producing sectors) : industries manufacturières, construction, mines, agriculture. Ainsi le nombre des personnes employées dans l'industrie manufacturière est demeuré à peu près stable durant ces quinze années, aux fluctuations conjoncturelles près (conclusion corroborée par les résultats de 1985 et 1986).

Passant à l'horizon 1995, la même analyse note que le Bureau du Travail prévoit la création de 1,8 million d'emplois dans les secteurs producteurs de biens de 1984 à 1995. Parmi les 15 secteurs censés augmenter leurs effectifs durant cette période, 8 appartiennent à l'industrie manufacturière ; si l'on se réfère non plus à l'emploi mais à la croissance de la production, le score de l'industrie manufacturière est encore plus net : 11 sur 15. Et de souligner la forte demande prévisible pour les biens d'équipement sophistiqués, les fournitures médicales et les produits pharmaceutiques, les produits liés à la défense.

Tournons-nous vers l'Allemagne Fédérale, dont on nous expliquait naguère (il n'y a pas plus de trois ans) qu'elle était sur le déclin en matière industrielle. Voilà un pays déjà fortement industrialisé, qui n'a bénéficié, depuis le début des années 80, ni d'une reprise interne vigoureuse comme aux Etats-Unis, ni d'une dépréciation de sa monnaie de nature à faciliter des gains de part de marché au plan industriel. Pourtant les résultats sont là : entre 1981 et 1986, la progression de la production industrielle, modeste il est vrai (10 %) a légèrement dépassé celle du PIB (9 %). Et l'emploi industriel, sans retrouver son niveau de 1981, a recommencé à progresser en fin de période, comme le montre une étude récente parue dans les *Chroniques Sedeis*².

L'analyse par secteur permet de discerner, en regard de la contraction des effectifs dans le bâtiment et dans les industries traditionnelles (textile et ha-

1. « Desindustrialization and the shift to services », in *Monthly Labor Review*, juin 1986.

2. Claude Vimont. — « Les problèmes de l'emploi vus d'Allemagne Fédérale » — *Chroniques Sedeis* du 15-03-87.

Tableau 2. — Etats-Unis : les secteurs vedettes de 1984 à 1995

	Croissance des effectifs		Croissance de la production	
	Taux annuel	Rang	Taux annuel	Rang
Services médicaux	4,3	1	4,5	11
Services aux entreprises	4,2	2	5,1	7
Equipeement informatique	3,7	3 *	8,4	1 *
Equipements de manutention	3,7	4 *	5,6	6 *
Transports	3,5	5	—	—
Conseils aux entreprises	3,5	6	—	—
Instruments scientifiques	2,9	7 *	4,8	9 *
Appareils médicaux	2,8	8 *	4,6	10 *
Médecins et dentistes	2,6	9	—	—
Produits plastiques	2,5	10 *	4,3	12 *
Services financiers	2,5	11	—	—
Loisirs	2,5	12	4,2	13
Appareils de radio et télévision	2,3	13 *	5,0	8 *
Missiles et vaisseaux spatiaux	2,2	14 *	5,7	5 *
Composants électroniques	2,1	15 *	7,6	2 *
Médicaments	—	—	4,5	14 *
Communications	—	—	6,6	3 *
Optique	—	—	4,3	12 *
Equipements téléphoniques	—	—	6,0	4 *

* Secteurs manufacturiers.

Source : Bureau of Labor Statistics.

billement, bois et cuirs), des créations d'emplois dans la construction mécanique et électrique, l'industrie chimique et les matières plastiques. Avec, en prime, des effets bénéfiques en amont : les effectifs se sont stabilisés dans la sidérurgie, et développés dans la transformation des métaux (6,5 % entre 1983 et 1986). Qui donc parlait de fatalité du déclin industriel Outre-Rhin ?

Au Japon, le leadership de l'industrie est encore plus net. L'expansion de ce pays est essentiellement celle de ses usines : entre 1965 et 1980, le taux de croissance de l'industrie a excédé de 2,2 % celui du PIB (8,5 % contre 6,3 %), et ce diffé-

rentiel s'est intégralement maintenu alors même que le Japon rejoignait la « cour des grands » : entre 1980 et 1985 l'industrie a progressé au taux de 5,9 % l'an contre 3,8 % pour le PIB.

On nous dit que l'économie nipponne va maintenant entrer dans l'ère tertiaire. C'est possible, mais comme il s'agit de promouvoir surtout les consommations tertiaires à base d'équipements collectifs, forts consommateurs de produits industriels, voilà qui ne manquera pas de fournir à l'industrie japonaise l'occasion de nouveaux développements, même si cela ne profite pas tout à fait aux mêmes secteurs. Ces besoins sont connus : la

Tableau 3. — Japon : besoins de renouvellement des logements

Ancienneté des logements	Parc existant (en 1 000 unités)		Taux de renouvellement (en %)		Demande (en 1 000 unités)	
	1983	1988	1979-1983	1984-1988	1979-1983	1984-1988
1945	3 670	2 200	25,1	40,0	1 230	1 470
1945-1950	1 270	940	15,5	25,7	230	330
1951-1960	3 470	2 920	15,8	15,7	650	550
1961-1970	8 870	7 580	13,3	14,6	1 360	1 290
1971-1975	7 510	6 820	3,3	9,2	260	690
1976-1978	4 410	4 410	—	6,9	—	300
1979-1983	4 670	4 580	—	3,0	—	140
Total (moyennes annuelles)	33 680	41 580	11,9	13,8	3 730 (750)	4 670 (930)

Source : IBJ, d'après le Ministère de la Construction.

Banque Industrielle du Japon (IBJ), les situe dans l'assainissement, les parcs, les routes, les loisirs, et de façon générale toutes les infrastructures qui ont été quelque peu sacrifiées jusqu'ici.

Pour ce qui est de la construction de logements, on prévoit une accélération notable du nombre d'unités construites, qui passerait, selon le cinquième plan, de 5,9 millions d'unités durant la période 1981-1985 à 6,7 millions pendant les années 1986-1990. Pronostic qui semble confirmé par l'IBJ qui évalue à près de 4,7 millions (contre 3,7 antérieurement) les seuls besoins de remplacement.

Et la banque note fort justement que l'investissement logement va jouer un rôle stimulant sur le renouvellement du mobilier, des appareils ménagers et de tous les biens liés à l'habitat. En effet, le bâtiment exerce des effets d'entraînement sur un grand nombre de produits — à commencer par les matériaux — et ce

rôle se renforce à mesure que la mise en œuvre devient elle-même plus industrielle, et donc susceptible de s'articuler plus directement sur les secteurs amont : de quoi remplir les carnets de commandes des usines japonaises pendant une bonne décennie.

Les relais technologiques

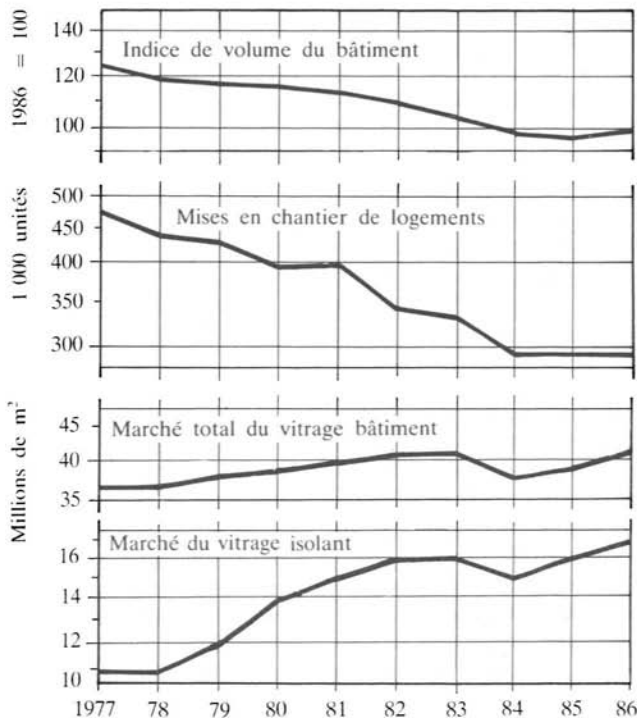
Après ce tour d'horizon géographique, reste à s'assurer de l'évolution technologique. Ne fait-on pas remarquer qu'en fait de produits nouveaux, beaucoup se bornent à offrir une solution de substitution aux produits traditionnels, ce qui, au niveau global, signifierait une croissance zéro ? C'est sûrement vrai dans certains cas. Mais qui oserait prétendre que le développement des matériaux et des

techniques modernes ne déborde pas la simple substitution ? L'auto-radio n'est-il pas un produit entièrement nouveau ? (où est son prédécesseur ?) Et le lave-vaisselle ? Nombre d'appareils ménagers se substituent, certes, à du temps de travail domestique, mais beaucoup plus rarement à un produit préexistant. Il arrive aussi que tel ou tel produit traditionnel retrouve une nouvelle phase de croissance en se rajeunissant, au point de se muer quasiment en produit nouveau. Le cas typique est celui du vitrage isolant

(essentiellement le double vitrage), dont l'expansion, au cours des dix dernières années, explique pour une large part le fait que l'industrie du verre plat ait vaillamment résisté à la crise de la construction, et même globalement progressé.

Le besoin de confort s'est traduit par un doublement des métrages de verre, qui a entraîné ipso facto un accroissement de production, lequel se retrouve intégralement dans l'indice de production industrielle. Raisonnerait-on que l'on peut sans

France : du bâtiment au marché du vitrage



doute transposer à la majorité des produits relevant de la « domotique », actuellement en gestation. Quand on imagine une maison équipée d'un réseau électronique susceptible de regrouper les fonctions de régulation, de sécurité et de communication, on ne peut parler de substitution. Il y a bien là un ensemble de services nouveaux dont le fonctionnement suppose des produits nouveaux.

Le mariage industrie-services

A travers cet exemple, on met le doigt sur une tendance de fond : l'association entre industrie et services. Spontanément, on est sensible à ce qui se passe sur le devant de la scène : d'un côté la fermeture des mines et des hauts fourneaux, de l'autre le développement des soins esthétiques, des agences de voyages ou des consultants de tout acabit. Mais il n'y a pas que le tertiaire à l'état pur, reposant sur le muscle ou la matière grise. Il y a aussi beaucoup de services qui ne peuvent fonctionner que par le truchement d'équipements. On l'a vu à propos de la domotique, mais c'est également vrai du tertiaire collectif, dont on voit mal comment il se développerait sans support matériel. En France, après l'éducation et les transports, les loisirs vont prendre le relais : ce qui signifie peut-être moins de béton, mais davantage de produits manufacturés.

Dans les entreprises, la symbiose produits/services est déjà largement amorcée. Il suffit de comparer les services de comptabilité d'aujourd'hui, armés d'une foule d'esclaves électroniques, avec ceux de 1950, encore artisanaux. Quant aux services de trésorerie, ils n'existeraient

tout simplement pas s'ils ne disposaient de leur arsenal informatique.

Dans un domaine tout autre, celui de la santé, on a les yeux fixés sur l'aspect « soins » proprement dits, prodigués par le praticien ; mais le développement des appareils n'est-il pas plus spectaculaire encore, y compris celui des gadgets qui seront bientôt à la disposition des particuliers ?

Ce dernier exemple montre qu'il est des cas où le produit industriel vient non plus seulement en association mais en substitution au service. Evolution logique à partir du moment où la « faim » de services pousse les prix à la hausse dans des secteurs où les progrès de productivité sont faibles. La solution est alors dans l'« industrialisation » : au lieu d'acheter une fourniture de service, par exemple chez le coiffeur ou chez le médecin, on se procure le produit qui permet de se servir soi-même. Aujourd'hui on se coiffe avec le « babyliiss », demain on contrôlera soi-même sa tension artérielle avec un appareil individuel.

On voit l'ampleur de la révolution. Dans le « panier » de nos produits industriels, ce qui diminue à vue d'œil (en termes relatifs), ce sont les biens de consommation courante et les biens d'équipement volumineux, au moins en Europe, parce que nous avons dépassé la phase « quantitative » de l'industrialisation, à base de méga-usines. Ce qui se développe, ce sont les équipements collectifs, les appareils domestiques et les produits industriels liés aux services ou se substituant à eux. Ce qui est évidemment prometteur pour qui peut et sait jouer sur ces deux plans. Un tel mélange « industrio-tertiaire » nous déroute encore mais ce sera notre lot quotidien, sous peu. C'est le néo-industriel.

Volontés d'Europe

Commission des Communautés Européennes ¹

A l'occasion du 30^e anniversaire du Traité de Rome, la Commission des Communautés Européennes a réalisé un sondage destiné à dresser un bilan de l'appréciation des Européens sur leur appartenance à la Communauté, à évaluer leurs attentes et leurs prévisions à moyen et long terme, ainsi que les efforts qu'ils seraient prêts à consentir pour contribuer à la construction européenne. Le papier ci-dessous rend compte des principaux résultats de cette enquête qui témoigne de la volonté de plus en plus affirmée des Européens de construire l'Europe et de mobiliser leurs forces pour rendre possible ce grand rêve collectif.

Le bilan de 30 années

Une large majorité des citoyens de la Communauté Européenne estiment que l'appartenance de leur pays à la Communauté est une « bonne chose ». 9 % seulement d'entre eux estiment que c'est une « mauvaise chose », et 5 % seulement des citoyens des six premiers Etats membres considèrent cette adhésion comme négative.

L'adhésion à la CE est importante

Dans cet Euro-Baromètre spécial « Europe 2000 », nous avons posé une question se référant explicitement à l'anniver-

saire et nous avons voulu savoir quelle « importance » revêt cette adhésion.

« Il y a trente ans, en 1957, a été créé ce que l'on appelle « Le Marché Commun » et votre pays fait partie depuis 1957 de cette « Communauté Européenne ». Que vous soyez personnellement pour ou contre, est-ce que le fait que (votre pays) fasse partie de la Communauté Européenne vous paraît quelque chose de très important, d'important, de peu important ou de pas important du tout ? »

Les Européens expriment clairement que l'appartenance de leur pays à la Communauté Européenne est importante, voire très importante. C'est l'avis de 74 % d'entre eux (80 % des réponses, cf. tableau 1), et même de 80 % (86 % des réponses) des ressortissants des six pays fondateurs.

1. Cet article est tiré de l'édition spéciale de l'Euro-Baromètre élaboré pour le trentième anniversaire des Communautés Européennes.

Tableau 1. — Importance de l'appartenance à la Communauté

Il y a trente ans, en 1957, a été créé ce que l'on appelle « Le Marché commun » et (votre pays) fait partie depuis... de cette « Communauté Européenne ».

Que vous soyez personnellement pour ou contre, est-ce que le fait que (votre pays) fasse partie de la Communauté européenne vous paraît quelque chose de très important, d'important, de peu important ou de pas important du tout ?

	B	DK	D	Gr	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	CE 12
Très important	32	24	24	24	24	37	29	41	29	21	14	20	29
Important	39	33	51	42	44	46	37	46	52	57	43	40	45
Peu important	15	21	14	11	10	8	14	6	10	8	7	21	12
Pas important du tout	5	12	4	15	5	3	9	2	3	5	6	13	6
Ne sait pas	9	10	7	8	17	6	11	5	6	9	30	6	8
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Légende valable pour tous les tableaux :

B : Belgique, DK : Danemark, D : RFA, Gr : Grèce, E : Espagne, F : France, IRL : Irlande, I : Italie, L : Luxembourg, NL : Pays-Bas, P : Portugal, UK : Grande-Bretagne, CE 12 : Communauté Européenne à 12.

L'appartenance à la Communauté Européenne est bénéfique

Ils estiment également que « tout bien considéré », l'appartenance de leur pays à la Communauté Européenne est bénéfique.

Le bilan accuse, en définitive, un solde nettement positif au niveau européen. 53 % des personnes interrogées estiment

que leur pays a bénéficié de son appartenance à la Communauté Européenne : soit deux avis sur trois. Ce score est encore meilleur si l'on s'adresse aux ressortissants des six pays fondateurs, c'est-à-dire ceux qui ont effectivement 30 ans d'expérience communautaire (voir graphique 1) : 65 % (trois sur quatre des personnes qui se sont exprimées). Depuis que cette question figure dans le sondage de l'Euro-Baromètre, le nombre de réponses positives a tendance à

Tableau 2. — Appartenir à la Communauté, un atout ?

Tout bien considéré, estimez-vous que (votre pays) a bénéficié ou non de son appartenance à la Communauté Européenne ?

	B	DK	D	Gr	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	CE 12
Oui	66	52	59	58	15	61	58	73	77	67	41	39	53
Non	15	27	23	29	62	23	28	14	11	12	24	48	30
Ne sait pas	19	21	18	13	23	16	14	13	12	21	35	13	17
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 3. — Appartenance à la communauté : importance et avantage

	Appartenance bénéfique %	Appartenance non bénéfique %
Appartenance importante	95	55
Appartenance pas importante	5	45
Total	100	100

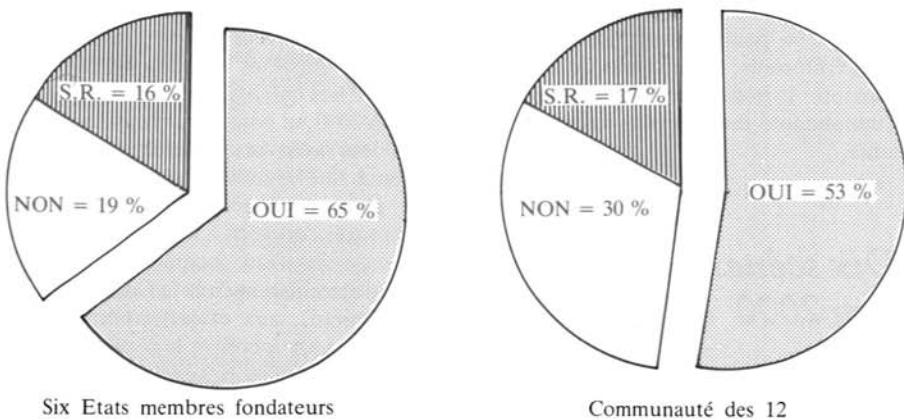
SO/PR 2 252 réponses sur 11 920 personnes interrogées, soit 18,9 %.

augmenter, les ressortissants des nouveaux Etats membres étant encore un peu plus hésitants (voir le graphique 2).

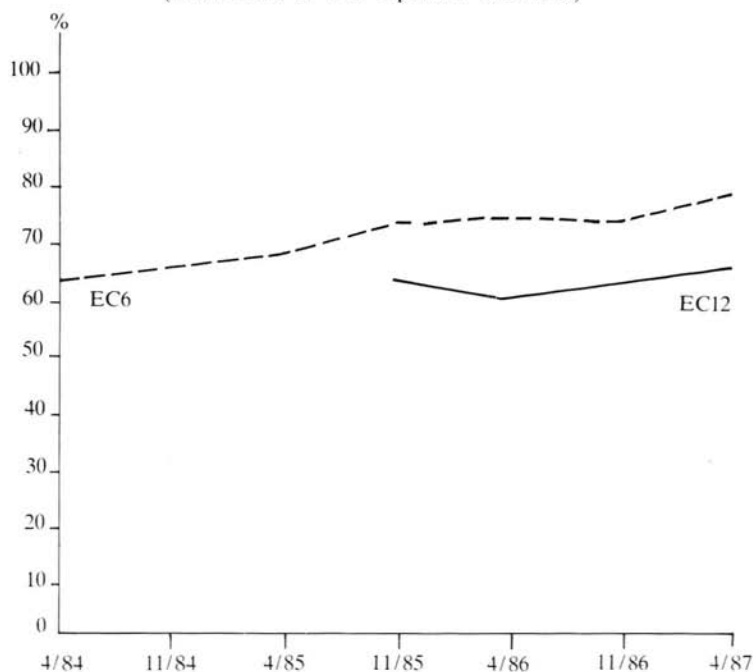
Pour savoir si les personnes qui estiment que l'appartenance de leur pays à la Communauté est bénéfique pensent aussi que cette appartenance est importante, force est de comparer les réponses à ces questions (tableau 3). Il n'est pas très

surprenant de constater finalement que 95 % des personnes qui estiment que l'appartenance de leur pays est bénéfique, considèrent que cette appartenance est importante (ou très importante). Toutefois, la majorité de ceux qui estiment que l'appartenance de leur pays n'est pas bénéfique ont le sentiment que cette appartenance est néanmoins quelque chose d'important. Contrairement à

Graphique 1. — Bénéfice de l'appartenance à la CE



Graphique 2. — **Bénéfice de l'appartenance à la CE**
(1984-1987, % des réponses obtenues)



ce que l'on peut souvent lire dans certains éditoriaux, les citoyens de la Communauté Européenne estiment que la Communauté revêt la plus haute importance.

Dix scénarios pour l'an 2000

Après ce coup d'œil rétrospectif, bref mais encourageant, nous avons invité les personnes interrogées à se tourner vers

l'avenir. Nous leur avons présenté dix scénarios illustrant ce que pourrait être la vie de nos enfants, notre vie en janvier de l'an 2000, et nous leur avons demandé si, à leur avis, ces scénarios « seraient devenus une réalité ou non » d'ici là. Les sujets évoqués avaient trait, en termes très concrets, à la vie quotidienne (argent, télévision, langues parlées, liberté de circulation dans la Communauté tout entière), aux efforts communs de l'Europe pour accroître la sécurité (lutte contre les catastrophes écologiques, lutte contre le terrorisme, défense commune contre des menaces extérieures éven-

Tableau 4. — Scénarios « Europe de l'an 2000 »

« Maintenant, essayons d'imaginer l'Europe des années 2000. Par exemple, supposons que nous sommes au mois de janvier de l'année 2000. Veuillez me dire si vous pensez que les choses suivantes seront devenues une réalité ou non ? »

	Probable	Improbable	Exclu
Vous, vos enfants, pouvez regarder, en plus des chaînes de télévision que vous recevez aujourd'hui en 1987, une ou plusieurs chaînes de télévision européenne (<i>Télévision</i>)	86	7	7
En face des catastrophes qui peuvent toujours se produire, par exemple marées noires, incendies de forêts, explosions industrielles, etc. nous luttons ensemble au niveau européen (<i>Catastrophes</i>)	71	15	14
Nous luttons en commun contre le terrorisme et par exemple, on peut arrêter et juger toute personne présumée coupable d'un délit grave quel que soit le pays de la Communauté Européenne où elle s'est réfugiée (<i>Terrorisme</i>)	71	15	14
Vous, vos enfants, utilisez couramment des billets et des chèques en monnaie européenne (<i>Monnaie</i>)	50	33	17
Vous, vos enfants, vous déplacez, étudiez, travaillez, vivez dans n'importe quel pays de la Communauté Européenne comme vous pouvez le faire aujourd'hui, en 1987, dans votre pays (<i>Liberté de circulation</i>)	62	24	14
Vous, vos enfants, parlez une langue de plus que celle(s) que vous parlez en 1987 (<i>Langues</i>)	62	26	12
Vous, vos enfants, êtes appelés à voter sur une constitution européenne proposée par le Parlement Européen (<i>Constitution</i>)	53	25	22
Vous, vos enfants, êtes appelés à voter pour l'élection du chef du gouvernement de l'Europe (<i>Élections</i>)	50	30	20
Nos soldats utilisent des équipements et des matériels communs, et assument ensemble la sécurité de la Communauté Européenne contre les menaces extérieures (<i>Défense</i>)	49	30	21
Le chef du gouvernement de l'Europe parle d'égal à égal avec les dirigeants des États-Unis, de l'Union Soviétique, etc. (<i>Statut intercontinental</i>)	44	35	21

tuelles), au rang et au statut de l'Europe dans les relations intercontinentales (par exemple, vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique ou de l'Union Soviétique) et, enfin, la possibilité de prendre part à un référendum sur une constitution européenne ou à une élection d'un chef de gouvernement de l'Europe (voir tableau 4).

Il convient de souligner, tout d'abord, que le nombre de personnes qui estiment qu'aucun des scénarios présentés ne se réalisera d'ici au début du siècle prochain est très faible (une personne sur vingt) et que la plupart des scénarios sont considérés comme réalisables d'ici à 13 ans par un Européen sur deux au moins.

Pour avoir une vue d'ensemble des résultats exprimés, il semble opportun de dénombrer les Européens qui donnent des réponses positives aux divers scénarios. Nous obtenons donc la classification suivante (uniquement les personnes qui ont répondu) :

1. Télévision européenne 92 %
2. Lutte contre les catastrophes
écologiques 83 %
3. Lutte contre le terrorisme . . . 83 %
4. Liberté de circulation, de rési-
dence, d'études, de travail . . 72 %
5. Nombre de langues parlées
plus élevé qu'à l'heure ac-
tuelle 71 %
6. Référendum sur une constitu-
tion 68 %
7. Election d'un chef du gouver-
nement de l'Europe 63 %
8. Défense commune 62 %
9. Monnaie européenne 60 %
10. Europe sur le même pied que
les Etats-Unis d'Amérique,
l'URSS 56 %

Cette classification met en relief le schéma bien connu typique aux sondages de masse : les gens prennent plus facilement

position sur des questions qui semblent les concerner directement et personnellement dans leur vie quotidienne. Les questions politiques occupent moins de place bien que de nombreux problèmes de « la vie quotidienne » dépendent de facteurs politiques préalables tels que la monnaie européenne commune (billets de banque et chèques émis en ECU) ou la liberté de s'inscrire à toute université de la Communauté (ERASMUS).

La classification des personnes sans opinion sur les divers thèmes de notre scénario souligne également la tendance générale à prendre plus facilement position sur des questions « non politiques » (vraies ou hypothétiques) :

1. Télévision 7 %
2. Langues 12 %
3. Terrorisme 14 %
4. Catastrophes écologiques . . 14 %
5. Liberté de circulation 14 %
6. Monnaie 17 %
7. Elections 20 %
8. Défense 21 %
9. Statut intercontinental . . . 21 %
10. Constitution 22 %

Les personnes interrogées estiment qu'il est pratiquement sûr, à 100 %, que la télévision européenne verra le jour, et qu'eux-mêmes ou leurs enfants parleront une langue de plus qu'à l'heure actuelle. Aussi, refusent-elles très rarement de prendre position. L'examen des réponses positives ainsi que des refus met en relief une conclusion que l'on trouve habituellement dans les « Euro-Baromètre » : les « nouveaux » problèmes politiques se régleront le mieux, croit-on, à un niveau européen par rapport aux problèmes politiques « classiques ». Les problèmes de monnaie, de relations extérieures, de défense et de rang ou de statut international sont des problèmes classiques ». Il s'agit de questions abstraites et qui ne

préoccupent pas « l'homme de la rue » comme, par exemple, une constitution. (A noter que les Anglais, à qui l'idée d'une constitution européenne pourrait sembler étrange — étant donné que la leur n'est pas coulée dans un texte unique — sont prompts à répondre à cette question. Ils arrivent en avant-dernière position dans le classement des refus à cette question parmi les 12 échantillons nationaux !

En ce qui concerne les *réponses négatives*, autrement dit, si nous comptons le nombre de personnes qui estiment que les divers scénarios de janvier 2000 ne sont pas réalistes, nous ne relevons qu'un seul élément neuf dans notre enquête globale : le nombre de personnes qui ne croient pas dans le billet de banque ou le chèque en ÉCU est relativement élevé (voir graphique 3).

1. Télévision	7 %
2. Terrorisme	15 %
3. Catastrophes écologiques . .	15 %
4. Liberté de circulation	24 %
5. Constitution	25 %
6. Langues	26 %
7. Elections	30 %
8. Défense	33 %
9. Monnaie	33 %
10 Statut intercontinental	35 %

Bien que l'argent (ou le manque d'argent) soit un phénomène de la vie quotidienne, la monnaie est à la fois une chose très politique et symbolique de ce que les anciens aimaient appeler « Souveraineté ». L'innovation Giscard-Schmidt en 1979, l'ÉCU, s'est heurtée à de fortes résistances dans plusieurs Etats membres de la Communauté dès que la possibilité a été évoquée d'en faire une monnaie réellement commune. S'il est vrai que trois pays seulement accusent une majorité opposée à une monnaie commune (Danemark, Pays-Bas et

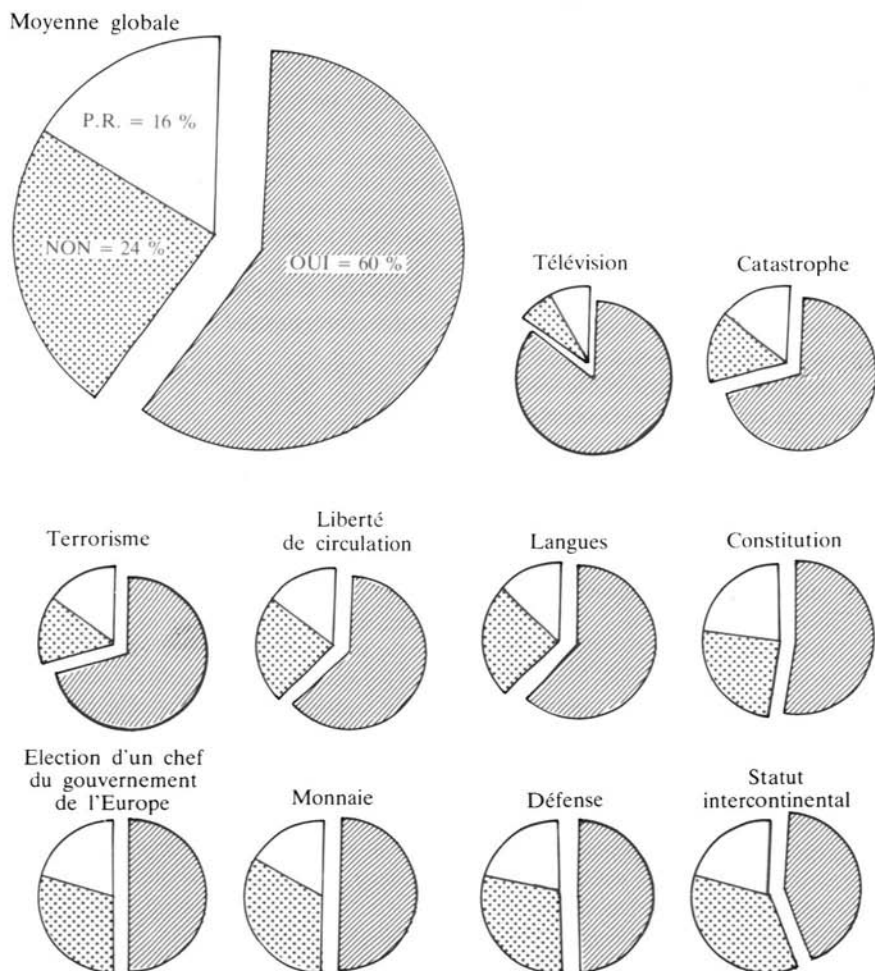
Grande-Bretagne), trois autres pays accusent des minorités nettement hostiles (Italie, France et Luxembourg). A cet égard, il ne faut pas oublier que des rejets catégoriques enregistrés lors de sondages démontrent l'existence de sentiments enracinés plus profondément que ce n'est le cas pour les réponses positives ou les refus de prendre position.

Télévision et statut intercontinental de l'Europe

Il y a deux sujets qui, dans notre série de scénarios, frappent au premier coup d'œil pour la régularité avec laquelle ils apparaissent à certains endroits précis des diverses classifications présentées jusqu'ici : la télévision occupe toujours la première place, l'idée d'un chef de gouvernement européen « de plain-pied avec ses pairs des Etats-Unis d'Amérique, d'Union Soviétique et autres » occupe toujours la dernière place.

La restructuration radicale de notre paysage audiovisuel qu'entraînent les satellites à rayonnement direct ayant été politiquement décidée, le public européen semble étonnamment bien informé du fait que la *télévision européenne* est sur le point de voir le jour, en d'autres termes, qu'elle sera quelque chose d'« aussi » naturel » que de prendre de l'eau au robinet, en janvier 2000. Nous n'avons pas évoqué, dans notre question, de points tels que le genre de législation européenne pouvant le mieux contribuer à l'organisation technique, mais aussi morale, politique et économique de cette nouvelle réalité. De même, on n'y trouve pas de question sur « qui produit quoi ou achète où ? », quelque importance qu'elle puisse revêtir.

Graphique 3. — Scénarios « Europe 2000 »



Tout aussi étonnant est le réalisme dont font preuve les citoyens européens lorsqu'ils prennent position à l'égard de la question du statut européen dans les

relations intercontinentales. Bien que supérieure aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Union Soviétique en termes démographiques et du point de vue des échanges

internationaux, la Communauté Européenne dépendra toujours, si elle arrive au pouvoir, de l'alliance bien ancrée avec les Etats-Unis d'Amérique. Qui plus est, le nombre d'Européens qui estiment que, d'ici à l'an 2000, ces relations se situeront à un niveau plus équitable, est plus élevé que ceux qui n'y croient pas ! Quoi qu'il en soit, les pays pour lesquels ce scénario n'occupe pas le bas du tableau sont peu nombreux. Les Italiens, dans leur ardeur, vont jusqu'à aligner ce thème sur ceux des « langues plus nombreuses », de la « défense commune » et de la « monnaie commune ». Les Grecs ne font pas confiance à leurs compatriotes européens lorsqu'il s'agit de les défendre (contre les Turcs, peut-on supposer) et croient plutôt à un chef de gouvernement de l'Europe de plain-pied avec ses pairs des grandes puissances. Quant aux Français, même si une majorité d'entre eux est favorable à ce que leur Parlement a rejeté en 1954, c'est-à-dire une « Communauté européenne de défense (trois réponses sur cinq !), ils sont plus nombreux à croire en une équité globale européenne plutôt qu'en une défense commune européenne... (voir tableau 5). Ici frappe la « force de dissuasion » ?

En d'autres termes, lorsqu'on analyse les points de notre scénario relatifs à la « télévision » ainsi qu'« au statut global de l'Europe », nous constatons que les Européens sont parfaitement conscients de ce qui se passe autour d'eux et qu'ils sont en mesure de juger de façon réaliste.

Terrorisme et catastrophes écologiques

Plus de quatre personnes sur cinq ayant émis une opinion (au moins trois sur

quatre de l'ensemble des personnes interrogées) attendent de nous « que nous luttons en commun au niveau européen » contre les catastrophes écologiques telles que la pollution des océans et des plages, les incendies de forêts ou les explosions industrielles et contre le terrorisme, d'ici à janvier 2000.

Tous les grands pays membres de la Communauté Européenne ont été gravement touchés par le terrorisme en 1986, la catastrophe de Tchernobyl et « la mort du Rhin » consécutive au scandale des poisons des usines Sandoz à Bâle ont démontré, une fois de plus, pendant les mois qui ont précédé notre sondage, que ces fléaux modernes ne respectent pas les frontières des Etats et ne peuvent être arrêtés par des barrières douanières ou par des contrôles de passeports. Il est impossible de remédier à ces catastrophes par une action nationale isolée. Les citoyens d'Europe en sont conscients. Les Danois et les Britanniques — bien connus pour leur résistance à l'égard de l'unification européenne à maints égards — dégagent des majorités impressionnantes de deux personnes sur trois et même de quatre sur cinq sur ce point.

Neuf Britanniques sur dix *s'attendent* à ce que la lutte contre le terrorisme, d'ici à janvier 2000, s'organise au niveau du gouvernement européen. Comme nous le verrons plus loin, *ils sont partisans* d'un gouvernement européen adulte, doté des pouvoirs nécessaires dans le cadre des Etats-Unis d'Europe. Plus de trois Danois sur quatre pensent de même en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme mais craignent de perdre leur identité nationale dans une union politique.

Comme les sondages d'Euro-Baromètre effectués dans le passé l'ont habituelle-

Tableau 5. — Scénarios « Europe 2000 »
(Pourcentages de « oui » par pays)

Belgique		Danemark		RFA		Grèce	
télévision	78	télévision	93	télévision	83	télévision	83
catastrophes	69	terrorisme	64	catastrophes	72	langues	75
terrorisme	69	lib. circ.	60	terrorisme	67	terrorisme	68
constitution	64	catastrophes	59	lib. circ.	67	lib. circ.	66
élections	63	langues	54	langues	66	catastrophes	65
monnaie	57	constitution	41	monnaie	53	monnaie	53
langues	57	élections	36	défense	48	constitution	48
lib. circ.	52	défense	32	constitution	47	élections	47
défense	51	monnaie	30	élections	44	stat. interc.	43
stat. interc.	48	stat. interc.	20	stat. interc.	38	défense	41
Espagne		France		Irlande		Italie	
télévision	82	télévision	90	télévision	83	télévision	89
langues	67	catastrophes	79	lib. circ.	69	catastrophes	79
catastrophes	65	terrorisme	75	langues	65	terrorisme	72
terrorisme	65	élections	64	terrorisme	56	constitution	64
lib. circ.	61	constitution	62	monnaie	52	lib. circ.	59
monnaie	53	langues	61	catastrophes	50	élections	56
défense	46	lib. circ.	58	constitution	48	stat. interc.	54
constitution	46	monnaie	56	élections	45	langues	53
élections	45	stat. interc.	52	défense	37	défense	50
stat. interc.	40	défense	51	stat. interc.	37	monnaie	42
Luxembourg		Pays-Bas		Portugal		Royaume-Uni	
télévision	88	télévision	86	télévision	63	télévision	90
terrorisme	79	catastrophes	70	langues	54	terrorisme	83
catastrophes	71	terrorisme	64	catastrophes	51	lib. circ.	69
lib. circ.	68	langues	62	terrorisme	50	catastrophes	68
élections	61	lib. circ.	53	lib. circ.	43	langues	63
monnaie	58	constitution	46	monnaie	40	défense	58
défense	58	élections	42	défense	38	constitution	52
constitution	58	défense	42	élections	29	élections	45
langues	51	monnaie	39	constitution	28	monnaie	45
stat. interc.	51	stat. interc.	38	stat. interc.	28	stat. interc.	42

ment montré, l'opinion publique dans les pays membres de la Communauté Européenne est plus disposée à transférer une partie de la souveraineté nationale à un niveau européen pour ce qui concerne les « nouveaux » domaines politiques tels que la lutte contre le terrorisme, la protection de l'environnement ou l'aide aux pays du Tiers-Monde.

Monnaie, circulation et langues

En 1992, la Communauté Européenne sera censée avoir mis en pratique ce que l'on appelle le marché intérieur unique. Autrement dit, le « Marché commun », créé il y a trente ans, est en train de prendre toute sa signification. Cela revient à dire que les citoyens utiliseront,

L'Europe et les jeunes : quel avenir ?

Si l'on ventile les réponses obtenues à la question par classe d'âge, un élément quelque peu alarmant saute aux yeux. Pour les jeunes, l'« Europe » — bien qu'elle leur apparaisse comme plus importante et plus avantageuse pour leur propre pays — ne les inspire guère et semble leur offrir un potentiel de protection plus faible qu'aux groupes d'âges supérieurs. (La tranche d'âge la plus élevée est aussi la plus réservée).

Ceux qui avaient 24 ans ou plus en 1957, lors de la signature du Traité, sont nette-

ment plus « Européens » que les jeunes. C'est d'autant plus inquiétant que les jeunes reçoivent aujourd'hui une éducation plus conventionnelle que leurs parents. Et, comme il est prouvé que plus le niveau d'instruction est élevé et plus le sentiment « européen » est solide, nous devons prendre d'autant plus au sérieux les résultats de ce sondage.

Parmi les interrogés de 15 à 24 ans, bien qu'une majorité absolue soit en faveur d'un gouvernement européen « d'ici à 30 ans » ainsi qu'à des « Etats-Unis d'Eu-

L'Europe et les jeunes
Importance et avantages accrus mais moins motivante, moins protectrice

	15-24	25-39	40-54	55 +	
<i>Appartenance à la CE</i>					
Important	79	78	75	66	85
Pas important	14	17	18	21	10
Sans opinion	7	6	7	13	5
<i>Appartenance à la CE bénéfique</i>					
Bénéfique	59	56	54	46	62
Pas bénéfique	23	31	32	34	22
Sans opinion	18	14	14	20	16
<i>Gouvernement de l'Europe</i>					
D'ici à 30 ans	56	59	61	54	62
Plus tard, jamais	18	18	16	13	15
Sans opinion	26	23	23	33	23
<i>Etats-Unis d'Europe</i>					
Pour	62	65	68	60	62
Contre	23	20	18	18	20
Sans opinion	15	14	14	21	13
<i>Unité européenne et identité nationale</i>					
Incompatible	12	12	13	16	13
Ne sait pas	43	41	35	32	40
Complémentaire	38	41	44	39	42
S.R.	7	6	8	13	5
<i>10 scénarios « Europe 2000 »</i>					
Moyenne des « oui »	57	61	62	59	58

rope », on obtient des pourcentages plus faibles que pour les personnes âgées. On constate plus fréquemment chez eux une hésitation en ce qui concerne la compatibilité et la complémentarité entre unité européenne et identité nationale. Peu nombreux sont ceux qui estiment qu'il y a complémentarité, bien que le pourcentage de jeunes qui considèrent irrémédiablement l'unité européenne comme une menace pour l'identité nationale corresponde à la (faible) moyenne des autres classes d'âge.

Peu de jeunes ont fourni des réponses affirmatives aux questions de notre scénario et, comme le montre le tableau ci-dessous, ils sont plus souvent « sans opinion ». Les réponses négatives sont nettement plus nombreuses que ce n'est le cas pour des personnes plus âgées. S'agit-il d'un phénomène durable propre aux jeunes d'aujourd'hui ? Un simple sondage

ne permet pas de répondre à cette question. Il conviendrait d'entreprendre des études plus détaillées dans ce domaine même si une nette majorité des jeunes est favorable à l'Europe.

En tout état de cause, le jeune de 1987, date anniversaire du Traité de Rome, est moins Européen que le jeune de 1970 (voir Ronald Inglehart « The Silent Revolution in Europe : Intergenerational change in post-industrial societies », *American Political Science Review*, vol. 65, 1971, pp. 991-1017). Le jeune d'aujourd'hui semble considérer comme acquis ce que ses parents avaient créé au prix de nombreuses difficultés après des décennies de lutte entre les pays qui célèbrent aujourd'hui l'anniversaire de la création de la Communauté dont il n'est, heureusement, pas possible d'imaginer qu'elle puisse encore être le théâtre d'une guerre entre ses Etats membres.

L'Europe en janvier 2000 : les jeunes sont plus sceptiques

		15-24	25-39	40-54	55
Nous luttons en commun contre le terrorisme et par exemple, on peut arrêter et juger toute personne présumée coupable d'un délit grave quel que soit le pays de la Communauté Européenne où elle s'est réfugiée.	oui	68	71	73	72
	non	22	18	14	10
	s.o.	10	11	13	18
En face des catastrophes qui peuvent toujours se produire, par exemple marées noires, incendies de forêts, explosions industrielles, etc. nous luttons ensemble au niveau européen.	oui	67	74	74	70
	non	19	16	14	11
	s.o.	14	10	12	19
Vous, vos enfants, vous déplacez, étudiez, travaillez, vivez dans n'importe quel pays de la Communauté Européenne comme vous pouvez le faire aujourd'hui, en 1987, dans votre pays.	oui	59	62	64	62
	non	29	28	22	18
	s.o.	12	10	14	20
Nos soldats utilisent des équipements et des matériels communs, et assument ensemble la sécurité de la Communauté Européenne contre les menaces extérieures.	oui	45	47	51	53
	non	38	37	28	20
	s.o.	17	16	21	27
Vous, vos enfants, êtes appelés à voter sur une constitution européenne proposée par le Parlement Européen.	oui	46	54	59	53
	non	35	28	21	19
	s.o.	19	18	20	28
Le chef du gouvernement de l'Europe parle d'égal à égal avec les dirigeants des Etats-Unis, de l'Union Soviétique, etc.	oui	39	42	46	48
	non	42	41	34	26
	s.o.	19	17	20	26

tôt ou tard, une monnaie européenne commune dans leur vie quotidienne. En tout état de cause, ils seront censés jouir d'une liberté totale « de mouvement, d'étude, de travail et de résidence dans un quelconque pays de la Communauté Européenne, comme c'est le cas à l'heure actuelle, en 1987, partout dans leur pays ». Sans doute seront-ils en mesure également de communiquer les uns avec les autres, en dépit de langues différentes, comme les Suisses le font déjà depuis un certain temps.

S'il est vrai que certains ont exprimé des doutes sur la question de savoir si la Communauté sera en mesure de réaliser ce marché unique en 1992, il n'en reste pas moins qu'un Européen sur deux au moins s'attend à ce que ce marché soit réalisé, en tout cas, en janvier 2000 (60 % des personnes ayant répondu à la question « monnaie », 72 % en ce qui concerne « la liberté de mouvement » et 70 % en ce qui concerne les « langues »).

La défense et la monnaie sont des domaines politiques qui représentent le plus intensément la tradition et la souveraineté nationale. Ils sont tout à fait compatibles avec ce que nous connaissons des doutes et des hésitations à l'égard d'un concept d'unification européenne, toujours très répandus au Danemark et au Royaume-Uni où l'on ne trouve pas de majorité acquise à l'idée d'une « utilisation quotidienne de l'ÉCU » d'ici à la fin du siècle. A cet égard, le profond scepticisme des Hollandais est surprenant. En ce qui concerne la résistance de la « Deutsche Bundesbank » contre une utilisation plus poussée de l'ÉCU, il convient de souligner que deux Allemands sur trois s'attendent à ce que cette résistance soit vaincue d'ici à l'an 2000.

« L'indépendance nationale » étant un thème récurrent de la rhétorique politique française depuis un certain temps, il n'est pas surprenant de constater que, dans ce pays, la résistance à une devise européenne, est toujours forte (33 % des personnes interrogées n'y comptent pas d'ici à l'an 2000). A noter cependant que, *parmi les douze, la France occupe le troisième rang* des réponses affirmatives au scénario des devises, venant directement après la Belgique et le Luxembourg qui connaissent une union monétaire depuis plusieurs décennies (classement de toutes les personnes interrogées).

Constitution, élections et gouvernement européen

Les gens s'intéressent moins à la politique, dans leur vie quotidienne, que ne le laisserait croire une théorie démocratique normative. C'est là un des résultats les plus importants que les sondages ont mis en évidence depuis leur création, il y a quelques décennies.

Les problèmes politiques européens occupent rarement une place prédominante dans les médias des États membres de la Communauté. Des questions de politique intérieure dominent partout la scène politique. A noter cependant qu'une majorité absolue de citoyens européens estime qu'il y aura ou qu'il y aura eu un référendum « sur une constitution européenne proposée par le Parlement Européen » d'ici à janvier 2000. Même en Grande-Bretagne, 52 % des personnes interrogées le croient (62 % des réponses obtenues). C'est le cas également pour quatre Danois sur sept qui ont répondu à cette question (voir tableau 5).

Théoriquement, les systèmes politiques

parlementaires choisissent leur chef de gouvernement sur une base majoritaire *au sein de leur Parlement*. Pratiquement cependant, de nombreuses démocraties parlementaires nomment un chef de gouvernement qu'elles font élire par les membres de leur Parlement. C'est donc pratique courante des sondages de l'opinion publique de mesurer l'adhésion recueillie par les hommes politiques en se référant à des élections directes hypothétiques d'un chef de gouvernement. Nous avons fait quelque chose de semblable dans notre scénario de janvier 2000. Les résultats obtenus montrent qu'un Européen sur deux croit que des élections permettront de désigner le chef de gouvernement de l'Europe d'ici à cette date.

Parmi les personnes qui ont répondu à cette question, et bien que l'on constate un clivage 50/50 au Danemark et aux Pays-Bas, on n'enregistre dans aucun des Etats membres de la Communauté Européenne une majorité qui ne croit pas à l'éventualité de ces élections dans treize ans (voir tableau 6).

Relance de la Communauté Européenne de défense

L'Assemblée Nationale française a brisé le dynamisme de l'unification politique

européenne au début des années 1950, et plus précisément au mois d'août 1954, en rejetant l'idée d'une Communauté Européenne de défense (entre les six membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) et d'une communauté politique européenne correspondante.

En janvier 1987, ce sont les Britanniques qui sont les plus nombreux à envisager ce scénario : 58 % d'entre eux croient qu'au début du siècle prochain, soit dans treize ans, « nos soldats auront tous, au sein de la Communauté Européenne, le même type d'armes et d'équipement et assureront ensemble la sécurité de la Communauté Européenne contre des menaces extérieures ». Ce chiffre de 58 % des personnes interrogées correspond à 66 % des réponses obtenues à cette question (13 % seulement des personnes interrogées n'ont pas émis d'avis à ce sujet).

Quatre décennies après le fameux discours de Churchill à Zurich et après que les Britanniques (et les Scandinaves) aient empêché le Conseil de l'Europe de se développer en une sorte d'Etats-Unis d'Europe, le vent semble avoir changé de direction.

Il ne faut pas oublier que l'on n'a pas demandé ici si les gens étaient en faveur d'une Communauté Européenne de dé-

Tableau 6. — **Un gouvernement européen ?**

Vous, vos enfants, êtes appelés à voter pour l'élection du chef de gouvernement européen.

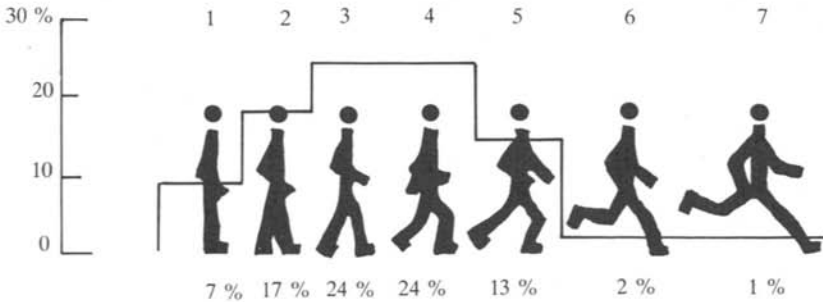
	B	DK	D	Gr	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	CE 12
Oui	63	36	44	47	45	64	45	56	61	42	29	45	50
Non	19	36	32	31	21	23	27	29	27	42	20	42	30
Ne sait pas	18	28	24	22	34	13	28	15	12	16	51	13	20
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

« Euro-dynamomètre »

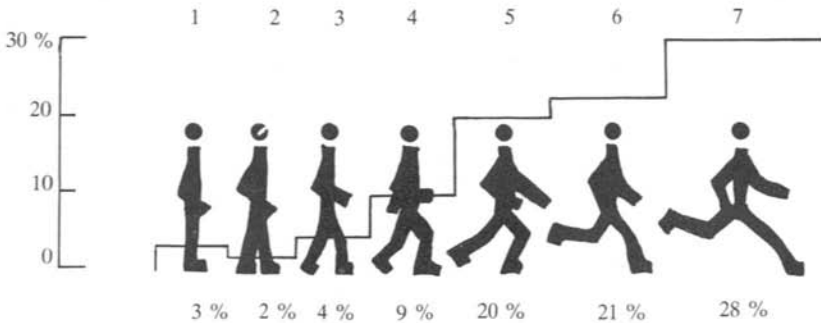
« A votre avis, à quelle allure la Communauté Européenne, l'unification européenne progressent-elles à l'heure actuelle ? Voyez le graphique ci-dessous. Le personnage n° 1 est immobile. Le n° 7 court le plus vite possible. Choisissez celui qui, à votre avis, correspond le mieux au rythme de progression de la Communauté Européenne et de l'unification européenne. »

« Choisissez celui qui correspond le mieux à ce que vous souhaiteriez. »

Progression actuelle



Progression souhaitée



fense. On s'est borné à leur demander de prévoir l'évolution des événements en fonction de leur propre jugement. Ils croient que celle-ci verra le jour, que cette idée leur plaise personnellement ou non. Mais nous leur avons demandé s'ils étaient favorables à un « gouvernement de l'Europe » qui serait doté des pouvoirs nécessaires pour assurer la défense. Les résultats à cette question figurent dans le chapitre suivant.

Europe 2000 : la France vient en tête

D'autres détails intéressants, très nombreux, relatifs à notre scénario, ne peuvent malheureusement pas être rapportés ici, faute de place. Certaines réponses méritent, d'autre part, d'être analysées de manière plus approfondie. Nous y reviendrons plus tard. Une bonne façon de résumer le tout est de comparer par Etat membre le nombre moyen de réponses affirmatives aux dix scénarios proposés :

1. France	6,47
2. Luxembourg	6,44
3. Italie	6,23
4. Royaume-Uni	6,15
5. Belgique	6,08
6. Grèce	5,89
7. Allemagne	5,85
8. Espagne	5,79
9. Pays-Bas	5,42
10. Irlande	5,42
11. Danemark	4,89
12. Portugal	4,23

Parmi les grands pays membres, ce sont la France, l'Italie et le Royaume-Uni qui souhaiteraient voir l'Europe réellement unifiée d'ici en l'an 2000. Sur les douze Etats membres, c'est la France qui est en tête.

Les Européens souhaitent l'union politique

En ce qui concerne l'importance que revêt l'appartenance de leur pays à la Communauté et les avantages qui en résultent, nous avons demandé aux personnes interrogées de donner une *appréciation* de leur perception de la réalité actuelle et passée. Afin de savoir s'ils estiment que les divers scénarios se réaliseront d'ici à janvier 2000, nous leur avons demandé de nous faire part de leurs *attentes*. En outre, nous leur avons demandé de nous communiquer leurs *préférences* en ce qui concerne la *future unification européenne*. Par exemple, nous leur avons soumis l'idée des « Etats-Unis d'Europe ».

Etats-Unis d'Europe

Ces dernières années, bien rares ont été les occasions d'entendre parler ou de lire des documents traitant des « Etats-Unis d'Europe ». Même ceux qui avaient le souci d'une intégration européenne plus poussée ont pris un soin particulier à éviter cette formule tant elle paraissait dépassée et archaïque. Néanmoins, à l'occasion du 30^e anniversaire du Traité de Rome, il nous a paru intéressant de vérifier ces assertions en présentant cette « formule » au public européen actuel. Les résultats ont été extrêmement surprenants.

Deux Européens sur trois sont « très pour » ou « plutôt pour » les Etats-Unis d'Europe (trois réponses sur quatre, cf. graphique 4). Parmi les personnes inter-

Tableau 7. — Vers les Etats-Unis d'Europe

Vous, personnellement, êtes-vous pour ou contre l'évolution de la Communauté Européenne vers la formation des « Etats-Unis d'Europe » ?

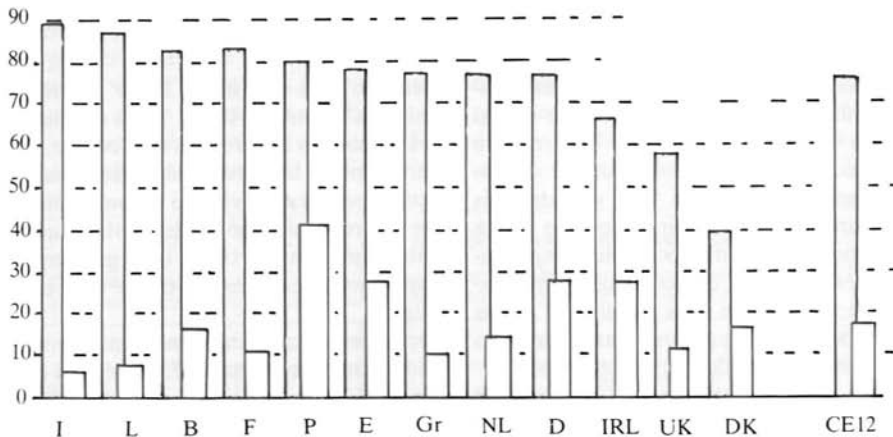
	B	DK	D	Gr	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	CE 12
Très pour	27	9	20	31	24	24	22	38	40	18	16	14	23
Plutôt pour	43	25	36	39	33	50	26	46	40	48	31	38	40
Plutôt contre	11	20	10	10	10	12	13	8	9	12	6	21	13
Très contre	3	30	7	10	6	3	12	2	3	8	6	16	7
Ne sait pas	16	16	27	10	27	11	27	6	8	14	41	11	17
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

rogées dans les Etats membres fondateurs, les chiffres respectifs sont même plus élevés : 70 % sont favorables (83 % des réponses obtenues).

Au vu de ces chiffres, il y a tout lieu de

compléter le slogan que la Commission a choisi pour le 30^e anniversaire du Traité de Rome (« Europe, notre avenir ») par cette expression « les Etats-Unis d'Europe ».

Graphique 4. — Evolution de la CE vers les Etats-Unis d'Europe



■ Pour les EUE, en pourcentage de réponses obtenues.

□ Sans opinion, pas de réponse, en pourcentage des personnes interrogées.

Pour un mieux ou pour... du beurre ?

Les « Etats-Unis d'Europe » sont une formule, un slogan qui rappelle une autre entité politique comprenant la majeure partie d'un continent tout entier :

les Etats-Unis d'Amérique (du Nord). Ce slogan comporte bon nombre de connotations, mais il est tout, sauf précis. Afin d'en savoir plus sur les connotations et les implications que les Européens attachent à cette formule, nous leur avons posé la question suivante :

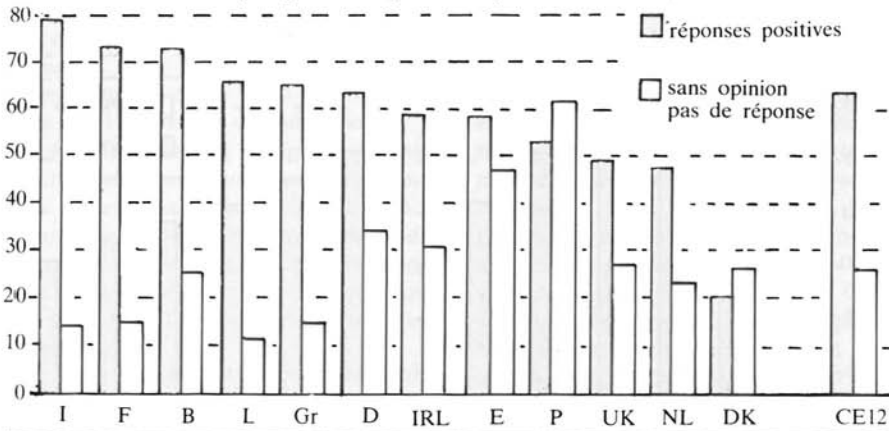
Tableau 8. — A quand un vrai gouvernement européen ?													
<i>Dans quel délai confieriez-vous au gouvernement de l'Europe la responsabilité des domaines de l'économie, des affaires étrangères et de la défense ?</i>													
	B	DK	D	Gr	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	CE 12
Tout de suite	17	1	5	9	8	12	8	16	13	4	1	6	9
Dans les 10 ans qui viennent	18	4	19	29	15	29	19	34	22	12	10	13	21
D'ici 10 à 20 ans	20	10	18	17	8	21	14	19	24	21	9	17	17
D'ici 20 à 30 ans	11	11	13	10	5	10	7	9	15	16	7	12	11
Dans plusieurs générations	5	16	7	7	6	7	7	5	9	11	5	8	7
Jamais	4	32	4	13	11	6	15	4	6	13	6	17	9
Ne sait pas	25	26	34	15	47	15	30	13	11	23	62	27	26
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Par cette question, la possibilité est donnée aux personnes interrogées de dire si elles veulent — et dans l'affirmative quand — voir la Communauté Européenne évoluer vers des « Etats-Unis d'Europe », c'est-à-dire vers une union politique ayant d'importantes responsabilités au niveau du gouvernement européen tandis que bon nombre d'autres compétences resteraient aux mains des gouvernements des pays membres. 65 % des citoyens de la Communauté Européenne qui ont émis un avis « confieraient au gouvernement de l'Europe » la responsabilité de ces domaines politiques importants (47 % des personnes interrogées) au cours des vingt années à

venir, c'est-à-dire avant le 60^e anniversaire du Traité de Rome. 16 % de toutes les personnes interrogées sont contre, du moins pour la durée qui correspond à leur espérance de vie, 26 % ont préféré ne pas répondre. 66 % des Britanniques interrogés sont partisans d'un gouvernement européen dans les trente années à venir.

Deux-tiers des Européens sont favorables à une Communauté Européenne qui ne se limiterait pas à gérer des montagnes de beurre ou des lacs de vin : ils veulent que la Communauté soit responsable des problèmes de défense, des affaires étrangères et des questions économiques en général.

Graphique 5. — Gouvernement de l'Europe
 Responsable de l'économie, des affaires étrangères, de la défense
 dans les 20 années à venir
 (en pourcentage des réponses obtenues)



Voter pour un « étranger » ?

Un Européen sur deux s'attend, d'ici à janvier 2000, à ce que des élections soient organisées pour désigner le chef du gouvernement de l'Europe. Si nous partons de l'hypothèse que, pour l'instant, aucun autre pays n'adhérera à la Communauté actuelle avant l'an 2000, un chef de gouvernement de l'Europe

aurait une nationalité autre que celle des citoyens de onze Etats membres. Acceptent-ils cette éventualité ? Peuvent-ils imaginer de voter pour un ressortissant d'un autre Etat membre en tant que chef du gouvernement de l'Europe ? Test relativement déterminant, semble-t-il, de la « mentalité européenne » des personnes interrogées :

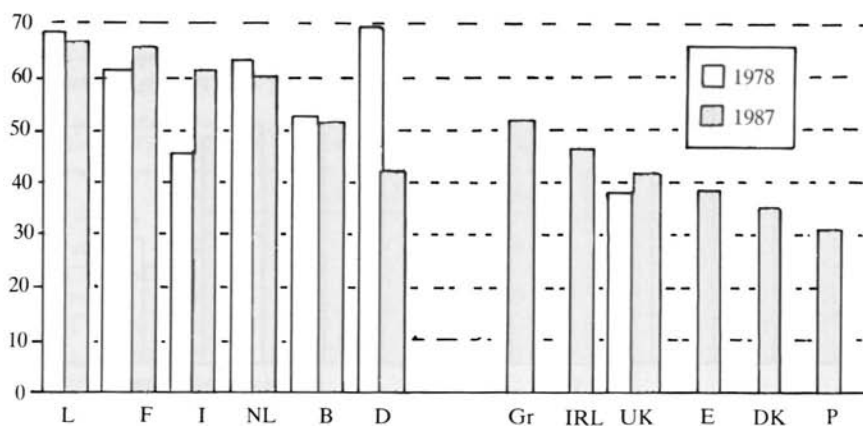
Tableau 9. — Quel chef pour le gouvernement européen ?

Dans le cas de l'élection d'un chef de gouvernement de l'Europe, est-il possible ou exclu que vous votiez pour un candidat qui ne serait pas de votre nationalité ?

	B	DK	D	Gr	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	CE 12
Possible	51	35	42	51	39	65	46	61	66	60	31	42	50
Exclu	18	32	11	25	27	22	23	23	12	16	19	36	23
Cela dépend (spontané)	16	0	29	19	10	6	12	11	13	12	7	12	14
Ne sait pas	15	33	18	5	24	7	19	5	9	12	43	10	13
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Graphique 6. — Chef de gouvernement de l'Europe

Election d'un candidat d'un autre pays : « possible »
(pourcentage des réponses obtenues, 1978-1987)



66 % des Français estiment qu'ils pourraient voter pour un candidat non français, soit 70 % des réponses obtenues. Chiffre étonnant, compte tenu de la position adoptée antérieurement par ce pays.

Si l'on examine plus attentivement le graphique 6 correspondant, on y trouve une foule d'autres détails intéressants. A la lumière des témoignages déjà recueillis par d'autres Euro-Baromètre parus précédemment, il n'est pas surprenant de constater que les Luxembourgeois sont disposés à voter pour un chef de gouvernement européen originaire d'un autre Etat membre. Ils croient en l'unité euro-

péenne et ils savent qu'ils ne représentent que 0,3 % de la population de la Communauté.

Fort heureusement, nous disposons de résultats de sondages effectués en 1970 sur la même question posée dans les six Etats membres de l'époque ainsi qu'en Grande-Bretagne ².

Statistiquement parlant, la légère régression du Luxembourg et de la Belgique n'est pas significative. Les résultats que nous avons déjà mentionnés en ce qui concerne la France pourraient très bien être dus au fait que des élections directes d'un chef de gouvernement européen ont récemment occupé la une des médias en

2. Voir : les Européens : « oui » à l'Europe. Résultats commentés d'un sondage d'opinion réalisé en janvier-février 1970 dans les six pays de la Communauté Européenne et en Grande-Bretagne. Bruxelles : Direction Générale de la Presse et de l'Information de la Commission des Communautés Européennes, mai 1970.

France. La progression des Britanniques est ici moins étonnante si on la compare aux réponses obtenues à la question relative aux Etats-Unis d'Europe, mais elle correspond à une évolution progressive et constante vers une mentalité plus européenne de l'opinion publique britannique.

Plus frappant est le bond en avant fait par les Italiens en ce qui concerne la possibilité pour eux d'élire un Premier ministre des Communautés Européennes qui ne soit pas Italien. L'explication la plus plausible de cette évolution réside, semble-t-il, dans l'attitude positive adoptée par le deuxième grand parti politique du pays, le PCI, à l'égard de l'intégration européenne.

La chute brutale, en République Fédérale d'Allemagne, des réponses positives à la question de l'élection d'un chef de gouvernement non Allemand, est certes le résultat le plus étonnant. Il est vrai que les Allemands — tout à fait partisans de l'unification européenne depuis la guerre — se disent déçus du peu de progrès accompli par l'intégration. Mais les Allemands se montrent également de plus en plus contrariés par la politique agricole commune qu'ils considèrent comme inacceptable. Pour 92 % d'entre eux, la « Communauté Européenne » est synonyme de « montagnes de beurre ». 20 % d'entre eux pensent tout d'abord aux excédents agricoles lorsqu'ils entendent parler de la « Communauté Européenne » ; une vaste enquête sur « Les Européens et leur Agriculture » dans le cadre de l'Euro-Baromètre 27 du printemps 1987, éclairera davantage cet as-

pect du « nouveau scepticisme » allemand vis-à-vis de la Communauté Européenne.

Plus étonnant encore est le résultat apparemment spectaculaire qu'obtiennent les Pays-Bas dans le graphique 6 ! On y constate une légère diminution du nombre de Néerlandais estimant possible de voter pour un chef de gouvernement européen non néerlandais. Cette diminution est statistiquement peu importante, mais c'est précisément là que réside la surprise.

Divers indicateurs permettent de constater une progression sensible du « nouveau scepticisme » vis-à-vis de la Communauté aux Pays-Bas. Il est vrai que les Néerlandais savent qu'ils peuvent tirer avantage de l'appartenance de leur pays à la Communauté Européenne. Il est vrai qu'ils sont déçus du peu de progrès réalisés dans l'unification européenne. Il est également vrai qu'ils semblent avoir perdu leur optimisme à l'égard d'une constitution européenne ou quelque chose de plus important, tel qu'un gouvernement ou des élections européennes. Et pourtant, c'est ce qu'ils appellent de leurs vœux ! Si la réalité politique de la Communauté Européenne actuelle était plus démocratique, ils retrouveraient probablement leur ancien élan intégrationniste.

Il ne s'agit ici que d'une hypothèse. Toutefois, l'opinion publique des deux membres atteints du « nouveau scepticisme », à savoir la République Fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas, mériterait certainement de faire l'objet d'études et d'analyses plus détaillées.

Réchauffement de la planète : faire face !

LUNDI 25 JANVIER 1988, A 11 HEURES
au siège de l'association internationale *futuribles*

Conférence de presse
à l'initiative de Brice Lalonde
Directeur du bureau de Paris
de l'Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement

avec

M^{me} Simone Veil, président du Comité français de l'Année européenne de l'environnement, ancien président du Parlement européen
M. Pierre Morel, secrétaire exécutif du programme de recherche mondial sur le climat Organisation mondiale météorologique

Ce qui n'était qu'une hypothèse est aujourd'hui quasi certitude : sous l'influence des polluants émis par les activités humaines, la terre se réchauffe et ce réchauffement s'accélère. Dans les décennies qui viennent, il faut s'attendre à une perturbation des précipitations et de l'hydrographie, une extension des zones arides, une élévation notable du niveau de la mer. Ces phénomènes auront des effets sur l'aménagement du territoire, l'agriculture, le tourisme et bien d'autres domaines. Il faut en tenir compte dès maintenant pour les limiter et s'y adapter.

Groupe de Prospective du Ministère de l'Environnement
IPEE : 55, rue de Varenne, 75007 PARIS
Tél. : 42.22.12.34 - Demander Arnaud COMOLET ou Claire CARRE

Des idées pour l'Europe

Démontrer et faire exprimer la créativité de l'Europe...

On dit parfois de l'Europe qu'il s'agit d'un pays vieux, usé et fatigué.

Notre point de vue est inverse.

Nous pensons que l'Europe est le lieu privilégié pour l'expression de nouvelles idées de société, que c'est l'espace le plus fécond pour inventer de nouveaux systèmes de relation, de nouveaux modes d'organisation, de nouveaux concepts, de nouveaux systèmes d'équilibre entre la culture et la nature, entre la culture et la technologie, entre l'absence et l'excès de prise en charge, entre l'excès d'individualisme et la négation de l'individu, entre l'excès d'ordre et l'excès de désordre.

L'Europe est mosaïque, disparate, désordonnée : tant mieux. La créativité ne peut pas s'exprimer dans des sociétés rigides, conservatrices, bloquées dans leur système de valeurs monolithique. Elle naît au contraire du conflit, de la contradiction, de la turbulence, du mouvement, de la divergence, du frottement des différences, du brassage culturel.

Entre l'ordre qui paralyse et le désordre qui disperse, la créativité surgit des zones intermédiaires, des périodes intermédiaires, des ensembles flous et souples, des espaces de turbulence où se rencontrent l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, l'histoire et le futur, l'archaïsme et la modernité.

Les concepts de la société nouvelle

s'inventeront en Europe, si les 200 millions d'Européens prennent confiance en eux et mobilisent leur créativité.

Pour contribuer à ce mouvement, nous voulons :

— *faire exprimer*, c'est-à-dire inciter les Européens à chercher des idées et à les exprimer et globalement transformer l'Europe en un gigantesque groupe de créativité ;

— *démontrer, réaliser*, initier le mouvement, lancer des idées/stimulus, donner l'exemple, pour faire réagir et entamer le processus créatif. Réaliser des expériences pilotes.

... à travers des idées concrètes

Le débat sur l'Europe est généralement institutionnel et organisationnel : c'est l'Europe du charbon et de l'acier, l'Europe verte, l'Europe économique et financière, l'Europe militaire, etc.

Nous ne sous-estimons pas l'importance de cette approche.

Mais la nôtre est parallèle.

Nous voulons rendre le concept européen accessible à travers des idées pratiques, simples, concrètes, symboliques, facilement traductibles par les médias pour le grand public.

L'Europe ne doit pas être perçue uniquement à travers l'image des grands débats de Bruxelles ou de Strasbourg mais ressentie, vécue, éprouvée par une multitude de projets ou de signes qui interfèrent avec la vie quotidienne.

... qui témoignent d'un projet culturel

Cette diversité d'idées émises et partagées entre Européens a pour fonction de créer une cohésion, de donner du corps à l'idée européenne.

Mais l'ambition est plus grande : c'est aussi à travers une série d'initiatives et de propositions de signifier un projet culturel spécifique.

Notre société est dominée par le développement technologique. Tant mieux, c'est une grande chance, puisque le progrès technologique va apporter une richesse illimitée et va supprimer l'obligation du travail.

Mais le progrès technologique a ses revers : il détruit la nature, il bouleverse les structures économiques et sociales qui n'ont pas le même rythme d'évolution que lui.

En réduisant brutalement le travail il risque de provoquer une explosion sociale.

Globalement le progrès technologique n'est pas porteur de valeur. Ce n'est qu'un outillage et il doit le rester.

Courir derrière la technologie au lieu de la précéder serait une démarche suicidaire pour l'espèce humaine.

La vocation d'un projet humain est de hiérarchiser les impératifs.

L'Europe a pour ambition de devenir une centrale de matière grise, à l'avant-garde du progrès technologique.

Mais sa différence, c'est qu'elle peut faire émerger également un projet culturel qui mettra la technologie à son service.

C'est en cela qu'elle deviendra le laboratoire de la société du futur.

Elle est bien placée pour le faire.

Traversée par un mur symbolique, elle est au confluent des systèmes de valeur du XIX^e siècle dont elle peut effectuer le dépassement.

Héritière d'une tradition de pensée, elle est riche d'intelligences.

Multiculturelle, mais aussi technologique, elle est bien placée pour inventer un nouvel éco-système social.

Eco-système fluide, mobile, simple où s'équilibrent technologie, nature, culture, et où, face aux systèmes de régulation sociale, puisse s'épanouir l'homme autonome.

Guy Aznar

Président de l'association
Des idées pour l'Europe ¹

1. Des idées pour l'Europe, 22, rue Dussoubs, 75002 Paris, France. Tél. : 33 (1) 48.87.44.05.

La consommation des ménages âgés

Charles du Granrut ¹

Le vieillissement démographique auquel les pays industrialisés seront inévitablement confrontés au cours des prochaines décennies risque-t-il d'entraîner de sensibles modifications dans la structure de consommation des ménages.

Pour essayer de répondre à cette question, Charles du Granrut expose ici les caractéristiques principales de la consommation des ménages français dont le chef est âgé de 65 ans ou plus. Distinguant celles qui résultent de l'effet d'âge, de l'effet de génération et de l'effet de période, il analyse au travers des statistiques disponibles quelles sont les tendances à moyen et long terme qui se dégagent.

La baisse de la fécondité, l'augmentation de l'espérance de vie et l'arrivée prochaine à l'âge de la retraite des générations du « Baby Boom » sont des phénomènes observables dans la plupart des pays de l'OCDE. Ceci a mis au premier plan du débat politique et de l'actualité économique les conséquences du vieillissement. La France n'échappe pas à cette tendance lourde et aux interrogations qu'elle provoque.

D'un point de vue démographique, l'analyse du vieillissement est relativement aisée à faire. Si l'on se place dans une perspective historique de longue période, la tendance au vieillissement ne s'est jamais démentie : les 65 ans ou plus

représentaient 4,4 % en 1776, 8,5 % en 1902 et 13,8 % en 1982. Le vieillissement de la population française est donc un phénomène ancien ayant pour origine la baisse régulière de la mortalité et de la fécondité. La période débutée en 1975 se distingue des précédentes puisque les trois composantes de l'accroissement démographique (natalité, mortalité et migration) entraînent une augmentation plus rapide de la part des personnes âgées par rapport à la population totale. D'un point de vue économique, les conséquences du vieillissement sont difficiles à évaluer et ont été jusqu'à présent peu étudiées. En effet, les économistes se sont intéressés aux effets d'une popula-

1. Futuribles International. Cet article se fonde sur les résultats d'une recherche effectuée par l'auteur dans le cadre du Diplôme d'Etudes Approfondies en Economie Appliquée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sous la direction de M. Georges Tapinos.

tion croissante ou déclinante plutôt qu'à ceux d'une population vieillissante. Cependant, trois grands sujets ont été abordés : les conséquences du vieillissement sur l'activité individuelle, les revenus ainsi que la consommation.

Le présent article étudie la consommation des ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus en France : dans une première partie seront étudiées ses principales caractéristiques telles qu'elles ressortent des enquêtes statistiques tandis que des interprétations seront proposées et des questions posées dans la seconde partie.

Principales caractéristiques

Une première approche de la consommation des ménages âgés peut être effectuée par l'étude du budget de consommation des ménages tel qu'il ressort des enquêtes de l'INSEE.

Les consommations du ménage connaissent une certaine modification selon l'âge de son chef. La composition, comme le poids relatif des différents postes du budget, évoluent au cours de la vie. Ainsi on peut observer le poids plus important des postes de l'alimentation et de la santé par rapport à ceux des « transports et télécommunications » et « culture et loisirs ».

La place de l'alimentation dans le budget du ménage est essentiellement fonction de ses ressources et de sa composition, notamment la présence ou non d'enfants. L'augmentation relative de la part consacrée à l'alimentation peut être expliquée par le fait que ces dépenses sont en grande partie incompressibles et que les ménages âgés ne bénéficient pas

des économies d'échelle de familles plus jeunes et plus nombreuses. Par ailleurs, une place plus importante est consacrée aux alcools et aux produits stockables.

Bien que le poste habitation atteigne un pourcentage quasiment identique dans les budgets des ménages, la physionomie des dépenses qui le composent n'est pas la même. Puisque les ménages âgés ont souvent terminé d'acheter leur logement, le remboursement des crédits d'accession à la propriété occupe une place négligeable (0,85 % contre 4,6 % du budget des ménages de moins de 65 ans). Cependant, le confort du logement des ménages âgés est en moyenne inférieur à celui des ménages plus jeunes (47 % des logements occupés par les ménages de 65 ans ou plus possèdent tous les éléments de confort — eau, installations sanitaires et chauffage central — contre 63 % pour le reste de la population). Aussi, le poste « entretien et réparation du logement » (3,9 % contre 2 % du budget des ménages des moins de 65 ans) est relativement important dans le budget des ménages âgés, à la fois à cause de la vétusté de leur logement et de la nécessité de recourir à des professionnels pour effectuer les réparations.

L'importance moindre du poste « transport et télécommunications » chez les ménages de 65 ans ou plus s'explique en partie par le fait qu'ils possèdent en moyenne moins fréquemment une voiture et qu'ils l'utilisent moins souvent. Le budget voiture représente 5,4 % du budget des ménages de 65 ans ou plus contre 12 % de celui des ménages de moins de 65 ans. Plus généralement, le vieillissement entraîne un repli sur le domicile. Ainsi, les personnes âgées sont moins nombreuses à partir en vacances que le reste de la population. Par ailleurs, l'individu âgé a tendance à prati-

Budget des ménages INSEE 1978-1979						
	Ménages de - 65 ans	Ménages de 65 ans ou +	Ménages 65-74 ans	Ménages 75 ans ou +	Personnes seules 65 ans ou +	Couples sans enfant de 65 ans ou +
Structure % :						
Alimentation	25,0	30,5	29,8	32,0	29,3	31,0
Habillement	7,9	7,0	7,3	6,4	7,0	6,7
Habitation	24,0	24,0	24,2	23,8	28,7	22,5
Hygiène, soins personnes	5,7	9,4	8,5	11,0	10,1	10,0
Transports et Télécommunications	14,3	8,3	9,2	6,6	5,0	8,8
Culture et loisirs	6,7	4,8	4,5	5,5	4,9	4,5
Vacances et week-end	2,2	1,9	2,3	1,4	1,7	2,3
Impôts sur le revenu	5,4	5,3	5,8	4,5	3,7	6,2
Divers	8,8	8,8	8,4	8,8	9,6	8
Montant (francs)	79 142	39 106	43 506	32 570	24 949	47 333
Indices des montants :						
Alimentation	100	60	65	53	37	74
Habillement	100	44	53	33	28	50
Habitation	100	50	56	41	39	56
Hygiène, soins personnels	100	82	82	80	57	105
Transports et Télécommunications	100	29	35	19	12	37
Culture et loisirs	100	36	37	34	23	40
Vacances et week-end	100	46	58	28	26	65
Impôts sur le revenu	100	50	60	35	22	68
Divers	100	50	53	41	34	54
Montant	100	50	55	41	31	60

Taux de départ en vacances sur l'ensemble de l'année selon l'âge des partants				
	1975	1978	1980	1984
0 - 20 ans	58,7	59,2	61,2	63,2
20 - 64 ans	54,3	56,6	58,2	58,5
65 ans ou plus	30,0	32,5	35,7	37,7
● 65 - 69 ans	36,5	36,1	44,5	50,9
● 70 ans ou plus	26,2	30,1	32,1	34,1
Ensemble	52,5	54,3	56,2	57,3

Durée hebdomadaire d'écoute de la télévision (1981) Enquête sur les pratiques culturelles des Français						
	- 5 h	5-9 h	10-14 h	15-19 h	20 h et +	Durée moyenne en h
- 60 ans	8,6	19,6	22,4	16,1	33,3	13,84
60 ans ou plus	3,4	8,0	11,7	12,2	60,7	21,6
● 60 à 69 ans	3,3	9,5	13,2	8,6	64,9	22,1
● 70 ans ou + ...	3,4	6,6	16,0	15,3	57,0	21,3

quer des activités culturelles de plus en plus sédentaires où la télévision occupe une place importante.

Surtout, le budget consommation des ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus est moins élevé en valeur absolue que le budget des ménages de moins de 65 ans. Cependant, le nombre moyen de personnes par ménage est nettement moins élevé chez les ménages de 65 ans ou plus que chez les ménages plus jeunes. En 1979, la taille moyenne des ménages dont le chef avait 65 ans ou plus était de 1,63 contre 2,86 pour les ménages dont le chef avait moins de 65 ans. Ceci permet de penser qu'au niveau individuel la consommation, telle qu'elle ressort de l'analyse du budget des ménages, se réduit avec l'âge mais dans des

proportions moindres que les chiffres par ménage le laisseraient supposer.

Mais l'analyse du budget des ménages est insuffisante pour deux raisons majeures. Premièrement, elle ne prend pas en compte les consommations non marchandes : la consommation de soins médicaux qui augmente très fortement avec l'âge échappe en partie au budget de consommation puisque 10 % seulement des dépenses médicales sont à la charge des consommateurs. Deuxièmement, l'âge exerce une influence sur toutes les consommations d'un ménage, notamment le taux de possession de biens d'équipement.

Pour étudier la consommation médicale, il s'agit donc soit d'enquêter auprès des ménages, soit de recueillir des données

La consommation des ménages âgés

auprès des services de santé. Dans le cas présent, c'est essentiellement l'enquête effectuée par l'INSEE avec la collaboration du CREDOC d'avril 1980 à avril 1981 qui a été utilisée.

Les données chiffrées soulignent que l'âge des individus est le facteur statistiquement le plus important pour expliquer la consommation médicale. L'augmentation de la dépense médicale avec l'âge se manifeste par un double phénomène : d'une part le recours aux soins

(c'est-à-dire le pourcentage de consommateurs) augmente, d'autre part la dépense par consommateur est plus importante aussi bien pour la médecine de ville que pour l'hospitalisation.

La pathologie spécifique des personnes âgées, leurs conditions de vie ainsi que l'organisation du système de soins conduisent à une structure de consommation qui diffère de celle du reste de la population. Cette structure se caractérise par une prépondérance des soins d'hospitali-

Montant et structure de la consommation médicale (INSEE - CREDOC 1980)				
	- 65 ans	65 ans ou +	65-79 ans	80 ans ou +
Pourcentages :				
Visites de généralistes	3,6	5,2	4,8	6,7
Consultation de généralistes . . .	4,0	2,3	2,7	0,8
Spécialistes	6,6	3,3	3,2	3,3
Dentistes	8,8	1,7	1,8	1,2
Radiologues	3,0	1,6	1,7	0,7
Biologie	3,3	2,5	3,0	1,0
Kinésithérapeutes	2,4	2,1	2,0	2,9
Infirmières	2,5	3,3	3,3	3,6
Pharmacie	14,0	24,7	25,7	21,0
Hospitalisation	48,0	50,5	48,0	57,1
Autres	3,8	2,8	2,9	1,8
Montant (francs)	490	1 190	1 140	1 400
Indices des montants :				
Visites de généralistes	100	350	310	532
Consultation de généralistes . . .	100	139	157	57
Spécialistes	100	121	113	143
Dentistes	100	44	47	39
Radiologues	100	129	132	66
Biologie	100	184	220	86
Kinésithérapeutes	100	212	194	345
Infirmières	100	320	307	411
Pharmacie	100	428	427	428
Hospitalisation	100	255	232	340
Autres	100	166	177	135
Montant	100	242	232	285

sation (qui pour des raisons de collecte de données sont quelque peu sous-évalués dans cette enquête) par rapport aux soins de médecine de ville et par une structure particulière des soins de ville.

Pour les personnes âgées, le recours aux généralistes augmente, non seulement en valeur absolue mais aussi en valeur relative, au détriment des spécialistes. Tout d'abord, les généralistes peuvent se rendre au domicile du patient qui ne peut se déplacer, ce qui est souvent le cas pour les personnes âgées de 65 ans ou plus. De plus, les personnes âgées souffrent généralement de plusieurs affections ou troubles qui sont mal définis et qui ne peuvent être traités que par les généralistes. Enfin, le nombre des spécialistes a fortement augmenté durant ces dernières années (par exemple les dentistes) et ce sont surtout les classes jeunes qui y ont recours.

En ce qui concerne la consommation de produits pharmaceutiques, le coût de l'ordonnance est très étroitement lié à l'âge des patients puisque le nombre comme le prix des médicaments augmentent avec celui-ci.

Les dépenses d'hospitalisation occupent plus de la moitié de la consommation médicale des personnes âgées de 65 ans ou plus. Cette augmentation avec l'âge est expliquée selon les enquêtes de morbidité hospitalière par l'importance des pathologies respiratoires, circulatoires et des cancers.

Par les montants qu'elle implique et par le rôle qu'elle a joué dans la croissance d'après-guerre, la possession de biens d'équipement est révélatrice des habitudes de consommation de toute catégorie sociale. Or, les ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus présentent certaines originalités par rapport au reste de la population. Pour les analyser, deux

types de biens d'équipement peuvent être distingués :

- les biens d'équipement dont le taux de possession est arrivé à saturation dans toutes les catégories de la population,

- les biens d'équipement dont les disparités dans le taux de possession sont en partie dues à l'âge.

Le type de biens d'équipement possédés uniformément par toutes les catégories de la population comprend principalement la télévision, le réfrigérateur et le téléphone. Ainsi, la télévision a connu une diffusion très rapide dans toutes les catégories de la population. En ce qui concerne le réfrigérateur, à l'exception des hommes vivant seuls, toutes les catégories sont aujourd'hui équipées à plus de 90 %. Enfin, le téléphone a connu lui aussi une diffusion très rapide notamment sous l'impulsion d'une politique active des pouvoirs publics.

Le type de biens d'équipement dont les disparités de taux de possession sont en partie dues à l'âge, peut être divisé en deux catégories : les biens d'équipement (automobile et machine à laver le linge) arrivés à saturation dans le reste de la population et les biens peu diffusés qu'ils soient les catégories de la population (lave-vaisselle, congélateur, chaîne haute-fidélité, magnétoscope).

Bien que la possession d'une voiture soit devenue la norme dans presque toutes les catégories de la population, les disparités subsistent qui s'expliquent soit par l'âge du chef du ménage ou par son lieu de résidence. En effet, la voiture possède des caractéristiques propres qui rendent son usage ni aisé ni intéressant dans certaines situations. Ainsi les ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus, soit parce qu'ils se déplacent moins ou qu'ils ne peuvent pas (ou plus) conduire,

La consommation des ménages âgés

sont beaucoup moins nombreux à posséder une voiture par rapport au reste de la population. Les ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus sont moins nom-

breux à posséder un lave-vaisselle que les ménages dont le chef est plus jeune, notamment parce que les ménages âgés ne comprennent plus d'enfant.

Pourcentage de ménages possédant :

Une voiture

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	62,7	67,6	72,1
— 65 ans	74,31	80,1	83,0
65 ans ou plus	27,6	32,7	36,0

Une télévision

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	82,2	87,8	91,0
— 65 ans	84,6	88,8	91,0
65 ans ou + ...	75,0	84,8	90,7

Une télévision en couleur

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	9,2	26,8	51,2
— 65 ans	9,6	27,5	52,9
65 ans ou + ...	8,0	24,7	47,7

Un réfrigérateur

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	88,5	93,8	96,1
— 65 ans	91,2	95,4	97,0
65 ans ou + ...	80,2	89,0	93,0

Le téléphone

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	26,4	51,3	79,7
— 65 ans	27,8	52,7	80,7
65 ans ou + ...	22,1	47,1	76,3

Une machine à laver le linge

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	68,7	76,6	81,7
— 65 ans	76,6	82,9	86,6
65 ans ou + ...	44,7	58,7	65,2

Un congélateur

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	13,4	23,0	30,7
— 65 ans	16,1	26,9	35,0
65 ans ou + ...	5,2	11,3	16,2

Un lave-vaisselle

Age du chef de ménage	Déc. 1974	Déc. 1978	Déc. 1982
Tous âges	7,0	12,7	19,7
— 65 ans	8,7	15,6	23,6
65 ans ou + ...	1,6	4,0	6,8

La comparaison des pourcentages de ménages possédant la télévision couleur et un lave-vaisselle souligne les différences qui peuvent exister dans le rythme de diffusion des biens d'équipement. Au début de 1974, la diffusion de ces deux biens était au même point : 7 à 8 % des ménages étaient équipés. Huit ans plus tard, plus de 50 % possédaient une télévision couleur contre 19 % un lave-vaisselle. Les ménages de 65 ans ou plus qui possèdent un lave-vaisselle sont une infime minorité. En effet, l'achat de ce bien est lié à l'activité de la femme et à la taille de la famille, et il existe de fortes disparités selon les catégories sociales. Les mêmes remarques peuvent être faites pour le congélateur. En ce qui concerne la chaîne haute-fidélité, 18 % des ménages en possédaient une en 1979. Seulement 1,3 % des personnes seules

de 65 ans ou plus possédaient une chaîne hi-fi contre 3,9 % des couples de 65 ans ou plus. Au début de 1982, 0,4 % des ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus possèdent un magnétoscope contre 2,9 % pour les ménages de moins de 65 ans.

Interprétation et questions

Pour expliquer les différences qui existent dans les comportements de consommation entre les ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus et le reste de la population, trois effets sont traditionnellement distingués : l'effet d'âge, l'effet de génération et l'effet de période.

L'effet d'âge : le nombre d'années qu'a vécu un individu ou celles qu'il lui restent à vivre peut exercer une influence sur le montant ou le choix de certaines consommations.

Le vieillissement, en réduisant le nombre d'individus composant le ménage et les besoins, modifie les dépenses de consommation. Ainsi, la possession de certains biens d'équipement peut se révéler superflue, vu le peu de temps qu'il reste à vivre au chef de ménage, ou trop chère car les personnes âgées ont des possibilités d'endettement réduites par rapport aux ménages jeunes. L'effet d'âge influence soit la décision du premier achat, soit l'achat de renouvellement du bien d'équipement.

Par ailleurs, la mobilité souvent réduite des personnes âgées ainsi que leurs problèmes de santé entraînent un repli sur le domicile. En ce qui concerne par exemple les activités culturelles ou de loisirs, les personnes âgées appartiennent au groupe de personnes qui regardent le plus la télévision, notamment parce qu'elles disposent de plus de temps libre et parce que la télévision permet de remédier à leur solitude tout en leur permettant de rester chez elles.

Enfin et surtout, l'âge, comme il a été souligné auparavant, est le facteur statistiquement le plus important pour expliquer la consommation médicale.

L'effet de génération : tout individu appartient à un groupe d'individus plus nombreux qui est la génération ou la cohorte. L'effet de génération est profondément historique puisque toutes les générations, même si elles coexistent, ont chacune un passé original ou une manière spécifique d'enregistrer les événements.

Ainsi, en ce qui concerne la consommation de santé, en 1960, les plus forts

consommateurs de soins étaient les personnes de 60-69 ans, en 1970 celles de 70-79 ans et en 1980 celles de 80 ans et plus. Les personnes âgées ne recouraient pas autant au système de soins jusque dans les années 70 malgré leur morbidité, notamment parce que le recours au système de soins ne s'est généralisé que depuis la Deuxième Guerre mondiale. Mais l'entrée dans la vieillesse d'individus ayant déjà des habitudes de consommation, une meilleure couverture sociale et un niveau de vie plus élevé explique cette évolution.

Par ailleurs, de nombreux biens d'équipement ont connu une diffusion relativement tardive pour des individus âgés de 65 ans ou plus. Ainsi, la diffusion massive de l'automobile est relativement récente (en 1981, 17,3 % des femmes de 60 ans et plus possédaient le permis de conduire contre 84 % chez les moins de 60 ans) et la vente à grande échelle du lave-vaisselle ne date que des années 70. En outre, les personnes âgées, appartenant à une génération différente, ont sans doute des habitudes culturelles qui peuvent les rendre réticentes à l'achat de certains biens nouveaux.

L'effet d'âge et l'effet de génération jouent un rôle important pour expliquer la consommation des personnes âgées. Mais ces deux effets se combinent différemment selon les activités ou les biens envisagés.

Parfois ces deux effets tendent à se cumuler comme pour les biens d'équipement, c'est parce que les individus sont âgés et appartiennent à une autre génération que la diffusion des biens d'équipement chez eux se fait moins rapidement. L'utilité de ces biens semble diminuer avec l'âge puisque la personne âgée s'en est passée jusqu'à présent et que de toute façon il lui reste peu de temps à

Les principales caractéristiques de la consommation des personnes âgées aux Etats-Unis en 1984

Malgré une présentation différente, les statistiques extraites de « Consumer Expenditure survey » de 1984 aux Etats-Unis sur le budget consommation confirment les enseignements tirés des enquêtes françaises. La part consacrée à l'alimentation et à la santé est plus importante chez les ménages de 65 ans ou plus que chez les ménages plus jeunes. La place consacrée à

la santé s'explique notamment par une organisation du système de soins où les dépenses à la charge du consommateur sont plus élevées qu'en France. La part consacrée à l'habitation et à l'habillement est constante tandis que les postes « Transports » et « Culture et Loisirs » déclinent.

	25-54 ans	65 ans ou +	65-74 ans	75 ans ou +
Nombre moyen d'individus par ménage	3,1	1,74	1,9	1,5
Nombre moyen de véhicules . .	2,1	1,1	1,4	0,8
Enfants de - de 18 ans	1,1	0,06	0,1	0,0
% propriétaires de leur logement	60	73	76	67
%				
Alimentation	16,4	18,6	19	18
Habillement	5,7	4	4,5	3
Habitation	31	32,5	30,5	35,5
Hygiène - Soins personnels . .	4	11,8	10	14,6
Transports	20,3	16,6	19,1	13
Culture et loisirs	6,7	5	5,7	4
Education	1,3	0,7	0,5	0,9
Assurances - Pensions	10	3,8	4,9	2
Divers	4,6	7	5,8	9
Montant (US \$)	25 484	13 980	15 873	11 196

Source : *Labor Review*, October 1986. — « Spending Patterns of Older Persons ».

vivre. Ce qui était vrai hier pour la machine à laver le linge l'est aujourd'hui pour le magnétoscope ou la chaîne haute-fidélité.

Dans d'autres cas, l'effet d'âge tend à se distinguer de l'effet de génération. Le pourcentage de possesseurs d'automobiles décroît avec l'âge et cela quelles

que soient les générations. De la même façon, les loisirs, même s'il ne s'agit pas des mêmes activités selon les époques, tendent à se recentrer sur le logement et son environnement immédiat.

L'effet de période : les comportements

Les ressources des ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus

Comme tous les consommateurs, les personnes âgées sont soumises à une contrainte de budget. Le montant et la structure de leur consommation se trouvent en partie déterminés par les ressources dont elles disposent. Il est donc indispensable de connaître le montant de leurs revenus pour pouvoir analyser leur consommation. Cependant, les ressources des personnes âgées sont mal connues à cause de leur variété, de leur dispersion et du manque

de données. Plusieurs enseignements peuvent néanmoins être tirés des quelques chiffres disponibles.

Le montant des ressources

L'enquête de 1979 menée par l'INSEE a évalué le revenu fiscal moyen qui comprend les rémunérations des facteurs de production ainsi que les pensions, rentes et allocations de vieillesse avant transferts par ménage, selon l'âge de son chef.

Revenu fiscal moyen par ménage selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et son âge (1979)					
En Francs					
Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage	Age du chef de ménage			Ensemble	
	De 61 à 65 ans	De 66 à 70 ans	Plus de 70 ans	Des plus de 60 ans	Tous âges
<i>Ensemble des actifs</i>	83 050	118 890	101 680	95 630	75 360
Exploitants agricoles	51 930	53 050		52 600	45 970
Professions indépendantes	128 680	133 940		131 960	113 500
Cadres	143 170	264 450		184 980	101 880
Employés et ouvriers	49 780	47 900		49 310	57 410
<i>Ensemble des inactifs</i>	52 950	50 920	42 740	46 550	47 230
Anciens agriculteurs	33 750	40 330	33 320	35 370	35 560
Retirés des affaires	50 880	51 790	48 990	49 880	52 270
Retraités du secteur public	63 540	59 630	51 120	56 020	58 020
Anciens salariés du secteur privé	53 180	50 580	42 070	46 070	46 000
Autres inactifs	34 970	43 610	37 680	37 730	40 610
<i>Ensemble des ménages</i>	61 990	57 730	45 230	51 920	66 380

Source : Enquête sur les revenus fiscaux des ménages en 1979.

L'évaluation du revenu fiscal étant tributaire d'un certain nombre de conventions et de règles (par exemple, les prestations de santé ne sont pas prises en compte), ces chiffres sont partiels. La comptabilité nationale effectue une évaluation plus complète des ressources mais la classification est effectuée en fonction des catégories socio-professionnelles et non pas de l'âge !

Cependant la catégorie des inactifs est la catégorie qui comprend le plus de personnes âgées.

Dans les deux cas, on note une diminution des ressources par ménage par rapport au reste de la population. Mais si l'on prend en compte le nombre de personnes ou le nombre d'unités de consommation par ménage, la situation des personnes âgées

Ressources des ménages par catégorie socio-professionnelle en 1979 (INSEE)		
	Inactifs	Toutes catégories
Revenu disponible brut	68 369	93 116
Nombre de personnes par ménage	1,86	2,76
Revenu disponible brut par personne	36 757	33 860
Nombre d'unités de consommation par ménage	1,58	2,10
Revenu disponible brut par unité de consommation	43 272	44 341

Structure du revenu brut disponible		
	Inactifs	Toutes catégories
Revenus du travail salarié	12,5	47,3
Revenus de la production et de la propriété hors entreprise individuelle	19,4	12,1
Revenu des entreprises	5,2	16,9
Prestation santé	15,9	10,2
Prestation vieillesse	47,4	13,1
Famille - maternité	2	4,5
Autres	1,8	1,5
Impôts directs	- 6,3	- 7,8

de 65 ans ou plus ou des inactifs par rapport au reste de la population s'améliore fortement.

La structure des ressources

L'analyse par type de ressources souligne la prépondérance des revenus de transfert et des revenus du patrimoine au détriment des revenus salariaux. Le développement du système de retraites depuis la Deuxième Guerre mondiale et la baisse brutale du taux d'activité (en 1962, 43 % des hommes âgés de 65 à 69 ans étaient actifs contre 9,4 en 1982), confèrent aux pensions un rôle majeur. Par ailleurs, le montant des prestations de santé s'explique par la dégradation de leur état de santé. Enfin, les revenus tirés du patrimoine s'expliquent par un phénomène

d'accumulation de richesse au cours de la vie active.

Individuellement, les personnes âgées paraissent donc disposer de ressources dont le montant est comparable à celui du reste de la population. L'augmentation du niveau de vie des retraités constitue l'un des grands acquis de la période de l'après-guerre. Par ailleurs, il est indispensable de ne pas avoir une vue réductrice du niveau de vie des personnes âgées. Elles forment un groupe social connaissant des disparités de revenu comparables à celles du reste de la population. La multiplicité des situations familiales, la diversité des revenus et la variété des vies actives passées invitent à la plus grande prudence avant d'effectuer une quelconque généralisation. Derrière un niveau moyen se cache une multitude de situations qu'il ne faut jamais oublier surtout quand l'information fait défaut.

individuels s'insèrent dans un environnement socio-économique, culturel et historique spécifique. Les individus d'âge différent font face au même environnement mais celui-ci peut changer selon les périodes. L'effet de période est particulièrement important pour appréhender leur consommation médicale. L'offre de soins que sont notamment les découvertes médicales et leur diffusion joue un rôle primordial.

L'effet de période vient donc presque en contrepois de l'effet de génération ou de l'effet d'âge. Alors que l'effet de génération et l'effet d'âge expriment différemment les conséquences de l'âge sur le comportement de l'individu économique, l'effet de période souligne l'importance de l'environnement dans lequel s'inscrit son comportement.

Ces trois effets — effet d'âge, effet de génération, effet de période — sont étroitement liés et difficiles à isoler. Ils soulignent la complexité de l'influence du temps sur la consommation. Chaque individu possède une histoire, ce qui modifie la perception de son environnement qui, lui-même, influence son comportement et ses choix. La complexité et la nouveauté du sujet font que les analyses actuelles des rapports entre temps et économie sont encore partielles et insatisfaisantes. Il n'en demeure pas moins que toute étude prospective concernant les conséquences du vieillissement dans les sociétés occidentales se devra d'élucider ces rapports.

Néanmoins, la problématique — effet d'âge, effet de génération et effet de période — est incomplète pour deux raisons majeures.

Tout d'abord, d'autres effets doivent être pris en compte. Ainsi, l'influence du sexe sur la consommation et des an-

ciennes catégories socio-professionnelles auxquelles appartenaient les personnes âgées est peu étudiée. Ainsi, il existe certaines différences entre la consommation médicale des personnes âgées issues des professions intellectuelles et celles issues de professions manuelles, les premières ayant plus recours aux spécialistes que les secondes.

Surtout, la consommation des ménages âgés doit être envisagée à la lumière de leurs ressources. Or, celles-ci sont mal connues dans leur globalité et leur dispersion. Peu d'études ont été réalisées sur l'évolution des revenus en fonction de l'âge. Les quelques éléments dont on dispose montrent qu'il existe une grande dispersion tandis que la structure des ressources des ménages âgés est caractérisée par le poids important des revenus de transfert (prestations de vieillesse et prestations de santé) et des revenus de patrimoine (en 1979, 38,5 % des ménages de 65 ans et plus déclaraient un revenu du patrimoine contre 21,3 % chez les moins de 65 ans) et par une faible part des revenus d'activité. Il n'en demeure pas moins que l'augmentation continue du pouvoir d'achat dans les années récentes a permis aux ménages âgés d'être une force de consommation à part entière.

Enfin, l'allongement de la durée moyenne de vie et l'amélioration de l'état de santé ont modifié la vie des personnes âgées. Les personnes âgées vivent plus longtemps et mieux. Leur indépendance s'est accrue dans les années récentes. Néanmoins, la vieillesse est une période marquée par l'incertitude et la fragilité. Fragilité de l'état de santé et proximité de la mort font que la consommation des personnes âgées ne pourra jamais être semblable à celle des gens plus jeunes.

Le vieillissement et ses conséquences ne peuvent laisser indifférent, non seulement toute personne intéressée par la démarche prospective, mais aussi tout citoyen. Le présent article ne fait pas de prédiction, il n'est qu'une photographie du présent. Cependant, en soulignant que la consommation des ménages dont le chef a 65 ans ou plus est marquée par certaines caractéristiques particulières, il a cherché à montrer que le vieillissement de la population dans les sociétés à économies développées représente un défi intellectuel, économique et politique.

C'est un défi intellectuel puisque malgré le foisonnement des recherches, l'étude du vieillissement en est à l'état embryonnaire et notre compréhension en demeure imparfaite. D'un point de vue médical, le vieillissement est par certains

aspects un mystère tandis que ses conséquences multiples sont mal appréhendées.

Il représente un défi économique puisqu'il va falloir adapter l'outil de production à une population active vieillissante et permettre la satisfaction de nouveaux besoins notamment en matière de santé. Cela implique donc la réalisation d'investissements, la fabrication de nouveaux produits et la fourniture de nouveaux services. Cette adaptation sera d'autant plus malaisée qu'elle devra s'effectuer dans un environnement économique difficile.

Enfin, il s'agit d'un défi politique puisque l'augmentation du nombre des personnes âgées de 65 ans ou plus nécessitera une redistribution des ressources entre les différentes générations et du pouvoir entre les différents pays.

Bibliographie sélective

- Audirac, Pierre-Alain. — « Les personnes âgées : de la vie de famille à l'isolement ». — Paris : INSEE, 1985, pp. 39-54, in *Economie et statistique*, mars 1985, n° 175.
- Babeau, André. — *La fin des retraites ?* — Paris : Hachette, 1985, 432 p.
- Charraud, Alain ; Choquet, Olivier. — « L'inégalité devant les incapacités physiques ». — Paris : INSEE, 1984, pp. 25-36, in *Economie et statistique*, octobre 1984, n° 170.
- Desplanques, Guy. — « L'inégalité sociale devant la mort ». — Paris : INSEE, 1984, in *Economie et statistique*, janvier 1984, n° 162.
- Dupuy, Jean-Pierre. — « Les aspects psychologiques de la croissance des dépenses de santé ». — CEREBE, document ronéotypé, 1973.
- Durr, Jean-Michel ; Saboulin, Michel. — « L'âge des Français : contrastes régionaux et opposition ville-campagne ». — Paris : INSEE, 1985, pp. 25-32, in *Economie et statistique*, janvier 1985, n° 173.
- Gaymu, Joëlle. — « Les populations âgées en France au recensement de 1982 ». — *Population*, n° 4-5, 1985, pp. 699-724.
- Gombert, Monique. — « Les Ressources des ménages par catégorie socio-professionnelle en 1979 ». — Paris : INSEE, 1985, 61 p. Bibliogr., n° 509 des Collections de l'INSEE, décembre 1985, série M, n° 116.
- Hatchuel, Georges ; Mannoni, Pierre. — *Les retraités et leurs ressources*. — Paris : CREDOC, 1983.

La consommation des ménages âgés

- Kessler, Denis ; Masson, André. — « Transmission, accumulation et immobilité intergénérationnelles des patrimoines », in *Consommation*, n^{os} 3-4, 1979, pp. 77-105.
- Kessler, Denis ; Masson, André ; Strauss-Kahn, Dominique. — « Système de retraites et épargne des ménages en France ». — *Revue Economique*, vol. 31, 1980, pp. 1157-1177 in : « *Revue Economique* », novembre, n^o 6.
- Lecomte, Thérèse avec la collaboration de Bienenfeld, G. — *Evolution de morbidité déclarée, France, 1970-1980*. — Paris : CREDOC, 1984, 209 p.
- Le Fur, Philippe ; Sermet, Catherine. — *Clientèle, morbidité, prescriptions en médecine libérale. Echantillon national 1982-1983*. — Paris : CREDES, 1985, 412 p.
- Mizrahi, André ; Mizrahi, Arié. — *Débours et dépenses médicales selon l'âge et le sexe. France, 1970-1980*. — Paris : CREDES, 1985, 130 p.
- Moutardier, Mireille. — « Les budgets des ménages en 1978-1979 ». — Paris : INSEE, 1982. — 239 p. Bibliogr. n^o 422 des Collections de l'INSEE, décembre 1982, série M, n^o 97.
- Vergier Daniel. — « Les disparités d'équipement des ménages en biens durables. Enquête Equipement Ménager 1979 ». — Paris : INSEE, 1982. — 238 p. INSEE, Archives et documents, octobre 1982, n^o 57.
-

Rencontres prospectives

26-28 février 1988, Paris (France)

La Fédération des Clubs d'Investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne réunit « 100 Cigales et leurs entreprises » en un Forum de l'épargne de proximité et de l'économie alternative qui a pour titre « concevoir et créer autrement ». *Contact* : M^{me} G. Vigneron, Fédération des Clubs d'Investisseurs, 28, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris, France. Tél. : (331) 42 71 61 74.

3-5 mars 1988, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)

Le ministre de l'Environnement, le ministre de la Santé et l'International Society for Research on Civilization Diseases and Environment organisent un symposium international sur « Homme... Santé... Environnement ». *Contact* : Secrétariat AEE, c/o Ministère de l'Environnement, 5 A, rue de Prague, L-2348 Luxembourg. Tél. : 48 80 07. Téléc. : 2536. Téléc. : 400 410.

10-12 mars 1988, Lyon (France)

Les entretiens de Lyon : l'informatique et la vie porteront sur le thème « Imagerie médicale et systèmes experts appliqués à la médecine ». *Contact* : Xavier Dullin, Package, 55, montée de Choulans, 69323 Lyon Cedex 05, France. Tél. : (33) 78 42 29 53. Téléc. : 330295.

22-23 mars 1988, New York (USA)

Dixième conférence annuelle de planification stratégique organisée par le Conference Board ayant pour thème « Getting value from Strategic Planning ». *Contact* : The Conference Board Inc. P.O. Box 4026, Church Street Station, New York, N.Y. 10261-4026. Tél. : (212) 759 09 00.

11-13 avril 1988, Bologne (Italie)

La Confédération Italienne des Services Publics aux Collectivités Locales, le Comité régional CISEL d'Emilie-Romagne, Bologne et le Centre d'Etudes des Systèmes et des Technologies Avancées (CESTA), Paris organisent une Conférence conjointe, « CIT-TECH 88 » sur le thème « Les Collectivités locales : carrefour de l'innovation ». *Contact* : M. Ivan Pizzirani, CISEL E.R., Viale Berti

Pichat 2/3^e, I.40127 Bologna, Italie. Tél. : (51) 27 87 38. Téléc. : 213313 ACoSeR.

25-28 mai 1988, New Delhi (Inde)

La prochaine Assemblée Générale de la SID (Society for International Development) a pour thème : « Pauvreté, développement et survie collective ». *Contact* : Henry Helmich Executive Director, SID international secretariat, Palazzo Civiltà del Lavoro, 00144 Rome Eur Italie. Téléc. : 612339 GBGI.

30 mai-4 juin 1988, Nice (France)

« La cité du XXI^e siècle », thème commun des congrès de la Fédération internationale des Ingénieurs municipaux (FIIM) et de l'Association des Ingénieurs des villes de France (AIVF). *Contact* : Secrétariat du congrès de la FIIM - 11, rue Saint-François de Paul, 06300 Nice, France. Tél. : (16) 93 80 72 82.

12-15 juin 1988, Amsterdam (Pays-Bas)

Huitième Symposium International de Prospective organisé par l'International Institute of Forecasters. *Contact* : Symposium Secretariat, c/o Organisatie Bureau Amsterdam bv, Europaplein 12, 1078 GZ Amsterdam, Pays-Bas. Tél. : (31) 20-44 08 07. Téléc. : 13499 RAICO.

20-23 juin 1988, Espoo (Finlande)

Le Technical Research Centre of Finland organise un symposium international sur « les technologies économes ». *Contact* : Technical Research Center of Finland, Vuorimiehentie 5, SF-02150 Espoo 15, Finlande. Tél. : 35 80 45 61, Téléc. : 122972 VTTHASF.

3-8 septembre 1988, Pékin (Chine)

« L'avenir du développement : perspectives culturelles, économiques, scientifiques et politiques » est le sujet de la X^e conférence mondiale de la World Futures Studies Federation. *Contact* : Mrs Eleonora Masini, Casella postale 6203, Roma-Prati, Italie. Tél. : (39 6) 87 25 29. Téléc. : 613529.

16-19 septembre 1988, Paris (France)

SECU PLUS, premier salon national de la protection sociale. *Contact* : PADCO, 64, rue du Rocher, F 75008 Paris. Tél. : 42 93 60 25. Téléc. : 281624 Padcof.

Familles d'hier et d'aujourd'hui

Hélène Levy

L'institution familiale est bouleversée de toutes parts : la baisse de la mortalité fait aujourd'hui coexister trois générations tandis que celle de la fécondité réduit le nombre de frères et sœurs.

La chute de la nuptialité et la montée du divorce dénotent une crise du mariage. En témoigne aussi la croissance de la cohabitation, qui en se diffusant se banalise.

D'avantage de familles monoparentales, toujours plus de solitaires : ce n'est pas le mariage seul qui est mis en cause, mais le couple lui-même.

Il est généralement admis que la taille de la famille se réduit progressivement sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation. La réalité est cependant plus complexe : la baisse de la fécondité et celle de la mortalité ont des effets contradictoires sur l'étendue des liens familiaux.

La baisse de la mortalité permet la coexistence de trois générations plus souvent que par le passé : depuis les années 1960, sur cent enfants qui viennent au monde, quarante environ ont leurs quatre grands-parents vivants, alors que cinq sur cent seulement étaient dans ce cas au XVIII^e siècle [1].

Phénomènes nouveaux également : la plus grande longévité des couples due à l'allongement de l'espérance de vie, et la montée du nombre des personnes vivant seules. Les plus de 60 ans sont de plus en plus souvent isolés, 2 650 000 en 1982 — principalement des femmes — au lieu de 1 750 000 en 1962.

La baisse de la fécondité, autant que celle de la mortalité, agit sur l'étendue des liens familiaux. Elle réduit la taille des fratries : entre la France du XVIII^e siècle et la France de 1960, le nombre moyen de frères et sœurs est passé de 6,5 à 2,8 [1]. Mais les grandes fratries du passé étaient exposées à une forte morta-

Ce texte est repris d'*Ecoflash*, n° 21, septembre 1987. (Dossier documentaire et pédagogique établi par le Centre national de documentation pédagogique et l'INSEE à partir de données déjà publiées).

Les notes bibliographiques se trouvent en fin d'article.

lité infantile et juvénile : en France au XVIII^e siècle, la moitié seulement des enfants mis au monde survivaient à l'âge de cinq ans. « La famille nombreuse, dont tous les enfants survivent, aura donc été un phénomène récent et passager, caractéristique des générations et des catégories sociales à mortalité déjà réduite et à fécondité encore élevée » [1].

Aujourd'hui la fécondité semble se stabiliser en France à un niveau assez bas : 1,84 enfant par femme en 1986 contre 1,79 en 1983, niveau le plus bas enregistré en dehors des périodes de guerre. Ce chiffre recouvre de très fortes disparités selon les milieux sociaux (encadré 1). Intervient également la taille de la famille : quelle que soit leur origine sociale, les femmes issues d'une famille nombreuse ont un peu plus d'enfants que les autres ; la fécondité serait héréditaire ! [3].

Moins de mariages

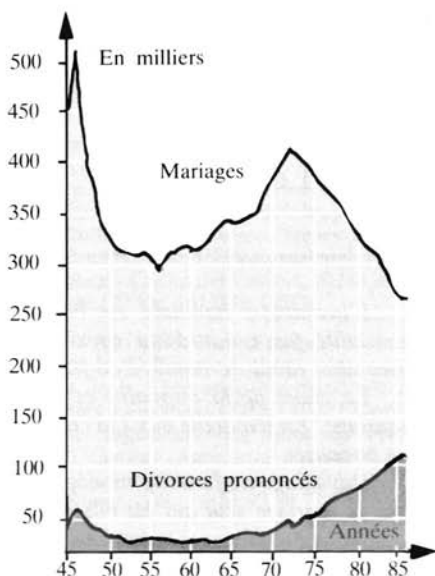
La nuptialité baisse : depuis 1972 où il avait atteint le niveau le plus haut depuis l'après-guerre (416 000), le nombre de mariages ne cesse de décliner. En 1986, 266 000 mariages seulement ont été célébrés (graphique) [4].

Cette baisse porte essentiellement sur les premiers mariages. Elle résulte de la combinaison de deux effets :

— effet de comportement : il y a une désaffection à l'égard du mariage, liée en partie seulement au développement de l'union libre [5] ;

— effet de calendrier : l'âge au premier mariage, qui diminuait depuis la guerre, augmente depuis 1972. En 1986, les hommes célibataires se sont mariés en moyenne à 26,4 ans et les femmes à 24,3

Mariages et divorces



Sources :

Mariages : Etat civil.

Divorces : INSEE (jusqu'en 1970).

INSEE, Ministère de la justice (1970-1981).

Ministère de la justice (depuis 1981).

En 1972, changement de source et de série : aux divorces directs prononcés sont ajoutées les séparations de corps et les conversions.

ans, soit deux ans de plus qu'en 1974 [4] [6]. Cet effet est en partie lié au développement de la cohabitation pré-nuptiale.

Depuis 1972, les effectifs des générations qui arrivent à l'âge du mariage continuent à augmenter, mais à un rythme insuffisant pour compenser la baisse de la propension à se marier, ce qui restait le cas de 1964 à 1972. Si le comportement actuel à l'égard du mariage ne change pas, la proportion de célibataires définitifs sera de 47 % pour les générations actuellement en âge de se marier [4]. A titre de comparaison, seuls 10,5 % des

Fécondité et milieu social

La « courbe en U », mise en évidence dans les années 1950, exprime le lien entre fécondité et milieu social : élevée chez les agriculteurs et les ouvriers, plus réduite dans les catégories moyennes, en hausse à nouveau parmi les cadres et professions libérales. Toutefois, au bas de l'échelle sociale, la fécondité s'élève beaucoup plus qu'à l'autre extrémité : plus qu'une courbe en U, il s'agit d'une courbe en J inversée, expression classique d'une norme sociale (graphique).

Le nombre des enfants d'une famille est étroitement lié au niveau d'instruction de la mère. Presque 3 enfants chez les femmes sans diplôme, à peine plus de 2 chez celles qui sont titulaires de diplômes techniques, mais 2,4 chez celles qui sont bachelières de l'enseignement général. L'allongement des études ne peut être invoqué pour expliquer une fécondité moindre : on se trouve ici encore en présence d'une courbe en U. C'est que les facteurs sociaux précédemment mis en évidence — catégorie sociale du père ou du mari — sont étroitement corrélés avec le diplôme obtenu par la femme.

Un processus d'ascension sociale réduit le nombre d'enfants. Parmi les femmes dont le mari exerce une profession libérale, les filles de cadres ont près de 3 enfants, les filles d'ouvriers, en moyenne, un peu moins de 2,4. Mais ces dernières ont moins d'enfants qu'une fille d'ouvrier qui épouse un ouvrier [10].

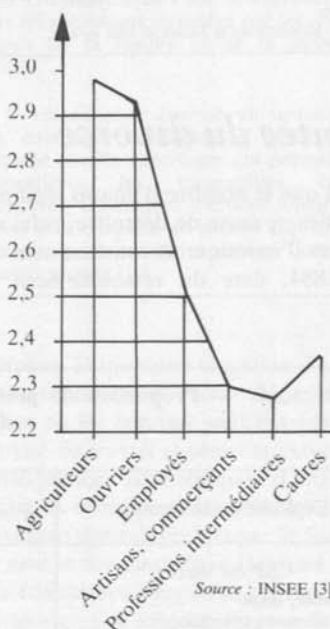
Si le déclin de la fécondité est général, il s'est produit avec une ampleur et un calendrier différents selon les catégories sociales :

— de 1963 à 1968 : première chute de la fécondité, qui atteint surtout les femmes

diplômées (— 20 % pour les bachelières, — 10 % pour les non-diplômées) ;
— à partir de 1972, nouveau déclin de la fécondité. La chute, cette fois-ci, est plus prononcée pour les non-diplômées.

Un modèle de comportement nouveau s'est diffusé dans la société française et les femmes les plus diplômées ont joué un rôle précurseur dans cette diffusion.

Nombre final d'enfants des familles complètes suivant la catégorie socioprofessionnelle du mari



hommes et 8 % des femmes nés entre 1925 et 1929 sont restés célibataires [6]. Toutefois rien ne prouve que ces attitudes nouvelles face au mariage soient irréversibles. En 1986 la diminution du nombre des mariages s'est ralentie. Est-ce une simple pause, ou l'amorce d'un

changement ? L'exemple des pays scandinaves montre que la deuxième éventualité n'est pas exclue. Au Danemark et en Suède, la nuptialité reprend depuis 1983, alors que la baisse y était plus précoce et plus profonde qu'en France [4].

Tableau 1. — Mariages et divorces		
En ‰		
Année	Taux de nuptialité ^a	Taux de divorce ^b
1972	8,1	127,8
1976	7,1	164,9
1980	6,2	225,4
1984	5,1	288,4
1985	4,9	306,1
1986	4,8	—

a) Nombre de mariages/population totale. b) Somme des divorces réduits : pour une année donnée, somme des taux de divorces prononcés pour chaque promotion de mariages.

Source : Ministère de la Justice et Etat civil.

divorce en France. Ce mouvement de longue période s'accélère depuis 1960 [7] [8] (graphique).

La nouvelle loi de 1975, qui facilite le divorce par consentement mutuel, ne semble pas avoir eu d'effet décisif, puisque des mouvements de même sens et de même ampleur se sont produits dans tous les pays européens de même niveau économique, quelle que soit la loi en vigueur [8]. En 1985, 105 962 divorces ont été prononcés en France, soit 288 divorces pour 1 000 mariages (tableau 1). Il n'y en avait que 37 500 en 1970, soit 113 pour 1 000 mariages. Depuis 1981 cependant, l'augmentation des demandes de divorce est plus rapide pour les couples mariés depuis plus de 15 ans, ou au contraire depuis moins de 5 ans [7]. Un mariage sur cinq formé au cours des années 1970 se soldera par un divorce, alors que la proportion est de un sur huit pour les mariages contractés au début des années 1950. Signe des temps,

Montée du divorce

Tandis que le nombre d'unions légitimes nouvelles ne cesse de décroître, celui des ruptures d'unions croît constamment depuis 1884, date du rétablissement du

Tableau 2. — Proportion de premiers mariages conclus entre 1965 et 1969 dissous par divorce en 1982				
En %				
Diplôme de la femme	Ensemble	Aucun diplôme	CAP avec BEPC	Bac + 4 ans
CSP du mari :				
Ensemble, dont	9,8	9,4	11,2	12,1
Agriculteurs exploitants	2,9	3,1	6,5	11,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,5	10,9	6,8	12,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,6	11,5	11,5	9,0
Professions intermédiaires	8,2	7,3	8,3	15,3
Employés	11,9	11,8	15,3	17,4
Ouvriers	9,1	7,4	11,8	16,0

Lecture : 9,8 % des femmes s'étant mariées entre 1965 et 1969 étaient divorcées en 1982. De même, parmi les femmes sans diplôme s'étant mariées à un agriculteur exploitant entre 1965 et 1969, 3,1 % étaient divorcées en 1982.

Source : INSEE. enquête famille [10].

Ménages et familles

Objet d'études économiques, le ménage est défini comme unité de logement : il peut se réduire à une seule personne. La famille, quant à elle, évoque plutôt une réalité sociale.

- La définition des ménages ordinaires, adoptée pour les recensements et les enquêtes INSEE correspond à l'ensemble des occupants d'une unité d'habitation privée, occupée comme résidence principale, quels que soient les liens qui les unissent.

- La population hors ménage ordinaire comprend, pour l'essentiel, ce qu'on appelle les « ménages collectifs » : travailleurs logés dans un foyer, membres de communautés religieuses, personnes âgées en maisons de retraite, etc.

Pour décrire les ménages on peut prendre en compte des éléments globaux : nombre de personnes, nombre d'enfants, revenus, ou bien des caractéristiques attachées à une personne de ce ménage : âge, catégorie socioprofessionnelle du « chef du ménage » ou, depuis 1982 de la « personne de référence ».

Si l'on s'intéresse à la structure du ménage il faut en décrire la composition familiale. On aboutit ainsi à la notion de famille. Elle comprend au moins deux personnes unies par des liens de parenté ou d'alliance : couples mariés ou non, avec ou sans enfant ; adulte, sans conjoint, avec au moins un enfant. Les enfants doivent être célibataires et âgés de moins de 25 ans.

L'INSEE a établi une typologie des familles qui, pour les couples, prend en compte explicitement l'activité des femmes. On pallie ainsi l'une des carences le plus fréquemment signalées par les sociologues de la famille et de la mobilité sociale.

Si le recensement fournit un instantané des structures familiales, il existe une enquête famille spécifique qui permet de reconstituer les biographies familiales [10]. Instrument d'études longitudinales, cette enquête est menée auprès des femmes qui sont interrogées sur leur fécondité passée.

les divorcés, il y a quelques années encore, se remarieraient. C'est de moins en moins le cas depuis 1970 [8].

Le divorce est manifestement lié à la situation sociale des conjoints, mais ce lien n'est pas facile à analyser. On divorce peu dans le monde paysan, que l'on soit exploitant ou bien ouvrier agricole (tableau 2). Poids de la tradition et rôle de l'héritage freinent la diffusion du phénomène [9]. Ouvriers et cadres se situent dans la moyenne : 8 à 9 % de mariages conclus entre 1965 et 1969 se sont terminés par un divorce en 1982. Les employés se détachent avec un taux de 12 % pour la même période.

Si la divortialité dépend peu de la catégorie sociale du mari, elle semble très liée au travail de la femme et à son niveau

d'études. Depuis une vingtaine d'années, la divortialité s'est accrue dans les catégories où les femmes sont entrées sur le marché du travail et peuvent assumer les conséquences économiques d'une séparation. A milieu social donné, les couples divorcent davantage lorsque la femme a un niveau d'études élevé (tableau 2) [9]. Ces remarques suggèrent un modèle de comportement où le divorce s'inscrit dans une stratégie féminine de redéfinition des rôles. A l'appui de cette hypothèse, le fait que parmi les demandes de divorce présentées par un seul époux, les femmes sont majoritaires (73 % en 1985). Les femmes ressentent-elles plus amèrement que les hommes les inconvénients du mariage ? Emploi du temps domestique chargé, compensant une

moindre charge professionnelle, déséquilibre des pouvoirs au sein des couples, faute conjugale : elles considèrent souvent cette situation comme une rupture implicite du contrat de mariage [7]. Dans ce cas, elles demandent le divorce si leur statut social leur permet d'en assurer les conséquences. La garde des enfants leur étant attribuée exclusivement dans 85 % des cas, on peut considérer que le divorce leur apparaît comme un moindre mal, même s'il aggrave leur situation économique.

En somme en 1985, on pourrait encore soutenir comme Durkheim, que « la société conjugale (...) désastreuse pour la femme, est au contraire (...) bénéfique pour l'homme », quitte à inverser la proposition, s'agissant du divorce.

Crise du mariage...

En 1968, on recensait 313 000 couples non mariés, ils étaient près d'un million en 1985. L'union libre s'étend à tout âge, mais à un rythme plus rapide chez les jeunes (tableau 3). De plus, elle dure et se banalise [5]. La cohabitation n'est désormais plus exclusivement une étape précédant le mariage, noué lorsque naît le premier enfant. En 1985, près du quart des jeunes couples de célibataires vivent avec un ou plusieurs enfants.

Toutes les catégories sociales sont concernées. Seuls les agriculteurs exploitants sont en retrait : à 35 ans, 2,3 % d'entre eux vivent sous ce mode, contre plus de 5 % pour les autres actifs [5].

Les comportements régionaux ont aussi tendance à devenir plus homogènes. Exception faite de la région parisienne, les écarts sont faibles. A Paris, l'union libre

est désormais majoritaire chez les hommes de moins de 25 ans vivant en couple. Dans les campagnes un « rattrapage » a lieu. Là encore le phénomène de diffusion est très net [5].

Les étrangers aussi sont concernés par cette vague de fond, pour peu qu'ils soient installés en France depuis longtemps. Ainsi les Espagnols ne se distinguent plus des Français, au contraire des Portugais arrivés plus tard et souvent en compagnie d'une femme épousée au pays. Pour les Maghrébins, la situation est plus complexe, mais la diffusion de l'union libre est manifeste chez les jeunes femmes de la « deuxième génération » : les jeunes Algériennes nées en France ont un taux de cohabitation hors mariage qui est triple de celui des Marocaines et Tunisiennes, même si leur conjoint est Algérien [5].

Loin d'être une mode passagère, l'union libre est la marque d'un changement profond des mentalités. Sans être encore devenue la norme, elle a cessé d'être une manifestation de marginalité.

F. de Singly analyse la cohabitation, dans une optique fonctionnaliste, comme un compromis entre générations et entre sexes [10].

Entre générations : les parents la tolèrent car ils espèrent qu'elle sera provisoire et qu'ainsi seront préservés les rythmes traditionnels de la vie sociale. L'installation professionnelle précèdera le mariage.

Entre sexes : les cohabitants se répartissent les tâches ménagères de manière moins rigide et moins différenciée que les couples mariés. Les femmes qui cohabitent sont beaucoup plus souvent actives que les femmes mariées. Dans une telle démarche, la cohabitation s'analyserait comme une stratégie féminine du même ordre que le divorce.

... ou crise du couple ?

Depuis 1982, le nombre des très jeunes cohabitants plafonne, tandis que le taux de célibat croît rapidement pour tous les âges et pour les deux sexes (tableau 4) [5]. Tous ces indices accréditent l'idée qu'au-delà même du mariage, c'est le couple qui est en partie remis en cause.

Certes, la crise économique et le chômage peuvent expliquer partiellement cette tendance. Mais en même temps on voit apparaître des formes moins nettes : mi-cohabitation, mi-séjour chez les parents, situations qui signalent la fin des « rites de passage », symbolisés naguère par « l'établissement » professionnel et matrimonial. La frontière entre jeune célibataire vivant chez ses parents et jeune marié, s'est transformée en un continuum plus flou et plus précaire, ce qui dénote une hésitation à s'engager dans la vie de couple.

Tableau 3. — De plus en plus de couples non mariés

Configuration des couples	En %	
	1962 ^a	1985 ^b
Ensemble des couples		
Couples mariés	97,1	92,6
Couples non mariés . .	2,9	7,4
Couples où l'homme est âgé de moins de 35 ans		
Couples mariés	97,5	81,7
Couples non mariés . .	2,5	18,3

a) Recensement. b) Enquête emploi.

Source : INSEE [5].

De même, de plus en plus de personnes élèvent seules leur(s) enfant(s). Depuis 1975, on les appelle « familles monoparentales ». L'appellation nouvelle coïncide avec la croissance du phénomène, et le changement du regard que le corps social porte sur lui. Le vocabulaire aupa-

Tableau 4. — De plus en plus de célibataires

En % de la population

Sexe et âge atteint dans l'année	1962 ^a	1982 ^a	1982 ^b	1985 ^b
Hommes célibataires				
de 20 à 24 ans	83,6	85,1	83,2	88,4
de 25 à 29 ans	38,1	40,9	36,6	47,5
de 30 à 34 ans	20,2	19,1	18,1	22,4
de 35 à 39 ans	14,7	11,9	10,9	13,0
Femmes célibataires				
de 20 à 24 ans	56,0	64,7	63,2	71,6
de 25 à 29 ans	19,8	26,2	23,4	31,7
de 30 à 34 ans	12,3	13,3	13,5	15,8
de 35 à 39 ans	10,5	8,9	8,4	8,9

a) Recensement. b) Enquête emploi.

Note : le champ du recensement est la population totale, celui de l'enquête emploi est essentiellement les ménages ordinaires. Il exclut notamment les travailleurs vivant au foyer et les détenus. La proportion de célibataires est plus élevée dans la population totale que dans celle des ménages ordinaires.

Source : INSEE [5].

ravant fluctuant, « femmes chefs de famille », « parent isolé », etc., désignait les personnes ayant des enfants à charge et non les unités familiales auxquelles elles appartenaient. Avec le nouveau vocable, on passe du registre de la déviance des formes familiales à celui de leur variance [10]. Ces familles monoparentales, 740 000 en 1975, sont près de 1 100 000 en 1986, essentiellement des femmes, quel que soit le milieu social.

Si la proportion de veuves régresse, celle des divorcées (près de la moitié) augmente, ainsi que celle des femmes mariées séparées et des célibataires [5]. La présence d'enfants ne suffit-elle plus à contrecarrer le désir d'une vie indépendante menacée par le couple ? L'idée est séduisante mais difficile à démontrer. Le célibat n'est pas toujours choisi, la séparation peut être imposée par des circonstances extérieures au couple.

Quelles sont les particularités des familles monoparentales ?

— Le milieu social : s'il ajoute peu pour les hommes, il est déterminant en revanche pour les femmes. Les employées sont les plus nombreuses à élever seules leurs enfants. Si elles ont été mariées, leurs maris ont pu mourir plus tôt ou bien divorcer davantage, si elles sont célibataires, elles sont mères plus souvent que dans les autres groupes sociaux.

— Les enfants : 11 % des enfants âgés de 16 ans vivent aujourd'hui dans une famille monoparentale. Ce sont des familles peu nombreuses : 56 % d'entre elles comptent un seul enfant [11].

— La cohabitation avec d'autres personnes : les hommes surtout, devant les difficultés qu'entraîne la situation de parent isolé, adoptent cette solution. Dans la quasi-totalité des cas ils vont vivre avec des parents plus ou moins proches. Ils n'en continuent pas moins à former

une famille monoparentale. Si le mariage et le couple sont en crise, la famille reste encore un rempart pour lutter contre la solitude.

Solitude toujours plus fréquente

Elle concernait en 1968 plus de 6 % de la population âgée de plus de 15 ans, elle en touche 10,2 % en 1986 (enquête emploi 1986). Plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural, la solitude culmine à Paris où près de la moitié des logements sont occupés par une personne seule. Les personnes vivant seules sont surtout des personnes de 55 ans et plus (62 %). Les jeunes célibataires, quant à eux, vivent de plus en plus souvent seuls.

Cependant, si l'on fait intervenir la catégorie sociale on perçoit de grandes inégalités selon le sexe et l'âge : avant 35 ans, les hommes cadres ont la plus grande fréquence de vie solitaire, après 55 ans ce sont les ouvriers et employés. Et les femmes cadres sont le plus souvent seules à tout âge... Etudes longues, situation sociale élevée expose les femmes à la solitude, tandis qu'elles en protègent les hommes [11].

La vie solitaire, parfois célébrée comme marque d'une moindre dépendance des individus face à leur groupe, peut aussi être le signe d'une crise : que l'on songe, par exemple au célibat en milieu rural.

Quoi qu'il en soit, cette solitude croissante renforce la tendance déjà constatée à la nucléarisation accrue, les situations familiales alternent désormais en une série de séquences : célibat plus tardif, cohabitation, mariage, divorce, solitude et éventuellement remariage.

Bibliographie

- [1] Levy, M.L. — « Les transformations de la famille ». — *Population et sociétés*, n° 185, novembre 1984.
Les conséquences du passage de régimes à fortes mortalité et fécondité à un régime de faibles mortalité et fécondité, d'après les travaux d'H. Le Bras et de M. Villac.
- [2] Audirac, P.A. — « Les personnes âgées, de la vie de famille à l'isolement ». — *Economie et Statistique*, n° 175, mars 1985.
- [3] Desplanques, G. — « Fécondité et milieu social ». — *Economie et Statistique*, n° 175, mars 1985.
La descendance des femmes nées entre 1917 et 1936, à partir de l'Enquête famille de 1982.
- [4] « Bilan démographique 1986 » — *Premiers Résultats*, n° 82, février 1987.
Statistiques (provisoires) de l'état civil et de l'Enquête démographique auprès de la population des grandes villes. En quatre pages.
- [5] Audirac, P.A. — « La cohabitation : un million de couples non mariés ». — *Economie et Statistique*, n° 185, février 1986.
- [6] Levy, M.L. — « La baisse de la nuptialité ». — *Population et sociétés*, n° 170, juin 1983.
Résumé du Douzième Rapport sur la situation démographique de la France.
- [7] Munoz-Perez, B. — « Le divorce ». — *Données Sociales 1987*.
Le point sur le divorce et le problème de la garde des enfants. Chiffres, concepts et sources. Voir aussi « Le divorce » dans *Données Sociales 1984* où le divorce par région et par CSP est aussi étudié.
- [8] Festy, P. et Valetas, M.F. — « Le divorce et après ». — *Population et Sociétés*, n° 215, juillet 1987.
On divorce aussi bien, qu'on se marie tôt ou tard, qu'on aie des enfants ou pas. Une synthèse d'études françaises, mais aussi norvégienne et anglaise.
- [9] Desplanques, G. — « Cycle de vie et milieu social ». — Collection D 117, INSEE.
Résultats de l'Enquête Famille de 1982. 155 tableaux et graphiques. Les différentes étapes de la vie : définitions, indicateurs, historique des statistiques sur la famille.
- [10] « Les familles d'aujourd'hui », Colloque de Genève, INED-AIDELF, septembre 1984.
Voir Lefaucheur, N. — « Les familles monoparentales : des chiffres et des mots pour le dire », et Singly, F. de. — « La cohabitation : un compromis entre générations et entre sexes ».
- [11] Courson, J.P. et Saboulin, M. de. — « Ménages et familles : vers de nouveaux modes de vie ». — *Economie et Statistique*, n° 175, mars 1985.
Depuis 1968 le nombre de personnes par ménage baisse.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Demain, l'hydrogène

L'utilisation de carburants fossiles n'est pas sans présenter des inconvénients majeurs : ressources limitées, pollution atmosphérique. A cet égard, l'idée qu'il serait intéressant de disposer d'un carburant de substitution qui serait à la fois productible industriellement, non polluant et qui, de surcroît, garderait le caractère stockable des combustibles fossiles n'est pas neuve.

Le constructeur automobile Daimler Benz, associé depuis 1979 au Bundesministerium fuer Forschung und Technologie (ministère fédéral pour la recherche et la technologie), et la firme BMW, associée depuis 1980 à la Deutsche Forschungs-und Versuchsanstalt fuer Luft und Raumfahrt (institut allemand de recherches aéronautiques et spatiales) étudient l'emploi de l'hydrogène sous forme combinée avec des métaux.

Ces recherches révèlent le rôle majeur que pourrait jouer à l'avenir l'hydrogène, qui serait alors obtenu par électrolyse de l'eau, matière première surabondante sur le globe, l'énergie de la réaction de décomposition étant par exemple d'origine solaire (ce combustible est déjà employé à l'heure actuelle dans les propulseurs des lanceurs spatiaux).

Les principaux problèmes associés à l'emploi de ces nouvelles techniques sont relatifs à la sécurité. L'électronique semble toutefois apporter une réponse satisfaisante aux contrôles permanents nécessités de ce fait. De surcroît, bien que l'hydrogène doive apporter dans l'avenir une certaine sérénité à l'égard des problèmes d'approvisionnement en énergie, le prix à payer serait un bouleversement complet des infrastructures de livraison.

Source : Ambassade de France : Bulletin d'actualité de RFA, n° 14.

Les marchés de l'an 2000

Selon les prospectivistes du MITI, les secteurs de grande croissance d'ici à l'an 2000 seront les suivants (valeurs en mille milliards de yens) :

Secteur	Valeur du marché 1985	Valeur du marché an 2000
Loisirs	52,1	106,9
Education	22,1	42,4
Services : vieillissement de la population	23,2	60,5
Information, communications	16,0	59,6
Services : résidents étrangers	1,4	7,9

Japon Economie, n° 209, 31 octobre 1987.

Perspectives économiques

Résumé des prévisions ^a / Taux annuels désaisonnalisés									
	1986	1987	1988	1989	1987	1988		1989	
					II	I	II	I	II
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente									
PNB en volume									
Etats-Unis	2,9	2 3/4	2 1/2	1 3/4	3 1/4	2 1/2	1 1/2	1 3/4	2
Japon	2,4	3 1/2	3 1/2	3	4 1/2	3 3/4	2 3/4	3	3
Allemagne	2,5	1 1/2	1 1/2	1 1/4	3 1/2	3/4	3/4	1 1/4	1 1/2
OCDE Europe	2,7	2 1/4	1 3/4	1 1/2	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/4
Total de l'OCDE	2,8	2 3/4	2 1/4	1 3/4	3 1/4	2 1/4	1 3/4	1 3/4	2
Demande intérieure totale en volume									
Etats-Unis	3,9	2	1	1	2 1/2	3/4	3/4	3/4	1 1/2
Japon	4,0	4 1/4	4	3 3/4	5 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4	3
Allemagne	3,7	2 1/2	2 1/4	2	3 1/4	2	1 3/4	1 3/4	2
OCDE Europe	4,0	3 1/4	2 1/2	2	3 1/2	2	2	2	2
Total de l'OCDE	3,8	2 3/4	2	1 3/4	3 1/2	1 3/4	1 1/2	1 3/4	2
Inflation (indice de prix impli- cité du PNB/PIB)									
Etats-Unis	2,6	3	3 1/2	3 3/4	3 1/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4
Japon	1,8	- 1/4	1	1 1/2	3/4	1 1/4	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Allemagne	3,1	2 1/2	1 3/4	1 3/4	1 1/4	1 1/4	1 3/4	1 3/4	1 1/2
France, Royaume-Uni, Italie, Canada	4,8	4 1/4	4 1/4	3 3/4	4 1/2	4 1/4	4	3 3/4	3 3/4
Autres pays de l'OCDE	7,7	6 1/2	5 1/2	5 1/4	5 3/4	5 1/2	5 1/2	5 1/4	4 3/4
Total de l'OCDE	3,8	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Milliards de dollars									
Balance des opérations courantes									
Etats-Unis	- 141,3	- 156	- 134	- 105	- 156	- 145	- 123	- 109	- 101
Japon	85,8	86	81	79	82	83	79	79	80
Allemagne	37,1	44	41	32	45	43	38	34	31
Total de l'OCDE	- 22,8	- 46	- 50	- 43	- 56	- 51	- 48	- 42	- 44
OPEP	- 34,0	- 7	- 6	- 4	2	- 8	- 4	- 4	- 4
Pays en développement non producteurs de pétrole	- 10,1	12	15	6	17	17	13	9	4
En pourcentage de la population active									
Chômage									
Etats-Unis	7,0	6 1/4	6	6 1/4	6	6	6 1/4	6 1/2	6 1/2
Japon	2,8	3	3	3 1/4	3	3	3	3 1/4	3 1/4
Allemagne	8,0	8	8 1/4	8 1/2	8	8	8 1/4	8 1/2	8 1/2
OCDE Europe	10,9	10 3/4	11	11 1/4	10 3/4	10 3/4	11	11 1/4	11 1/4
Total de l'OCDE	8,3	8	8	8 1/4	7 3/4	7 3/4	8	8 1/4	8 1/4
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente									
Commerce mondial ^b	4,5	3 3/4	4 1/2	3 1/2	8 1/2	3	3 3/4	3 1/2	3 1/2
^a Les hypothèses sur lesquelles sont fondées les prévisions sont les suivantes : — les politiques en vigueur ou annoncées restent inchangées ; — les taux de change ne varieront pas par rapport à leur niveau du 10 novembre 1987 ; plus particulièrement 1 \$ = 133,6 yen et 1,66 deutschemarks ; — prix en dollars (OCDE importations, fob) du pétrole faisant l'objet d'échanges internationaux : 18 dollars le baril. ^b Moyenne arithmétique des taux de croissance des importations et des exportations mondiales en volume. Les autres prévisions ont été établies à partir de données collectées avant la date limite du 20 novembre 1987. Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 42, décembre 1987.									

Le commerce audiovisuel

Mais si, le Japon s'ouvre ! La chaîne publique NHK a annoncé son intention de consacrer, d'ici à avril 1988, 20 millions de dollars à l'achat de programmes européens. Une véritable révolution culturelle dans un pays où la télévision produit traditionnellement 95 % de sa programmation. Et si la zone Asie-Océanie apparaît, sur cette carte, au troisième rang du commerce audiovisuel mondial, c'est grâce à la présence de l'Australie, très active dans les échanges internationaux : qu'on isole ce pays, et les statistiques de la zone (16,5 % des importations mondiales et 3,4 % des exportations) se réduiront comme une peau de chagrin.

Les données recueillies par le BIPE mettent surtout en évidence l'écrasante domination du continent nord-américain sur le marché des images et la forte dépendance de l'Europe occidentale. Etats-Unis et Canada représentent les quatre cinquièmes des exportations, et l'Europe plus de la moitié des importations : 1,682 milliard de dollars. On pourrait objecter que cette somme englobe les échanges entre pays européens. C'est exact : ils constituent 8 % du total, l'Amérique du Nord s'inscrivant pour 89 % ! S'il est vrai qu'au cours des dix prochaines années les pays de la Communauté vont avoir besoin de 500 000 heures de programmes par an, une aggravation du déficit est à redouter, en dépit de l'ouverture relative du marché japonais.

L'affaiblissement du dollar accentue d'ailleurs la performance des industries audiovisuelles américaines. Un exemple dans le cinéma : l'an dernier, les compagnies « majors » d'Hollywood ont accru leurs exportations vers le Japon de 35 % en yens, mais de 94 % en dollars. Et le

recul qu'elles constatent cette année ne les inquiète pas outre mesure : il n'affectera pas vraiment leurs comptes, tout simplement parce que le dollar valait 239 yens en 1985, 167 yens en 1986 et qu'il est tombé autour de 135 yens aujourd'hui.

Hormis les Etats-Unis, il faudra surveiller, au cours des prochaines années, la pile « exportations » des zones Amériquelatine et Asie-Océanie. Les NPA (nouveaux pays audiovisuels) de l'an 2000 ? le Brésil et l'Australie.

Source : L'Expansion, 4/17 décembre 1987.

Le marché du micro-ordinateur

Le marché du micro-ordinateur reste en pleine effervescence, même en Europe ; et ce, malgré les difficultés rencontrées par des constructeurs tels que Acorn, Sinclair, Taylorix, Triumph Adler... Toutes applications réunies, les ventes européennes ont certes diminué en volume de 5,137 millions d'unités commercialisées en 1985 à 5,106 millions en 1986. Mais le marché a progressé de 44 %, passant de 5,610 à 8,074 millions de dollars.

Ce sont les ordinateurs domestiques, ceux de Thomson en particulier, qui ont fait les frais de cette évolution ; par contre, les ventes professionnelles ont été favorisées par la diffusion d'applications sophistiquées sur PC, telles que DAO ou PAO.

Parmi les marques ayant réalisé un bon score, citons Amstrad, à qui est revenu l'an dernier le palmarès des ventes européennes, soit 1,14 million d'unités, devant Commodore avec 1,11 million ; mentionnons aussi Olivetti, qui, en Ita-

lie, surpasse IBM, à l'instar de Nokia en Finlande.

Source : « Personal computers in Europe. Part 1 : data & forecasts 1986-1992 ». Etude IDC France.

50 milliards de francs de chiffres d'affaires, et plus de 200 000 emplois ¹.

Source : *Sciences et techniques*, n° 41, octobre 1987.

Déchets

Chaque Français jette près d'un kilo de déchets par jour, soit 1,2 tonne annuelle d'ordures ménagères pour une famille de 4 personnes. Ces déchets se répartissent surtout en papiers et cartons (360 kg), en épiluchures, reliefs de repas et matières organiques (300 kg), en verre (144 kg), en métaux, plastiques et textiles. Ajoutons les médicaments, la vaisselle cassée, les automobiles ou les meubles rebutés...

La production totale française de déchets individuels dépasse ainsi les 18 millions de tonnes par an. Ce chiffre demeure faible comparé aux déchets organiques de l'agriculture, des industries et des stations d'épuration, qui atteignent 400 millions de tonnes. Quant aux déchets inertes (gravats, déblais...), ils représentent 100 millions de tonnes et on compte environ 50 millions de tonnes de déchets « industriels », dont certains contiennent des toxiques et doivent être traités dans des installations ou des décharges classées.

La loi-cadre de 1975 prévoit la responsabilité du producteur de déchets. Celui-ci est considéré comme « un bien meuble abandonné par son détenteur ». Selon la Compagnie générale de chauffage, filiale de la Générale des eaux, les services liés au recyclage et à l'élimination des déchets représentent en France près de

Les indicateurs économiques chinois

Le MITI a annoncé son intention de coopérer au projet de système de gestion informatique des indicateurs économiques (taux de croissance, bilans internationaux, etc.) lancé par l'Etat chinois dans le cadre de sa planification économique. Le projet, intitulé « Système informatique de gestion économique de l'Etat chinois », est à l'étude au Commissariat au plan chinois qui a sollicité à cette occasion la collaboration du MITI. Le détail du projet n'est pas encore connu, mais on sait qu'il prévoit la gestion sous la forme d'une BDD accessible en réseau des indices macroéconomiques du gouvernement central et des gouvernements régionaux et des données microéconomiques concernant les grandes sociétés chinoises. Le MITI estime que les BDD d'indicateurs économiques sont des outils indispensables pour les pays en voie de développement désireux d'établir des bases économiques stables et voit dans cette participation une nouvelle forme de coopération économique intéressante avec ces pays.

La Chine entame à peine sa révolution informatique. Elle s'efforce pour l'instant d'équiper en ordinateurs ses institutions gouvernementales, ses universités et ses principales sociétés, de former ses informaticiens et d'améliorer la qualité de ses systèmes. Les constructeurs de matériel

1. Voir la plaquette « Le traitement et la valorisation des déchets », éditée par la CGC en 1986.

informatique et les développeurs de logiciel japonais comme Hitachi, Fujitsu et NEC sont présents sur le marché chinois, tout comme l'américain IBM qui vient de fonder une filiale IBM Chine.

La Chine inaugure cette année son septième plan quinquennal, avec comme double objectif la réforme économique et l'amélioration de la qualité de vie de la population. Reposant sur une économie planifiée, elle a besoin plus que tout autre d'une structure regroupant l'ensemble des données économiques nécessaires à la définition des orientations du plan. Cette année, ce pays a commencé la mise au point d'un système de traitement statistique qui a servi au dépouillement d'une enquête sur les mouvements de la population et qui permet la rédaction de rapports mensuels statistiques concernant les économies étrangères.

Le Commissariat au plan chinois a compris la nécessité de rassembler dans une base commune toutes les données économiques, les indices macroéconomiques (production nationale, importations, exportations, etc.) aussi bien que les informations glanées dans les ministères sur les grandes sociétés (données économiques, structures, produits industriels légers, aciers, etc.), et de se doter pour cela d'un système informatique de gestion économique adapté.

Le Commissariat au plan qui se réunit traditionnellement chaque année avec les plus hautes instances du MITI a sollicité la collaboration de ses partenaires japonais à ce projet qui s'inscrit naturellement à leurs yeux dans la politique de coopération déjà existante.

Nikkan Kogyo, 27/10/86, *Japon Panorama* n° 10, mai-juin 1987.

Emploi au Japon

Selon les prévisions du ministère japonais du Travail, la réforme structurelle que doit subir l'économie japonaise à cause de la force du yen devrait entraîner la disparition de 2,2 millions d'emplois dans l'industrie manufacturière d'ici 1993, soit 11 % de la population active actuelle (19,8 millions).

Le dernier Livre blanc annuel du ministère, qui traite des perspectives de l'emploi pour les six prochaines années, indique que la principale difficulté posée par la restructuration sera d'aider les travailleurs manuels à se reconvertir et à trouver des postes d'employés de bureau. On estime que, pendant cette période, le nombre d'emplois dans le secteur des services augmentera de 3,63 millions. Le Livre blanc fait cependant remarquer que les secteurs en expansion sont principalement à la recherche de jeunes cadres de formation supérieure plutôt que de travailleurs manuels dans la quarantaine ou la cinquantaine qui risquent d'être les principales victimes des licenciements dans l'industrie manufacturière. Le ministère préconise la mise en place de programmes de reconversion à l'intention des travailleurs licenciés et d'un système pour les aider à trouver un nouvel emploi, au moyen d'une coopération entre le monde des affaires et les organismes publics chargés d'assurer la sécurité de l'emploi. La montée en flèche de la valeur du yen au cours des deux dernières années a incité de nombreux industriels japonais à implanter leur production à l'étranger, où les frais sont moins élevés qu'au Japon. Tablant sur une augmentation annuelle des investissements directs à l'étranger de 14 % jusqu'en 1993, le rapport prévoit que le Japon perdra quelque 450 000 emplois. Bien que ces

emplois perdus doivent être compensés par un développement de l'emploi dans les secteurs travaillant pour la consommation intérieure, le ministère du Travail se déclare préoccupé par la disparition de ces emplois dans l'industrie manufacturière et souhaite que le patronat et les travailleurs se concertent et aboutissent à un accord avant que soit prise la décision de transférer la production à l'étranger.

Analysant l'évolution de la main-d'œuvre l'année dernière, le Livre blanc met en lumière les effets néfastes d'un yen fort, responsable d'une diminution de 0,4 % de la production industrielle, de mises à pied et de licenciements dans les industries d'exportation. L'emploi a régressé dans l'industrie manufacturière, et surtout dans les industries mécaniques, depuis le milieu de 1986.

Pendant l'exercice fiscal 1986, qui s'est terminé le 31 mars 1987, et par rapport à l'exercice précédent, le nombre des nouveaux emplois dans l'industrie manufacturière a diminué de 16,2 % tandis que la perte correspondante pour l'économie dans son ensemble était de 5,1 %.

Bien que le nombre total de salariés se soit accru de 1,5 % l'année dernière, le rythme de progression s'est rapidement ralenti dans le courant de l'année et le chômage a progressé régulièrement. Le taux officiel de chômage a atteint 3 % en janvier 1987 et 3,2 % en mai, chiffre record depuis la guerre.

Le rapport indique que les chômeurs d'âge moyen et d'âge mûr ont de plus en plus de mal à trouver un nouvel emploi. En revanche, on comptait plus de 10 emplois vacants pour chaque deman-

deur d'emploi à la recherche d'un travail à temps partiel l'année dernière.

Source : Ministère du Travail : *An analysis of the labour economy in 1986* : Structural adjustment and the tasks of the labour economy (Tokyo, juillet 1987), p. 284 (en japonais) : résumé par le bureau de l'OIT à Tokyo.

Japan Times, 8 juillet 1987.

Mainichi Daily News, 8 juillet 1987.

Asahi Evening News, 8 juillet 1987

et *Bulletin d'information sociale* 3/87.

Marché automobile européen

La réalisation d'un vrai marché commun de l'automobile pour le 31 décembre 1992 pourrait nécessiter pour l'Europe des Douze une stabilisation des importations japonaises. En tenant un tel langage, Karl-Heinz Narjes, commissaire européen à l'industrie, a souligné que les constructeurs européens devraient de toute manière s'organiser « à l'européenne » et devenir plus compétitifs pour répondre dans de bonnes conditions aux défis des prochaines années. L'enjeu intéresse un salarié européen sur dix et environ 10 % des exportations de l'Europe des Douze.

Jusqu'à présent, les années 1980 apparaissent plutôt comme des années noires pour une grande partie du secteur de la construction automobile dans la Communauté européenne : depuis 1980, l'emploi a chuté de 17 % pour se réduire à 1,8 million de postes de travail et les producteurs de véhicules de grande série ont perdu de l'argent durant cinq années consécutives, entre 1981 et 1985.

Toutefois, ces mêmes constructeurs ont gagné ensemble 2 milliards d'Ecus * en

* 1 Ecu = 6,97 FF ou 43 FB.

1986 et les experts prévoient un doublement des bénéfices pour cette année. Les fabricants de poids lourds ont dû, eux aussi, fermer des usines, mais ils se trouvent en meilleure posture financièrement parlant.

Dans les années 1990, le défi n° 1 sera japonais : M. Narjes s'en est dit persuadé dans un discours prononcé récemment à Anvers. Effectivement, en 1986, les véhicules du soleil levant ont représenté 10 % du marché de l'Europe des Douze contre 9 % en 1985. D'après la Commission européenne, les exportations japonaises vont augmenter cette année de 7 % et, sur quelque 11 millions de véhicules vendus, 1,18 million seront nippons. Même les voitures de luxe seraient visées.

Comme dans bien d'autres secteurs, les Européens n'ont pas fait une percée équivalente au Japon : ils n'y ont vendu que 66 000 véhicules en 1986. On prévoit tout de même un chiffre de 80 000 véhicules pour cette année.

Dans la perspective du grand marché européen prévu pour fin 1992, ceux des Douze qui appliquent des restrictions nationales aux importations de voitures japonaises, notamment la France et l'Italie, devraient les supprimer ; mais, estime M. Narjes, on pourrait stabiliser durant quelques années les importations japonaises dans l'ensemble de la Communauté.

Le Commissaire à l'industrie considère toutefois qu'il ne s'agit pas d'une solution miracle. Ainsi, les marques japonaises commencent déjà à fabriquer des voitures aux Etats-Unis pour profiter d'un dollar faible. Les Européens doi-

vent donc de toute façon devenir plus compétitifs.

Compétitivité des USA dans les services ?

L'Office of Technology Assessment (OTA) a publié, en juillet 1987, une étude intitulée « International Competition in Services (banking, building, software, know-how) »¹.

Cette étude comporte 10 chapitres : place des services dans l'économie mondiale ; compétition internationale dans la banque et les services financiers ; compétition internationale dans l'ingénierie et le bâtiment ; les services en information (logiciels, télécommunications, traitement de données, services informatifs) ; transfert de technologie (impact de l'octroi de licences par les sociétés américaines) ; emplois dans les services ; vers une économie « très qualifiée » (informatisation et organisation du travail dans les services) ; politiques des gouvernements étrangers ; choix ouverts au gouvernement américain.

Faits marquants

L'OTA estime que la balance américaine des paiements en matière de services présente un excédent supérieur aux chiffres officiels (cf. 14 milliards de dollars au lieu de 2,3 milliards de dollars en 1984). Plus de 70 % des travailleurs américains sont dans le secteur des services.

Les exportations de services constituent environ 1/4 des exportations américaines, soit plus que les 17 % des statistiques officielles gouvernementales (il est

1. Government Printing Office, Washington DC, OTA-ITE-328 ou Library of Congress Catalog Card number 87-619 820. Prix : 20 dollars hors USA).

à noter que la part des services dans le commerce mondial est restée proche de 17 % au cours des 15 dernières années). L'OTA et BATTELLE estiment que les dépenses américaines en matière de R & D dans les services seraient de l'ordre de 26 milliards de dollars, soit 10 fois le chiffre publié par la National Science Foundation.

Pour conserver une société à haut niveau de vie avec beaucoup d'emplois bien payés, les Etats-Unis doivent rester compétitifs dans les biens à haute valeur ajoutée (avions commerciaux, ordinateurs) et dans les services à haut savoir intégré (logiciels, ingénierie, banque, finance, services commerciaux). Les agences fédérales dotées de pouvoirs réglementaires doivent avoir pour souci permanent la compétitivité internationale des entreprises américaines car les Japonais seront redoutables dans les services financiers.

Des choix ouverts en matière de politique commerciale

L'OTA pose des questions : dans quelle mesure un GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) fort sert-il les intérêts américains ? Que devront concéder les Etats-Unis pour obtenir ce que ses décideurs jugent important ? Comment les négociateurs américains géreront-ils les conflits de priorité entre biens et services ?

L'OTA suggère au Congrès (démocrate) d'indiquer à l'Administration (républicaine) ce qu'il juge vital pour les intérêts américains. L'OTA note que la mise au point d'une politique commerciale cohérente en matière de services exige de coordonner plus de 30 agences (y compris les organismes dotés de pouvoir réglementaires).

Pour élaborer une politique commerciale à long terme, l'OTA suggère de placer près des décideurs une capacité permanente d'analyse et une mémoire institutionnelle sous la forme d'un bureau d'analyse.

Pour pallier les défauts de la base de données sur le commerce des services, l'OTA se demande s'il ne faut pas rendre obligatoire la fourniture de certaines données.

Pour améliorer les statistiques sur ce commerce des services, l'OTA suggère de suivre les échanges de service entre entreprises non apparentées, d'étendre le recensement des industries de service, de modifier la présentation des royalties et redevances de licence (par exemple, en distinguant entre technologie et autres biens ; en fournissant des données sur le nombre d'accords de licences conclus par an et sur les dépenses et recettes annuelles relatives aux accords de licence).

L'OTA suggère de créer des « Industry Sector Advisory Committees » (ISAC) dans le domaine des services. Dans ces ISAC se côtoient industriels, employés, utilisateurs et négociateurs gouvernementaux ; début 1987 il n'y avait qu'un seul ISAC pour tous les services contre 14 pour les biens.

L'OTA propose d'ordonner à l'USTR (US Trade Representative), en coopération avec les autres agences, d'évaluer en priorité les réglementations américaines et étrangères, qui constituent, intentionnellement ou par hasard, des barrières non tarifaires au commerce et à l'investissement dans les services.

L'OTA constate que le Japon a plus de 5 000 attachés commerciaux en poste à l'étranger et suggère de faire passer de 200 à plus de 300 le nombre d'attachés de l'« United States and Foreign Commer-

cial Service » en poste à l'étranger ; ceci serait doublé d'une formation de tout le personnel de l'US and FCS aux besoins et problèmes des industries de service. Par ailleurs, faute d'empêcher certains gouvernements de subventionner les exportations qu'ils jugent importantes pour leurs intérêts nationaux, le Congrès devrait accorder des financements permettant de riposter en cas de besoin à ces subventions. Pour pénétrer dans les pays en voie de développement, le soutien au « Trade and Development Program » devrait être accru à hauteur de 20 millions de dollars (le programme finance des études de faisabilité).

Actions possibles dans le domaine bancaire et les télécommunications

L'OTA constate que la procédure de collecte de données ne donne pas une image claire des importations et des exportations bancaires ; l'OTA propose d'ordonner au Department of Commerce de consulter le « Federal Financial Institution Examination Council » et la « Federal Reserve Board » pour améliorer sa base de données sur la banque et les services financiers internationaux.

Une coordination internationale plus poussée de la surveillance et de la réglementation des opérations bancaires est peut-être nécessaire, allant jusqu'à couvrir les marchés de valeurs.

Le Congrès devrait établir des objectifs américains pour les négociations du GATT et les autres forums en matière de télécommunications : par exemple, les entreprises américaines doivent être autorisées à se battre sur un pied d'égalité avec les entreprises locales, là où les gouvernements étrangers permettent la compétition dans les services de télécommunications ; autre exemple, les entre-

prises américaines, usagers de services de télécommunications étrangers ne doivent pas faire l'objet de mesures discriminatoires. Un « Industry Sector Advisory Committee » devrait être créé pour les télécommunications ; s'y retrouveraient usagers, employés des sociétés de télécommunications, fournisseurs de services et fabricants d'équipements. Le Congrès pourrait, à l'occasion d'un renforcement des pouvoirs réglementaires de la FCC, prendre en compte les intérêts des entreprises américaines (utilisatrices de service aussi bien que fournisseurs de services et d'équipements).

Actions possibles dans le domaine des ressources humaines

Faute d'un accord en ce qui concerne l'adaptation de l'éducation et de la formation à l'immersion des Etats-Unis dans l'économie internationale, l'OTA suggère un réexamen complet des politiques de ressources humaines et une évaluation des moyens et méthodes utilisés pour améliorer la capacité d'adaptation des Américains. L'OTA suggère de monter des opérations pilotes de formation initiale et de recyclage en coopération avec le monde industriel avec participation des syndicats. L'OTA propose des déductions fiscales pour certains types de formation et une taxe sur les salaires pour financer le recyclage. Constatant l'importance d'une culture générale étendue pour la formation continue et l'adaptation aux changements, l'OTA propose des programmes pilotes dans des écoles professionnelles et « vocationnelles » où l'enseignement s'attacherait à l'acquisition des aptitudes « génériques » nécessaires au travail dans les « industries de la connaissance ». Pour faciliter la diffusion des matériaux pédagogiques

mis au point par le gouvernement fédéral, il pourrait exister un inventaire des logiciels éducatifs créés sur fonds publics ; par ailleurs, les agences fédérales devrait mettre l'accent sur le transfert de technologie pédagogique et de matériaux pédagogiques vers le secteur privé, les écoles et les bibliothèques. L'OTA propose en outre la création d'un centre de recherche sur l'apprentissage chez les adultes.

Actions possibles en matière de développement technologique

L'OTA propose de demander à la National Science Foundation de mettre au point de nouveaux critères pour identifier et collecter l'information sur la R & D dans le domaine des services. Le soutien fédéral aux « Engineering Research Centers » de la NSF devrait être accru et celui à des centres anciens tels que le « Center for Building Technology » du « National Bureau of Standards » maintenu. La mission des « Centers for Cooperative Research » devrait être élargie à la diffusion des technologies qu'ils mettent au point.

L'OTA suggère la mise en œuvre accélérée du Japanese Technical Literature Act of 1986 (Public Law 99-382). Cette loi prévoit, notamment, via le National Technical Information Service, une veille technologique sur le Japon et une écoute aux besoins des utilisateurs américains sur l'état de l'ingénierie et de la technologie japonaise (cette mise en œuvre est freinée pour l'instant par le coût des traductions japonais-anglais). Le Congrès pourrait accorder des bourses d'études au Japon, il pourrait aussi subventionner le séjour d'Américains (ingénieurs, scientifiques) travaillant temporairement à l'étranger.

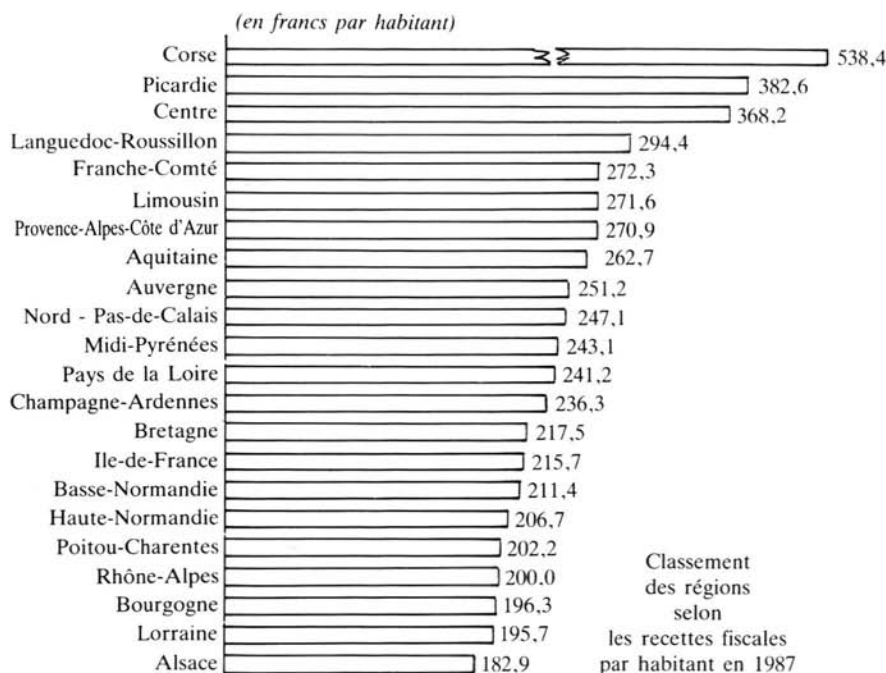
Le Congrès pourrait faire de l'accès aux technologies étrangères une exigence américaine, en particulier, l'accès aux projets de R & D financés sur fonds publics à l'étranger. Le Congrès pourrait, par ailleurs, faire examiner et évaluer les politiques destinées à maximiser les aspects positifs de la recherche militaire et des contrats d'achats de matériel militaire sur la compétitivité de l'industrie américaine.

Enfin, l'OTA suggère de créer, au sein du National Bureau of Standards, un laboratoire d'essais des réseaux numériques à intégration de services (RNIS) ; ce laboratoire informerait les agences fédérales, les utilisateurs privés et les services de télécommunications, de l'état de l'art et des normes en devenir.

Source : Office of Technology Assessment, 1987.

Impôts régionaux

La pression fiscale régionale — qu'elle touche les entreprises, les salariés ou les retraités — varie selon que l'on considère la Bretagne ou la Corse. Le ministère de l'intérieur a établi un classement des régions en fonction des recettes fiscales par habitant. Si l'on ne prend que la France continentale (en excluant la Guyane, la Martinique, la Réunion, la Guadeloupe et la Corse qui bénéficient du produit d'impôts spécifiques), c'est la Picardie qui prélève sur ses habitants les plus forts impôts (382 F) suivie du Centre (368 F). C'est en Alsace (183 F), en Lorraine (195,7 F) et en Bourgogne (196,3 F) que le contribuable est au titre de la fiscalité régionale le moins sollicité. Et l'endettement des régions ? L'Ile-de-France et le Languedoc-Roussillon sont



les moins bien placées avec un peu plus de 76 F par habitant à rembourser par an. L'Alsace avec 16,5 F est la moins endettée. L'ensemble des budgets régionaux de métropole a atteint 25,8 milliards de francs en 1987, soit une augmentation de 16,1 % par rapport à 1986. Le Centre, la Picardie, la Lorraine et Champagne-Ardenne ont beaucoup augmenté leur budget, tandis que l'Auvergne, la Corse et Midi-Pyrénées diminuaient le leur d'une année sur l'autre.

Source : *Le Monde*, 17 novembre 1987.

Le marché européen de la micro-informatique

Avec une croissance de 37 % prévue pour 1987, le marché européen de la

micro-informatique reste élevé et représente aujourd'hui, sans conteste, le marché le plus porteur. IBM est encore leader en Europe bien que ses parts sur ce marché soient en diminution.

Selon Dataquest, les livraisons mondiales de PC avaient diminué en volume de 1984 à 1985 (passant de 15 millions à 14,7 millions d'unités) pour une croissance en valeur de 24 % (de 24,5 à 30,4 milliards de dollars). En 1986, elles n'ont progressé que de 8 % en volume (à 15,9 millions d'unités) et de 5 % en valeur (à 32 milliards de dollars).

Par contre, d'après Intelligent Electronic les livraisons européennes ont enregistré une forte croissance : + 57 % en volume et + 42 % en valeur en 1985,

+ 55 % en volume et + 45 % en valeur en 1986. Le marché européen s'est donc établi en 1986 à 1 892 000 unités et 6,6 milliards de dollars. Pour 1987, les perspectives restent élevées, même si une certaine décélération semble inévitable. Les ventes en Europe devraient atteindre, selon Intelligent Electronic, 2,6 millions d'unités (+ 37 %) et 7,5 milliards de dollars (+ 13,6 %).

Le marché de la micro-informatique professionnelle ne représente encore qu'une faible proportion du marché mondial (12 % en volume, 20 % en valeur) ce qui explique son potentiel de croissance en Europe.

Pour Intelligent Electronic, l'une des principales évolutions du marché a été réalisée grâce au succès du Macintosh. Bien que micro professionnel non compatible, Apple a toutefois conquis 6,6 % du marché européen. Parmi les spécialistes américains de la micro-informatique, après Apple, Commodore

reste le mieux placé sur le marché européen (4,1 %) toutefois sa croissance se ralentit.

IBM reste cependant le leader globalement et par pays — sauf en Italie où il est numéro deux derrière Olivetti —, sa part toutefois est passée de 33,2 % en 1985 à 26,7 % en 1986. Le recul est dû à l'obsolescence de sa gamme de PC, estime Intelligent Electronic, mais l'arrivée des PS/2 sur le marché devrait certainement permettre au numéro 1 de remonter ses parts sur le marché européen.

Olivetti détient la seconde place sur le marché européen avec une part de marché de 11,2 % en 1986. En Italie, il a réalisé presque 40 % de ses ventes. En Espagne, en Suisse et dans le Bénélux, Olivetti s'est taillé une bonne position tandis qu'en France et en Allemagne la situation est un peu moins satisfaisante.

Source : IBIPRESS, 18 octobre 1987.

Analyses critiques

GILDER, George. — *Men and Marriage*. — Gretna (Louisiana) : Pelican Pub., 1987.

Il y a quelques mois, je me trouvais à Cambridge dans un dîner d'intellectuels cambridgiens, et la simple évocation du nom de George Gilder suffit à faire monter le nombre de décibels de façon impressionnante. Je connaissais aussi Gilder par le livre de Lekachman : *Greed is not enough : Reagonomics*. Celui-ci, grosso modo, considère Gilder comme un gentil garçon qui a mal tourné parce qu'il avait de mauvaises fréquentations.

A cause de cette réputation de héraut de l'économie de l'offre, je m'attendais plus ou moins à voir l'Antechrist lorsque je rendis visite à Gilder en compagnie de l'un de ses vieux amis.

Notons en passant que la fidélité aux vieux amis n'est pas chose si fréquente chez les écrivains ayant atteint une certaine célébrité.

Si on lit le dernier livre de Gilder, *Men and Marriage*, c'est bien de fidélité qu'il s'agit : fidélité de l'auteur aux idées exprimées jadis dans « Sexual Suicide » (1973). Apologie de la fidélité comme valeur sociale, contre l'hédonisme ambiant. Enfin, fidélité ultime, admirable congruence des idées de l'auteur et de son mode de vie : une maison dans une vallée rurale du Massachusetts, une femme et quatre enfants : une maisonnée qui marche comme une horloge suisse avec des rires et pas de cris. Une organisation parfaite dont on peut penser que la pièce maîtresse est Nini. Nini pour qui l'essentiel est de respecter la tranquillité d'esprit de George, ce qui lui permet d'écrire, ce qui lui permet d'être un auteur à succès, donc de faire vivre sa famille, laquelle assure son bonheur et sa tranquillité d'esprit.

Egoïsme ultime ou bonheur de l'amour partagé ? Tout dépend ce que l'on choisit de regarder.

Et c'est ainsi que l'on peut expliquer les remous causés par l'œuvre de Gilder : il s'agit d'une théorie, d'une vision globale de l'équilibre

social. Et l'on peut lire cette théorie de la façon qui nous arrange ; soit comme une vision hyperconservatrice du monde, qui prêche le retour à la monogamie et au mariage traditionnel ou bien comme une analyse très sérieuse des déséquilibres provoqués par la montée des divorces qui laisse sur le carreau les jeunes hommes et les femmes d'âge mûr, entraîne la montée de l'homosexualité et la genèse de l'anomie. Tout cela au nom de valeurs hédonistes que l'auteur conteste. Gilder a le courage de dénoncer le modèle familial actuel et le caractérise comme « polygynie et retour à la barbarie ».

Si l'on recherche les faiblesses du modèle, on s'aperçoit qu'il y a dans toute cette théorie un côté utopique.

Il est révélateur que le livre s'ouvre sur le conte de la Princesse et du Barbare. Ce livre sérieux a parfois des airs de conte de fées.

Le modèle de retour à la famille traditionnelle marche mieux si les besoins objectifs des couples sont moindres : il est plus aisé pour une femme de rester à la maison et d'y élever tendrement ses enfants, pour le plus grand bonheur de son mari qui gagne l'argent du ménage, si le couple habite une grande maison à la campagne et que l'argent ne manque pas trop.

Il est frappant de voir que les théories de Gilder n'intègrent pas la pauvreté. Pour lui, la pauvreté est un état provisoire, qui résulte de la faiblesse des réseaux sociaux ; « Poverty is primarily a matter of prospects and connections ».

Il s'agit d'une Utopie et, à ce titre, *Men and Marriage* est très intéressant.

Tout d'abord, il propose une théorie de la virilité, de la masculinité qui rend compte du double aspect, violent et faible, du caractère masculin. Le mariage, nous dit Gilder est bon pour l'homme en ce qu'il domine les instincts violents et qu'il aide l'homme à devenir fort et adulte, en l'obligeant à nourrir et élever sa femme et ses enfants.

Dans cet élan utopique, *Men and Marriage* ne prend pas très au sérieux les travers du mariage traditionnel du XIX^e siècle. Il semble oublier que la monogamie n'était pas toujours de rigueur et que les femmes battues ou trompées n'avaient d'autre ressource que de retourner chez leur mère.

Certaines parties du livre sont faibles ou démodées. En particulier, le chapitre sur « Les sciences sociales et la sexualité » sent le règlement de compte, ce qui nuit à la tenue intellectuelle du livre laquelle est généralement bonne. En revanche, ce livre constitue une remise en cause stimulante des concepts économiques et sociologiques traditionnels. A cause de cela, on peut attendre avec espoir son prochain livre sur l'économie politique de l'industrie des microprocesseurs.

Laurence Ratier-Coutrot

SINGLY, François de. — *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie de la vie conjugale.* — Paris, PUF, 1987, 229 p.

François de Singly termine plaisamment son livre par cet apophtegme : « les comptes, même les bons comptes, ne font pas nécessairement les bons couples ». Et pourtant, tout son livre consiste à comptabiliser les apports des conjoints et la façon dont ils les font valoir au cours de leur vie commune. Aujourd'hui, la dot du garçon comme de la fille est une dot acquise à l'école, alors qu'auparavant la dot était un bien immobilier ou monétaire. F. de Singly analyse donc comment on peut faire un « beau mariage » ou au contraire se mal marier en comptabilisant les années passées à l'école et à l'université et non le trousseau, les hectares ou les rentes. Ensuite, il s'intéresse à la gestion de cette dot par chaque conjoint puisque le mari ne peut plus gérer la dot de sa femme. Les apports en « capital culturel » sont mesurés par la longueur de la scolarité et les diplômes obtenus. La valorisation de la dot au cours du mariage est mesurée par la réussite professionnelle. Il esquisse un véritable livre de comptes séparés de la femme et de l'homme et leur fournit des normes majeures qui permet à chacun d'évaluer la façon dont son mariage lui a permis de faire fructifier ses investissements scolaires et universitaires.

Le passage d'un monde du patrimoine à dominante économique à un monde de la compétence à dominante culturelle et scolaire transforme tous les principes des stratégies matrimoniales et des règles et enjeux du marché du mariage. Le patrimoine culturel est insaisissable, il est incorporé à la personne qui en est totalement maître. Certes l'enfant l'a reçu de ses parents tout autant mais il se l'est constitué lui-même par son travail, il lui est consubstantiel et en dispose sans en référer à quiconque. Aujourd'hui apporté en dot au mariage, ce patrimoine n'engage que chacun des futurs et par conséquent les libère complètement de la tutelle de leurs parents : enfin sont acquises les conditions sociales et familiales du coup de foudre, de l'amour, seul motif du mariage. Aujourd'hui le véritable mariage de raison est le mariage d'amour.

Mais par une curieuse ruse de la société, logique amoureuse et logique sociale en se confondant aboutissent à la prédominance de la seconde et au renforcement de « l'homogamie » : on ne peut tomber amoureux que d'une personne qui dispose d'un capital culturel équivalent au sien. Les sentiments naissent d'un équilibre entre capital masculin et féminin. Bien plus, ce capital détermine la profession et entraîne un retard au mariage car on ne se marie que lorsqu'on a un emploi stable, ce qui arrive plus tard dans l'existence, il en résulte que l'homogamie professionnelle devient la norme, où trouver un conjoint si ce n'est au travail puisque la sociabilité est de plus en plus liée au travail ? On

épouse un (une) collègue. Les couples d'agréés, de médecins se multiplient et des isolats professionnels se renforcent.

Armé de cette problématique et décidé à s'en tenir à une perspective comptable qui ne connaît que des chiffres, François de Singly a fait une découverte d'importance. Il a montré qu'à égalité de diplôme, le mariage permettait à l'homme de faire une plus belle carrière que s'il restait célibataire, alors qu'à l'inverse la femme qui veut faire une belle carrière doit rester célibataire. Autrement dit, le mariage met en valeur, fait fructifier le diplôme, le capital scolaire de l'homme, alors qu'il dévalorise celui de la femme. Qu'une femme accroisse ses chances de succès professionnel en restant célibataire est d'expérience courante : en revanche, que le mariage aide l'homme à réussir était moins attendu. Surtout la symétrie des positions est surprenante :

Chances de devenir cadre supérieur pour les				
Avec une dot	Hommes mariés	Hommes célibataires	Femmes célibataires	Femmes mariées
Baccalauréat	32 %	17 %	8 %	9 %
Deux ans après le bac	43 %	29 %	21 %	6 %
Trois ans après le bac	90 %	79 %	83 %	79 %

Ceux qui ont poursuivi leurs études trois ans après le bac sont les plus intéressants puisque les hommes célibataires ont un peu moins de chance de devenir cadre supérieur que les femmes célibataires, autant que les femmes mariées et nettement moins que les hommes mariés.

Une autre manière d'approcher ce problème est d'évaluer le prix scolaire payé pour accéder à la catégorie cadres supérieurs et professions libérales. Ce sont les femmes mariées qui paient en moyenne le prix le plus élevé et les hommes mariés le prix le moins élevé. Les célibataires, hommes et femmes, paient le même prix :

« La vie conjugale se traduit globalement par un coût pour les femmes et un bénéfice pour les hommes » (p. 70).

Il est encore plus curieux de constater que les enfants ont le même effet que le mariage sur la réussite professionnelle de leurs parents. Selon une étude américaine chaque enfant est corrélé avec une diminution de 7 % des revenus de sa mère et une augmentation de 3 % des revenus de son père. L'homme marié réussit mieux que le célibataire et le père mieux que l'homme marié sans enfant.

L'enfant stimule la carrière de son père très fortement en haut de l'échelle sociale et beaucoup moins nettement en bas. En effet, le capital

culturel peut se transmettre à plusieurs enfants sans être partagé par l'héritage comme le capital économique et la transmission se fait sans dépouiller les parents. Il est donc naturel que les classes supérieures qui disposent d'un fort patrimoine culturel aient tendance à avoir plus d'enfants que les classes moyennes.

Autrement dit, tout se passe comme si le mariage et la paternité incitaient l'homme à réussir dans le domaine professionnel, ce qui risque de l'obliger à un certain retrait dans la vie familiale et ce qui n'est possible qu'à la condition que sa femme sacrifie sa propre carrière, renonce à y réussir ou même y renonce complètement. En effet, lorsque son épouse a un emploi, l'homme réussit moins bien dans sa profession. A niveau d'études constant, un homme a plus de chances de devenir cadre supérieur si sa femme n'a pas d'emploi.

Eux-mêmes ayant arrêté leurs études à	% d'hommes devenant cadres supérieurs	
	Avec une épouse au foyer	Avec une épouse salariée
15 à 19 ans	11	6
20 à 24 ans	49	32
25 à 29 ans	89	78
30 ans et plus	87	83

Faire un beau mariage est comme chacun sait lourd d'effet pervers dans la vie conjugale. Les personnages de Molière ont argumenté ce principe de toutes sortes de manières. L'homogamie est la sagesse, l'hypergamie recèle des dangers et l'hypogamie n'est pas sans donner des satisfactions. La règle générale est la suivante : les femmes qui ont réalisé un bon placement de leur dot scolaire sur le marché du mariage le font moins bien fructifier par la suite sur le marché du travail. Autrement dit, faire un beau mariage conduit à gâcher sa carrière ou à y renoncer, ou en sens inverse les femmes qui ne se sont pas « bien mariées » cherchent des compensations dans leur vie professionnelle. Mal mariées, leurs ressources professionnelles sont sans doute relativement supérieures à celles de leur mari, elles les conservent donc et cherchent à les faire fructifier au mieux. Ces ressources leur permettent d'atteindre un style de vie analogue à celui des femmes qui ont fait un beau mariage.

L'analyse de la répartition des tâches et du pouvoir au sein du ménage aboutit à la même conclusion si l'on oppose les « femmes PDG » et les « femmes d'intérieur », les premières prennent les grandes déci-

sions concernant les enfants, le logement, les amis et les vacances, les secondes à l'inverse règnent sur l'univers domestique et ménager et l'approvisionnement quotidien.

Les femmes bien mariées sont dominées parce qu'elles y ont intérêt, remarquons-le. Elles ont intérêt à ce que les grandes décisions soient prises par leur mari qui ayant une meilleure position sociale, est mieux qualifié pour prendre les décisions qui assurent ou améliorent la position sociale de la famille et donc celle de la femme. A contrario, la femme mal mariée doit modeler sa famille selon ses principes si elle ne veut pas déchoir en laissant le mari prendre les décisions.

Mais cette généralisation, vraie dans la plupart des cas, ne l'est pas pour les femmes de niveau supérieur qui ont conservé leur emploi : celles qui ont fait un beau mariage ont plus de chance, à égalité de diplôme, de devenir cadre supérieur sur celles qui ont fait un mariage égal ou médiocre. Et c'est encore plus vrai pour les hommes : ceux qui ont épousé une femme disposant d'un diplôme supérieur au leur réussissent plus souvent que les autres.

Les femmes mal mariées poursuivent leur activité professionnelle même si celle-ci n'est guère rentable. Par contre les femmes bien mariées l'abandonnent dès qu'elle ne leur paraît plus rentable.

L'hypergamie est une assurance de bonheur conjugal. La vérité plus générale est que les couples qui ont réalisé une ascension sociale sont plus heureux que les autres chez les gens qui tiennent fortement à leur position sociale. Ceux qui y sont indifférents sont plus fréquemment satisfaits s'ils ont fait un mariage homogame ou hypogame. Autrement dit, les individus ambitieux sont reconnaissants. L'époux (épouse) qui l'a fait monter dans l'échelle sociale le(a) pare de toutes les qualités d'un « bon époux » (épouse) tandis que les individus peu ambitieux préfèrent un conjoint qui soit leur égal. En général, les femmes souhaitent que leur conjoint ait un niveau de diplôme au moins égal au leur tandis que les hommes n'y attachent pas d'importance et même disent qu'ils préféreraient une femme qui n'ait pas atteint le même niveau qu'eux.

En dehors du capital scolaire, F. de Singly évoque en passant le capital esthétique et comme on sait, la beauté est plus prisée chez les femmes que chez les hommes. Elle a même un prix pour les femmes et non pour les hommes puisque les hommes « beaux et riches » souhaitent une femme « belle » plus fréquemment que les hommes « beaux » tandis que les femmes « belles » veulent épouser un homme « beau » plus fréquemment que les femmes « riches et belles ». Mais si la beauté d'une femme augmente sa valeur matrimoniale, elle est cependant moins déterminante que le diplôme : pour faire un beau mariage il vaut mieux poursuivre ses études que compter sur son physique. En fait, l'origine sociale a une influence : les femmes d'origine populaire doivent être

belles et diplômées pour faire un beau mariage tandis que la beauté a moins d'importance pour les femmes d'origine supérieure qui doivent être diplômées.

Le travail de la femme est l'objet d'un débat où deux thèses s'affrontent. Certains pensent que la femme doit d'abord s'occuper de ses enfants ; d'autres soutiennent dans notre société que la femme doit avoir un métier pour se réaliser et avoir son autonomie. Sans prétendre trancher, F. de Singly apporte quelques éléments qui nourrissent le dossier. Certes les femmes qui ont un métier ont moins d'enfants que les autres mais la différence s'est réduite fortement dans les années récentes. Les trois quarts des femmes de 30-34 ans qui ont un enfant ont un métier, les deux tiers avec deux enfants, et un tiers avec trois enfants. Il est établi que la fécondité étant maintenant contrôlée, ce n'est pas la naissance d'un enfant qui conduit la mère à arrêter son travail. La différence entre le taux d'activité des mères de deux enfants et celui des mères de trois s'aperçoit déjà avant la deuxième naissance. Les femmes ont un programme où travail et maternités sont équilibrés en fonction de leur choix de valeurs, de leur modèle de vie, de leur tempérament et de leur ambition professionnelle, compte tenu de celle du mari. C'est un choix qui se fait assez tôt au cours de l'adolescence. Les jeunes filles qui veulent avoir une carrière professionnelle prévoient d'avoir moins d'enfants que celles qui se veulent femme au foyer et voient la profession comme une ressource primaire ou une activité secondaire.

F. de Singly fait un sort définitif à plusieurs discussions oiseuses. Les femmes sont-elles « contraintes » de travailler pour boucler le budget familial ou non ? Dans les familles de cadres supérieurs où la contrainte est moindre et où les impôts et les charges supplémentaires entraînées par l'emploi de la mère écornent sérieusement son revenu le taux d'activité féminine est faible. En effet, parmi les cadres moyens et supérieurs lorsque le salaire masculin augmente le nombre de femmes actives diminue. Tandis que parmi les ouvriers, le pourcentage des femmes actives ne varie pas en fonction du salaire du mari.

Le travail de la mère n'entraîne pas une moindre réussite scolaire de leurs enfants. Une enquête de l'INED a montré au contraire une supériorité de quotient intellectuel chez ceux-ci par rapport aux enfants de mère au foyer, chez 100 000 élèves âgés de 6 à 14 ans.

Dans la mesure où la réussite professionnelle demande de la mobilité géographique, le travail de la femme est un frein à la promotion si elle ne veut pas renoncer à son métier ou à son emploi pour « suivre son mari ». Dans les milieux populaires, la femme est immobilisée moins par son travail qu'elle peut retrouver plus aisément ailleurs, que par la proximité de sa mère qui assure les tâches domestiques qu'elles ne peut assurer elle-même et qui sont peu prises en charge par les maris dans ces

milieux. Dans les professions supérieures, tout déplacement oblige à choisir entre la carrière de l'homme et celle de la femme.

En fin de compte, c'est le rapport entre les dots scolaires des époux qui paraît le facteur le plus décisif dans le choix d'avoir un métier ou de rester au foyer. Les femmes qui ont une dot supérieure à celle de leur mari choisissent plus fréquemment le métier, celles qui ont une dot inférieure de rester au foyer.

Tous ces résultats conduisent à conclure que les couples ont des stratégies très rationnelles pour faire fructifier au mieux le capital scolaire cumulé des conjoints. Si le mari a un fort capital et la femme un faible, celle-ci renonce à son emploi et par là stimule la carrière de son mari et contribue à l'amélioration de la condition sociale de la famille, y compris les enfants. Dans le cas contraire, la femme travaille pour assurer directement par son revenu ou par sa réussite professionnelle et sociale le maintien de la condition sociale globale de la famille.

Le mariage s'analyse aussi en étudiant le refus du mariage, le célibat et le concubinage, ainsi que le divorce, le veuvage et le remariage. En général, les veuves et les divorcées épousent en secondes nocces un homme dont les caractéristiques sociales sont très voisines de leur premier mari. 61 % des veuves remariées avec un ouvrier avaient épousé un ouvrier en premières nocces. 40 % des femmes divorcées d'un cadre supérieur épousent de nouveau un cadre supérieur. Les femmes qui ont fait un « beau mariage » en premières nocces conservent le plus souvent le niveau qui leur a été donné par leur premier mari. Les veuves et divorcées de cadres supérieurs se remarient moins souvent que les veuves et divorcées d'ouvriers, plus généralement la fréquence du remariage diminue quand on monte dans l'échelle sociale et cette fréquence a fortement baissé dans les années récentes. Le remariage est plus fréquent chez les femmes sans emploi et dans les classes inférieures.

Autrefois le célibat était plus répandu chez les hommes et chez les pauvres que chez les femmes et les riches. Aujourd'hui ces rapports se sont inversés, ce sont les riches en diplômes qui sont les plus nombreux à ne pas se marier ni à fortiori se remarier. C'est parmi les agriculteurs pauvres qu'il y a le plus de célibataires et chez les ouvriers, tandis que les femmes célibataires sont plus que proportionnellement nombreuses parmi les cadres et les professions intermédiaires. Par contre, les professions indépendantes sont inaccessibles aux femmes célibataires. A 35 ans, une femme qui a son CEP a 5 chances sur 100 d'être célibataire, une femme ayant une licence a 18 chances sur 100. Pour une femme ne pas se marier lui permet d'échapper aux charges domestiques alors que l'homme en est déchargé par le mariage. Ce qui est vrai du célibat est confirmé par l'âge au mariage. Autrefois les filles bien dotées (en patrimoine) se mariaient plus jeunes que les autres, aujourd'hui les filles

bien dotées (en patrimoine scolaire) se marient plus tard que les autres. En 1982, les femmes ayant leur CEP se mariaient en moyenne à 22,3 ans, celles qui avaient leur bac à 23,6 ans, et celles qui avaient accompli 4 ans d'études supérieures à 25,2 ans. Comme on veut le plus souvent avoir « terminé ses études » avant de se marier, le simple fait de les prolonger retarde le mariage. Autrement dit, la diminution de l'inégalité scolaire des sexes a renforcé et inversé l'inégalité d'accès au mariage.

Que l'amour conjugal soit tellement valorisé tient à ce qu'il est le seul motif du mariage. Mais alors par un retour des choses il entraîne l'instabilité des couples et la spécialisation des tâches conjugales et domestiques entre hommes et femmes afin que chacun puisse en se quittant se suffire à soi-même. La femme doit avoir un emploi pour vivre et l'homme doit pouvoir faire la cuisine et repasser ses chemises. En fin de compte, cette logique qui ne tient guère compte de l'enfant, conduit à l'union libre. C'est ce qu'ont compris les jeunes depuis 1968 en inventant une nouvelle forme de concubinage, la « cohabitation juvénile ». Pendant un temps, les observateurs ont cru y voir un mariage à l'essai qui permettait de retrouver une stabilité matrimoniale menacée. Aujourd'hui, il est clair qu'avoir vécu ensemble avant de se marier n'assure pas la pérennité du couple, bien au contraire la dissolution s'est rapprochée selon les enquêtes disponibles. Ce qui s'explique par les dispositions d'origine des conjoints. S'ils cohabitent c'est qu'ils ne considèrent pas leur liaison comme intangible, dès le départ ils ne rejettent pas l'idée du changement de partenaire et donc du divorce. Tandis que ceux qui se marient tout de suite voient dans le divorce la sanction d'un échec de leur mariage qu'ils feront tout pour éviter. Deux modèles d'union se sont forgés au cours des vingt dernières années. Et ces deux modèles commencent à se transmettre de génération en génération : les enfants de parents séparés ou divorcés sont deux fois plus souvent concubins que les autres.

Comme dans le concubinage traditionnel, dans la cohabitation juvénile, la femme a un rôle toujours égal sinon dominant. Elle gagne sa vie et c'est elle qui a souvent l'emploi le plus stable. Une femme qui a épousé un homme qui a une valeur professionnelle supérieure à la sienne arrête souvent de travailler, nous l'avons dit, au contraire elle conserve son emploi s'il est supérieur à celui de son mari. Les cohabitants conservent leur métier même si leur concubin a une meilleure position professionnelle.

En effet, le ressort du concubinage moderne est la négociation permanente entre homme et femme qui suppose que cette dernière conserve tous ses atouts et notamment l'atout maître, la possibilité de rompre. Par ailleurs, cette négociation à égalité pour les tâches quotidiennes permet

aux concubines, parce qu'elles ont un emploi, de limiter leur participation aux affaires domestiques pour obliger leur partenaire à augmenter la sienne.

Finalement F. de Singly aboutit à la conclusion ironique : « la vie commune doit être légère à supporter, agréable à vivre. Le programme est ambitieux : le mariage doit devenir invisible... L'application à un groupe conjugal doit avoir le coût le plus réduit possible ». Et il cite un texte de John Stuart Mill qui exprimait déjà cette doctrine en 1851.

Henri Mendras

MONTBRIAL, Thierry de (sous la direction de). — RAMSES 87-88. Mondes en mouvement. — Paris : Atlas Economica - Institut français des relations internationales, 1987.

RAMSES VI est venu au jour. Il ne s'agit pas d'une découverte nouvelle d'égyptologues, mais de la sixième parution du Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les Stratégies (RAMSES) publié par l'IFRI (Institut Français des Relations Internationales). Thierry de Montbrial qui est le chef d'orchestre de ce travail, unique en son genre en France, est resté fidèle à l'ambition des origines : prendre à bras le corps la complexité de la société dans laquelle nous vivons et tâcher d'extraire les idées synthétiques qui permettront de s'y retrouver. L'originalité du propos est de ne pas découper en tranches : défense, économie, politique, etc. ce qui, de toute évidence, est de plus en plus lié organiquement et géographiquement.

« Mondes en mouvement », titre du rapport 87-88, mêle, comme diraient les photographes, les parties de « grand angle » sur les événements saillants de la planète, aux sections thématiques, traitées avec une grande « profondeur de champ ».

Nous voici donc entraînés dans le tourbillon Est-Ouest, avec l'Amérique, « démocratie prisonnière d'elle-même », l'URSS de Gorbatchev où l'on ne sait encore ce qui l'emportera, le replâtrage ou les réformes, et une Europe en campagne électorale (Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, durant l'année qui s'achève et bientôt la France) où « plus c'est la même chose plus ça change ». Le réchauffement soviéto-américain est évidemment analysé de plus près, comme les crises régionales en Afrique, Proche-Orient, Asie.

Le désordre des économies et le comportement des entreprises est le deuxième canevas d'actualité sur lequel se penchent les experts. A l'heure où s'achevait la rédaction du rapport, les signaux d'alarme des

krachs boursiers et de la baisse du dollar n'avaient pas encore retenti, mais la fragilité de l'économie internationale était amplement soulignée, et l'on attendait déjà la croissance comme Godot... Le monde industriel tente de s'adapter au mieux à cet environnement instable, et il est le cadre de profondes restructurations. Dans l'effervescence qui en résulte, notent les auteurs de Ramsès, il est difficile de dégager les axes et la cohérence des stratégies des entreprises. « Dans ce jeu foisonnant des acteurs privés et dans un monde caractérisé par une internationalisation croissante, l'Etat en désarroi cherche à redéfinir l'utilité, la nature et les modalités de son action ».

Sur le rayon moins exposé aux aléas rapides, Ramsès a, cette année, choisi d'étudier deux grands thèmes : « le poids de la démographie » et « l'Islam aujourd'hui : religion et idéologie ». Le rythme de croissance des populations va probablement culminer d'ici à une quinzaine d'années, puis graduellement diminuer. Nos auteurs examinent les variations de ce que l'on appelle la « transition démographique » et estiment qu'entre les excédents du Sud ou de l'Est de la Méditerranée et les déficits de la population européenne, des migrations semblent inévitables, à une échelle probablement sans précédent dans l'Histoire.

Quant au réveil de l'Islam, phénomène majeur de cette décennie, il soulève la question fondamentale de sa compatibilité avec l'organisation du monde moderne. Les tenants de ce courant sauront-ils le débarrasser du carcan dogmatique et sclérosant dans lequel il a été trop souvent enfermé, pour en faire une alternative crédible aux modèles idéologico-culturels concurrents, capables de répondre aux graves défis qui se posent aux sociétés musulmanes ?

La mise en pages et les facilités de lecture de RAMSES sont toujours aussi remarquables. Bravo pour avoir repris en annexe la partie « Cartes et graphiques » qui avait disparu de l'édition 86-87.

Pierre Drouin

ROCARD, Michel. — *Le cœur à l'ouvrage.* — Paris : Ed. Odile Jacob, 1987, 193 p.

L'originalité des réflexions que Michel Rocard a réunies dans « le Cœur à l'ouvrage » tient à la composition même de ce livre. Le lecteur y rencontre d'abord l'homme, ensuite l'observateur lucide de notre vie politique, enfin le candidat aux plus hautes responsabilités de l'Etat.

D'emblée, ce que l'auteur réclame c'est un « débat public nourri, portant sur le contenu des choix possibles, sur les arguments qui justi-

fient telle solution plutôt que telle autre », débat à la suite duquel il serait possible de gouverner efficacement. Comment Michel Rocard, dont la silhouette pour beaucoup de Français est longtemps restée celle d'un révolutionnaire, en est-il arrivé à des convictions d'une grande sobriété, à la vision d'un Etat sachant se limiter dans ses interventions, comment a-t-il acquis la stature d'un homme d'Etat non pas prophétique, mais à l'écoute d'une société dont il perçoit si bien les évolutions et les potentialités ? C'est ce que l'auteur nous explique dans la première partie de son livre, que les hommes et les femmes de sa génération liront avec la plus vive sympathie. Trop jeune pour avoir participé autrement que par le truchement de son père aux luttes périlleuses et exaltantes de la Résistance, c'est la guerre d'Algérie qui sera le révélateur de ses premiers engagements de syndicaliste étudiant et d'énarque scandalisé par l'opération dramatique des « camps de regroupement ».

La France qu'il retrouve à son retour d'Algérie en 1959 pose au jeune inspecteur des finances, qui apprend à connaître par ses fonctions les réalités d'une nation conservatrice et frileuse, le problème de la construction d'une gauche à repenser, d'une gauche qui ne peut pas se référer à l'expérience du Front populaire après les révélations de Kravtchenko, ni se réclamer du rôle assez misérable qu'elle a joué sous la IV^e République, d'une gauche dont le seul modèle de gouvernement, celui de Pierre Mendès France, n'a pas trouvé l'appui dont il avait besoin auprès des partis qui se réclamaient d'elle.

La franchise avec laquelle Michel Rocard décrit son itinéraire politique des trente dernières années ne semblera teintée d'autosuffisance qu'à ceux que la forme préoccupe plus que le fond. Pour parler vrai, comme l'auteur a toujours voulu faire, il faut souligner sans fausse modestie les décisions courageuses, les combats victorieux, les expériences positives qui confortent l'indispensable confiance en soi de qui brigue la magistrature suprême.

Mais c'est dans la deuxième partie du livre que Michel Rocard jette les bases d'un « gouverner autrement ». Qu'il y ait des scléroses, des lourdeurs, mais aussi des futilités et des trompe-l'œil dans le fonctionnement de nos institutions démocratiques, chacun le reconnaît sans trop de difficultés. Mais on se borne généralement à s'abriter derrière Winston Churchill pour caractériser la démocratie comme le plus mauvais des régimes, à l'exception de tous les autres, ce qui est une façon un peu cynique d'éluder le problème.

Chez Rocard, il n'y a pas de cynisme. Il y a la conviction que même en tenant le plus grand compte des contraintes qui pèsent sur l'homme politique et dont l'analyse doit être faite en toute lucidité, même en ne sous-estimant jamais la complexité croissante des problèmes à résoudre, des stratégies existent, une méthode peut être mise en œuvre, des

rapports peuvent être créés entre l'Etat et les citoyens qui donneront à ceux-ci les meilleures garanties d'être gouvernés le plus efficacement possible.

Il ne s'agit pas de promettre le bonheur, le plein emploi, la croissance régulière du pouvoir d'achat ou l'accès de tous à l'Université. Toute promesse liée à un objectif de société ne peut être aujourd'hui qu'illusoire. L'engagement de l'homme d'Etat s'il est honnête ne peut consister qu'à orienter l'action du gouvernement dans un sens qui donne à la société elle-même les meilleures chances d'éviter les dérapages et les abandons qui la menacent, les meilleures chances de tirer d'elle-même l'épanouissement dont elle est capable.

Cette façon de poser le problème des règles du jeu, si elle revêt parfois des aspects un peu pesamment didactiques, constitue un apport essentiel du livre de Michel Rocard.

Il nous en donne quelques exemples, présentés avec humour, sous forme de lexique, dans la troisième partie du volume, sous le titre un peu mystérieux de « Signes ».

Mieux vaut ne pas lire ces textes brefs et incisifs dans l'ordre alphabétique dans lequel ils sont alignés. Chacun se portera d'instinct vers le terme qui correspond à ses préoccupations ou à ses attentes. D'aucuns seront déçus de ne pas y trouver certains mots clefs : industrie, technologie, science, recherche, finances, monnaie, économie. C'est donc bien un lexique très sélectif, davantage destiné à illustrer une méthode qu'à inventorier un programme de gouvernement.

Parmi les analyses les plus pertinentes, je conseille Audiovisuel, Démocratie, Défense, Ecole, Egalité, Emploi, Environnement, Etat, Europe, Mode de Scrutin, Programme, Santé, Service National, Tiers Monde. Mais c'est la dernière notion de cette partie du livre, bizarrement intitulée Vulgate qui résume peut-être le mieux, le plus brièvement et le plus sobrement les valeurs fondamentales de l'homme politique Michel Rocard.

Je ne résiste pas au plaisir de citer ces quelques phrases : « Toute finalité réside dans l'homme et non dans un système, même si l'organisation sociale peut aider l'homme à se perfectionner. Le bonheur n'est pas affaire du politique, tandis que le malheur en relève souvent, pour ses causes et pour ses remèdes. Seule la mort est fatale, et nullement la détresse, la violence, la misère. Le cœur et la raison sont conciliables et s'enrichissent mutuellement. La raison peut être généreuse et le cœur efficace. L'attachement à ce qui est consenti est supérieur à la force de ce qui est imposé. Le respect de l'autre est nécessaire aux contrats et les contrats nécessaires au progrès. La vérité, la justice et la démocratie sont tout ensemble une morale, une méthode et un but ».

Est-il permis d'espérer mieux répondre à une attente devenue très

large, attente de lucidité devant l'enchevêtrement des contraintes, de clarté dans le choix des valeurs cardinales, de confiance dans le potentiel des sociétés humaines, moins infantiles et donc mieux mobilisables pour un troisième millénaire constructif ?

Stéphane Hessel

Comptes rendus

● CREDOC. — « Les dépenses alimentaires : la révolution tranquille. Comparaison du budget des ménages en Europe et aux Etats-Unis ». — *Consommation et Modes de Vie*, n° 17, mars 1987.

La dépense alimentaire à domicile d'un ménage américain ne dépasse pas 14 % de son budget, alors que celle d'un ménage français, bien qu'en diminution depuis 1960, reste à 20 % pour les années 1980.

Alors que les Etats-Unis et le Royaume-Uni se caractérisent par un recul prononcé des dépenses de viandes, en France on assiste à une évolution des dépenses au profit des produits laitiers transformés et des viandes.

Ces premiers résultats proviennent d'une étude, réalisée par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC), sur le budget consacré à l'alimentation des différents pays européens, et aux Etats-Unis.

● OUTREQUIN, P., POTIER, A., SAUVAGE, P. — *Les entreprises alternatives*. — Paris : Editions Syros - Aldea, 1986. — 175 p.

Après une introduction qui définit les entreprises alternatives comme des entreprises différentes expérimentant une autre façon de travailler, de produire, de consommer, une première partie décrit leur mode de fonctionnement et leurs relations avec l'environnement. La seconde partie de l'ouvrage tend davantage à mettre en valeur la réconciliation des valeurs économiques, sociales et culturelles au sein de ces nouvelles entreprises et à poser l'entreprise alternative comme un espace d'expérimentation, de formation et d'échanges, propre à affronter la crise de la société contemporaine et à susciter de nouvelles dynamiques.

L'ouvrage opère enfin une large synthèse des divers mouvements qui, en France comme dans d'autres pays (Allemagne, Canada, Espagne), s'emploient depuis près de vingt ans à ouvrir de nouvelles perspectives de développement, fondées sur les valeurs humaines et sociales.

● MARKHOFF, Gérard. — *Vers une éthique politique. L'éthique face à l'ingouvernabilité du monde actuel*. — Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987. — 517 p.

Le chômage, le désordre des prix et de la monnaie ; l'impuissance des systèmes d'enseignement ; le rythme incontrôlé de novations scientifiques et techniques qui bousculent l'organisation de la production, les processus vitaux, les mœurs ; tous ces symptômes se superposent pour caractériser un monde apparemment ingouvernable. Les pouvoirs, fragiles même quand ils se croient puissants, sont pris dans les lacets d'interdépendances qui s'étendent. Que faire alors ? Prétendre viser avec des chances de succès un projet politique qui aurait fait l'objet d'un débat démocratique préalable ? Chimère. Croire sincèrement qu'un monde

vivable pour tous les hommes sortira du tohu-bohu d'initiatives multipliées, à condition que les Etats se bornent à maintenir un ordre minimal ? Illusion. Cependant, sur cette chimère, sur cette illusion, des classes politiques s'engagent encore... jusqu'au moment où la constatation de l'impuissance inspirera des solutions de violence désespérée. Les hommes et les femmes qui se sont regroupés autour du Centre de Villemétrie, économistes, théologiens, sociologues, philosophes, historiens, issus d'abord de la seule France, puis des divers pays d'Europe, se sont livrés ensemble à une analyse profonde de cette ingouvernabilité. Ils tirent la conclusion raisonnable qu'une issue existe, il faut la trouver en suivant le fil logique d'une éthique rigoureuse, d'où l'urgence d'une réflexion d'éthique politique.

● **REXERCICES.** — *L'expansion des services.* — Paris : REXERCICES, 1987. — 640 p.

Une initiative du CNPF et du ministère de la Recherche avait permis en 1977 à Claude Fontaine de produire une étude sur « le rôle des services dans l'économie française et dans son développement ».

Aujourd'hui actualisée et étoffée, c'est une étude d'une toute autre dimension qui en résulte. Trois tomes, dichotomisés en : dynamique des services et mesures de leur évolution.

Colossal travail de collecte, de mise en forme et d'homogénéisation des statistiques françaises et étrangères qui fournit un ensemble de données et d'analyses nouvelles sur les déterminants de la demande de services, l'emploi, les prix, les échanges internationaux...

On dispose là d'un outil majeur de connaissance qui restera une référence tant pour les professionnels que pour les statisticiens.

● **MILLOZ, Pierre.** — *Le mal administratif.* — Paris : Ed. Dunod, 1987. — 238 p.

Pierre Milloz passe en revue les critiques adressées à l'administration française : lourdeur et vieillissement des structures, cloisonnements internes, « réunionites », diminution du sens des responsabilités, ignorance des concepts d'efficacité, de rendement, enfin, la disparition de la notion de sanction.

Réformer l'administration : dans une première partie sont décrites toutes les tentatives proposées depuis cinquante ans et les raisons probables de leurs échecs. Pour l'énarque qu'est Pierre Milloz, ces raisons se trouvent dans « la très grande automonie laissée à l'administration ou, ce qui revient au même, dans l'affaiblissement de l'autorité qui s'exerce sur elle, en son sein ».

Dans ses conclusions, l'auteur analyse l'influence de la déconcentration qui résulte de la décentralisation et pense qu'il y aurait là une solution à moyen et long terme.

● « Vers l'an 2000... et après ». — *Les Cahiers Français*, n° 232. — Paris, La Documentation Française, juillet-septembre 1987.

Comment ne pas s'interroger sur le futur à l'aube de l'an 2000 ?

Depuis la plus haute antiquité, l'homme s'est préoccupé du futur. Son attitude et ses attentes sont multiples, de la croyance en un progrès permanent et immanent à la prédiction de la décadence ou de l'apocalypse. Si les efforts pour prévoir l'avenir et l'influencer ne sont pas nouveaux, la prospective par contre est une démarche nouvelle qui se distingue de la prévision, même à long terme. Née aux Etats-Unis dans les années 30, elle s'est développée en France dans les années 50-60, grâce au Plan, à la DATAR... et à quelques individus de génie, tels Bertrand de Jouvenel, Gaston Berger, Jean Fourastié. Est-elle ou non une science ? En tout cas, elle a ses méthodes, son vocabulaire et ses outils propres. Quant à son bilan de santé, il est plutôt positif.

L'avenir de notre planète, tel que le voient les prospectivistes à l'horizon 2000 et au-delà, s'annonce plutôt sombre. Parmi les principaux changements, le grand virage technologique,

bien sûr, et la perspective d'un monde sans travail. Dans l'impossibilité d'approfondir tous les domaines, on en a choisi quatre, parce qu'ils sont la clé d'évolutions, de ruptures fondamentales à l'échelle mondiale :

— l'écosphère d'abord ; population, ressources, environnement sont indissociables ; les tendances lourdes et la gestion actuelle sont telles qu'on peut craindre que la planète ne devienne rapidement invivable au sens propre ;

— le contexte géostratégique ensuite ; unitaire et conflictuel à la fois, le monde est une poudrière ; le risque d'autodestruction est considérable... mais pas certain ;

— des biotechnologies, dont les progrès sont fulgurants, il peut sortir le meilleur comme le pire ;

— reste l'espace, passionnant et peut-être dernier terrain de découvertes et d'aventure... à condition qu'il ne serve pas de champ de bataille à une guerre des étoiles (on envisage à l'Est comme à l'Ouest, d'envoyer des hommes sur Mars au XXI^e siècle).

La situation de la France est, elle aussi, préoccupante, tant sur le plan démographique qu'économique ou social, mais un peuple déterminé peut se tirer de situations difficiles.

Prétention de notre génération ou réalité ? Il semble que l'humanité n'ait jamais été si savante, si puissante, et en même temps si fragile et désemparée. Combien, d'individus, de peuples, de gouvernants savent où ils veulent aller ? La prospective, bien et honnêtement menée, débouche toujours sur des interrogations fondamentales : quelles sont les valeurs pour lesquelles nous serions prêts à nous battre ? Quelles sont nos finalités, nos raisons de vivre ? Qui sommes-nous ? « Le XXI^e siècle sera religieux ou ne sera pas », prophétisait Malraux. « Avenir mystérieux où tout semble possible, en bien comme en mal », écrivait Gaston Berger. Allons-nous vers un monde de masses débiles et manipulées, évoluant de leurs écrans à des parcs d'attractions, ou bien vers plus de responsabilité, plus de démocratie ? Face au futur, un économiste, un sociologue, un astrophysicien et un religieux s'interrogent successivement, et ouvrent des pistes de réflexion.

CPE Bulletin n° 41, octobre 87.

● **LECAILLON, J., MORRISSON, Ch., SCHNEIDER, H., THORBECKE, E. — *Politiques économiques et performances agricoles dans les pays à faible revenu*. — Paris : Centre de Développement de l'OCDE, 1987.**

Pourquoi des pays pauvres pourtant soumis aux mêmes contraintes extérieures obtiennent-ils des résultats agricoles si différents ? Dans les uns la misère progresse, la famine même menace périodiquement, dans les autres la situation s'améliore plus ou moins lentement. Si l'on choisit des pays proches qui subissent les mêmes handicaps naturels, ce sont alors les politiques économiques qu'il faut mettre en question pour comprendre les différences de performances d'un pays à l'autre.

Pour répondre à cette question et aider à définir de meilleures politiques, le Centre de Développement de l'OCDE a comparé les expériences de six pays à faible revenu sur une longue période (1960 à 1983), soit deux pays du Sahel : Burkina Faso et Mali, deux pays d'Afrique de l'Est : Kenya et Tanzanie et deux pays du sous-continent indien : Népal et Sri Lanka. Comme ces pays ont de nombreuses caractéristiques communes, notamment dans le cas de pays voisins, et ont subi les mêmes chocs extérieurs, ce sont surtout les choix institutionnels, les politiques macroéconomiques et agricoles qui les différencient. Comme ces choix et ces politiques ont été très différents d'un pays à l'autre ou pour le même pays d'un gouvernement à l'autre, on a pu apprécier leur impact sur le développement agricole. Cette réflexion a été ensuite élargie à l'ensemble des pays à faible revenu pour lesquels on a tenté un bilan des performances agricoles depuis 1960.

Après avoir publié les six études de cas des pays pré-cités¹, le Centre de Développement

1. Publiés dans la série « Textes du Centre de Développement », ces rapports peuvent être obtenus au Service Information-Publications du Centre de Développement de l'OCDE.

présente dans un ouvrage de synthèse « Politiques économiques et performances agricoles dans les pays à faible revenu » les conclusions de ce projet.

La première conclusion concerne les réactions des paysans. Croire que ces paysans pauvres et souvent illettrés auraient un comportement irrationnel est une idée fausse. L'analyse a mis en évidence la rationalité de leur comportement ; que ce soit par rapport au niveau des prix de ventes fixés par les pouvoirs publics, au montant des subventions en matière d'intrants agricoles (engrais et pesticides)... les paysans réagissent en fonction de leurs intérêts, compte tenu des contraintes et incertitudes de l'environnement. Toute politique qui va contre leurs intérêts risque déjà de compromettre le développement de l'agriculture. En second lieu, même si l'on ne peut imputer de mauvaises performances uniquement au système politique et à l'idéologie dominante, il apparaît que l'interventionnisme accentué de l'Etat contribue fortement à la médiocrité des performances agricoles. Au total, les régimes qui ont opté pour une économie mixte paraissent avoir obtenu de meilleurs résultats que ceux qui ont voulu contrôler étroitement l'agriculture.

Très souvent, l'Etat fait preuve de myopie en essayant, dès les premières phases de développement, d'extraire un flux maximum des ressources que l'agriculture tire de ses exportations, pour soutenir le processus de développement industriel et urbain. Il s'agit de pressurer les campagnes, faibles politiquement, au profit des villes où les fonctionnaires et les travailleurs organisés constituent la clientèle politique à sauvegarder pour garantir la stabilité du régime. Or, en procédant ainsi, on tue la poule aux œufs d'or. Négliger le secteur agricole conduit inmanquablement à un processus de détérioration : baisse des quantités de produits agricoles mis sur le marché, démobilitation des paysans, institutions inopérantes et coûteuses créées pour des mobiles plus idéologiques qu'économiques.

L'étude comparative nous montre que, plutôt que d'effectuer des prélèvements sur les ressources de l'agriculture dès le début du processus de développement, les autorités doivent contribuer à recycler tout surplus agricole à l'intérieur du secteur lui-même, par exemple, en réinvestissant dans l'irrigation ou dans d'autres services destinés aux paysans. C'est dire qu'au premier stade, le secteur agricole doit être considéré comme un véritable moteur de la croissance et non pas comme un « réservoir d'excédents » où le reste de l'économie pourrait puiser.

Ultérieurement, le transfert des surplus vers des secteurs non agricoles se produira de façon quasi automatique une fois l'agriculture engagée sur un sentier de croissance durable, parce que le progrès technique et le jeu du marché amèneront une baisse des termes de l'échange entre les secteurs agricole et non agricole. Ce transfert automatique permettra de financer durablement le développement non agricole. En revanche, un transfert forcé imposé par l'Etat dès le départ risque d'étouffer aussi bien le développement de l'agriculture que celui des autres secteurs d'activité.

Enfin, l'étude montre qu'il faut dépasser les débats habituels sur le choix entre cultures vivrières et cultures d'exportation. En réalité, il n'y a pas antinomie : souvent les régions ou les pays qui ont obtenu les meilleures performances pour les cultures d'exportation sont également ceux où la production vivrière s'est développée. Ainsi les régions cotonnières du Mali et du Burkina Faso sont en tête pour la production vivrière par habitant. Le Kenya a pu dépasser la Tanzanie à la fois pour les cultures d'exportation et les productions vivrières, cependant qu'au Sri Lanka, les gouvernements qui ont accordé la priorité au riz pour réduire les importations, ont certes réussi, mais au prix d'un blocage de l'agriculture d'exportation. Il s'avère donc souhaitable de proposer des stratégies équilibrées qui favorisent le développement des deux secteurs.

● RIZKALLAH Hilan. — *L'endettement*. — Damas : Entreprise de l'union pour l'édition et la diffusion, 1987 (en arabe).

Dès l'introduction, longue et savoureuse, vous êtes persuadé que vous allez lire un livre documenté, clair, fort utile pour une connaissance sûre d'un des problèmes majeurs de notre époque, l'endettement, considéré d'emblée par l'auteur comme « le Cheval de Troie

du néo-colonialisme dans les pays sous-développés ». D'emblée, en effet, l'auteur ne s'exerçant nullement à envelopper de quoi que ce soit sa vision et son engagement.

Nous avons bien écrit que l'introduction est longue et savoureuse : effectivement, dix-huit pages dans un style alerte mais ne faisant aucune concession aux généralisations hâtives ou dogmatiques. L'endettement est un problème technique, un phénomène de notre époque traversant aussi bien les domaines financiers et monétaires que les relations internationales, les choix politiques, économiques, culturels et sociaux des États, les volontés de puissance, les conceptions perverses du pouvoir, les fragilités des indépendances comme les secousses des systèmes d'exploitation bien établis. Les chapitres illustrent par des informations, des situations « exemplaires » de grands et de petits pays, les différents aspects du problème technique ainsi que les différentes facettes et conséquences du phénomène politique, structurel, économique de l'endettement, du côté des endettés comme du côté des créanciers.

Le parcours suffisamment précis des cas ottoman, égyptien, mauritanien, philippin, mettra en relief les causes structurelles et conjoncturelles, les comportements et les gestions, les conséquences dans un sens comme dans l'autre (endetté, créancier), les leçons, les hypothèses ou alternatives, les impératifs en tout cas pour se libérer de ce mal porteur des pires remises en cause, des pires conséquences sur l'équilibre, la paix au sein des diverses sociétés comme dans le monde.

Je signalerai, presque furtivement, que par moment on ne peut suivre l'auteur quand il procède sur le mode catégorique pour ne pas dire dogmatique pour apprécier telle ou telle situation ou pour consolider certaines propositions par des affirmations de choix d'un camp. On devine bien une expérience particulière, précise, et on passe en souhaitant seulement un dialogue qui pourrait mettre en lumière que les choix d'un camp n'ont guère pu jusqu'à ce jour être concluants. Bien sûr, pour nous, ces affirmations sans appel comportent un certain désenchantement devant l'évolution du non-alignement. Cependant, les démonstrations de l'auteur sont, peuvent être, un ferment efficace pour le renouveau de la substance du non-alignement, pour le renouveau des axes de lutte de ses composantes. Ce livre est utile, motivé et motivant.

Ahmed ben Salah

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

1. UNE FONCTION D'INFORMATION ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Futuribles International a constitué un réseau d'experts lui permettant d'assurer une fonction de veille permanente et un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir à moyen et long terme.

Sur cette base l'Association produit :

— **Un recueil de Bibliographie Prospective** (6 n^{os}/an), sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, stratégie, réalisés à travers le monde.

— **Des dossiers de synthèse prospective** faisant — problème par problème — le point sur les grandes tendances et les enjeux de l'évolution à moyen et long terme.

— Un examen critique de la presse destiné à déceler les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir (**système vigie**).

2. UNE FONCTION DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE structurée autour :

2.1. De grands programmes de recherche

Ces programmes, initiés par l'Association en fonction des enjeux qu'elle estime essentiels pour l'avenir, durent plusieurs années et s'accompagnent de la constitution d'équipes de recherches pluridisciplinaires internationales. Cinq grands programmes sont en cours de réalisation sur les enjeux qu'entraîne l'essor des nouvelles technologies, la crise de l'Etat protecteur et l'avenir des politiques sociales, l'ampleur et les impacts économiques et sociaux du vieillissement démographique, les grandes tendances du changement social et l'évolution des modes de vie et l'émergence de la société d'information.

2.2. D'études de prospective appliquée

Ces études, engagées à l'initiative de l'Association ou en réponse à des commandes d'organismes privés ou publics, sont directement destinées à clarifier les perspectives sur un sujet déterminé et à éclairer les décisions stratégiques des acteurs. Mentionnons à titre d'exemple l'avenir du système français de protection sociale — trois scénarios contrastés à l'horizon 2000, le travail à distance (télétravail) et les formes nouvelles d'organisation du travail tertiaire, l'immigration étrangère en Europe de l'Ouest à l'horizon 2005, changements socio-culturels et évolution des modes de vie, les contraintes futures d'environnement et les activités industrielles.

3. UNE FONCTION DE CONSEIL ET DE FORMATION

Futuribles International joue un rôle **d'initiation à la démarche et aux méthodes prospectives** au travers d'un séminaire annuel de longue durée et de séances de formation organisé au sein d'entreprises, de structures professionnelles, de collectivités locales et d'administrations.

Futuribles International exerce également une fonction de **conseil et d'assistance technique** au profit d'organisations souhaitant disposer d'une vision prospective sur les grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

4. UNE FONCTION DE CARREFOUR INTERNATIONAL DE RÉFLEXION

Futuribles International organise régulièrement des **tables rondes** permettant, sur les grands problèmes contemporains, d'assurer une libre confrontation de points de vue et d'expériences. Dans le même esprit, elle organise également des **séminaires** et **journées d'études** et des **conférences internationales**.

5. UNE FONCTION D'ÉDITION ET DE DIFFUSION

Futuribles International diffuse ses travaux au travers de publications périodiques et de livres, de réseaux télématiques ainsi que de films, d'émissions de radio, de télévision.

*Président : Mahdi Elmandjra Vice-Présidents : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel*

55, rue de Varenne. F-75341 Paris Cédex 07. France.
Tél. (33.1) 42 22 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

Peter F. Drucker	3	<i>L'avènement de l'économie planétaire</i>
CEE	25	<i>Volontés d'Europe</i>
Guy Aznar	47	<i>Des idées pour l'Europe</i>
Charles du Granrut	49	<i>La consommation des ménages âgés</i>
Hélène Levy	65	<i>Familles d'hier et d'aujourd'hui</i>

Forum

Compagnie de Saint-Gobain	18	<i>Vers le néo-industriel</i>
------------------------------	----	-------------------------------

Actualités prospectives

| 75 |

Demain l'hydrogène. Perspectives économiques. Le commerce audiovisuel. Le marché du micro-ordinateur. Déchets. Les indicateurs économiques chinois. Emploi au Japon. Marché automobile européen. Compétitivité des USA dans les services. Impôts régionaux. Le marché européen de la micro-informatique.

Bibliographie

87	<i>Analyses critiques</i>
100	<i>Comptes rendus</i>